

GRÈVES RÉCURRENTES : LES PARENTS D'ÉLÈVES VEULENT UNE «SOLUTION RADICALE»

P. 5

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information D'ORAN

19 morts dont 17 touristes étrangers

CARNAGE AU CŒUR DE TUNIS

P. 6

ACTUALITÉ VUE

P. 7 à 17

■ Elections israéliennes : Netanyahu hélas en tête
PIERRE MORVILLE

■ Netanyahu à Washington, à Paris... comme chez lui
A. BENELHADJ

■ Pour un régime politique adapté aux réalités algériennes
BRAHIM SENOUCI & MUSTAPHA BENCHENANE

■ La mondialisation devient un mode régulateur de la gouvernance mondiale
H. MILOUD AMEUR

■ L'Algérie face à la crise libyenne : quels dangers et quelles options pour la sécurité nationale ?
YAHIA ZOUBIR & DJALLIL LOUNNAS

■ Grandeurs et décadence ?
BELKACEM AHCENE-DJABALLAH

■ Justice algérienne : réalité sociologique ou prédominance oligarchique ?
ABDELLATIF BOUSENANE

■ Ah, si la France pouvait «re» aimer ses indigènes !
MIMI MASSIVA

■ «Back to Algeria» ou le nouveau paradigme migratoire
HABIBA CHABOU

■ La preuve par Thiam
AKRAM BELKAÏD

UNE GRÈVE
ET DES ENJEUX

AHMED FARRAH

DROIT DE L'ÉLÈVE
VS DROIT DE GRÈVE

RACHID BRAHMI



Salon de l'automobile Les concessionnaires appelés à investir dans la pièce de rechange

M. Aziza

Le ministre de l'Industrie et des Mines Abdesslem Bouchouareb a incité les concessionnaires automobiles à investir dans la fabrication de la pièce de rechange pour soutenir l'industrie mécanique dans notre pays. Ses garanties pour les investisseurs est le nouveau cahier des charges qui sera prêt dans deux ou trois semaines et les mesures incitatives introduites dans la loi de finances 2015. Bouchouareb a affirmé hier, lors de l'inauguration officielle du Salon international de l'automobile, aux Pins maritimes, qu'il est aujourd'hui nécessaire de développer un réseau national de sous-traitance, notamment dans la fabrication de la pièce de rechange pour accompagner les projets lancés par le gouvernement dans l'industrie mécanique qui est en voie de développement.

Le ministre va plus loin en précisant que le gouvernement veut développer ce segment pour répondre aux besoins locaux et pour créer une base d'exportation visant le marché africain en premier lieu. Il lance des pistes en affirmant que certains sous-traitants et certains produits de sous-traitance ont une base commune. Et qu'ils peuvent s'associer avec plusieurs constructeurs pour développer le segment de fabrication de pièces de rechange. Le ministre recommande des groupements pour que les investisseurs acquièrent la taille requise afin d'être rentable à la fois sur le

marché intérieur et extérieur. Le ministre a affirmé en outre, auprès du président de l'association des concessionnaires automobiles algériens, Mourad Eulmi, que «votre engagement m'encourage» pour rappeler aux investisseurs qu'ils sont obligés, conformément à la nouvelle loi, de s'inscrire dans cette démarche et d'investir dans l'industrie mécanique ou un de ses créneaux, dans un délai n'excédant pas les trois ans. Le ministre a souligné qu'aujourd'hui l'Etat et le gouvernement encouragent les investisseurs dans le domaine industriel et plus particulièrement dans l'industrie mécanique. «De nouvelles mesures incitatives à l'investissement ont été introduites dans la loi de finances 2015, que ce soit pour le foncier ou pour le financement bancaire», a-t-il affirmé. Il rassure les potentiels investisseurs en affirmant «vous allez travailler sur un marché qui sera mieux restructuré, transparent notamment, à partir de la publication dans deux à trois semaines des textes d'application du nouveau cahier des charges qui doit être respecté par tous les concessionnaires», a-t-il souligné. Et de préciser que le nouveau décret et le nouveau cahier des charges écarteront, à coup sûr, tous les opportunistes du marché de l'automobile.

Par ailleurs, l'Etat n'est pas près de faire marche arrière concernant la nouvelle réglementation imposant aux concessionnaires de prévoir un quota de 10% de voitures GPL.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Qu'est-ce la doctrine Monroe si ce n'est de l'impérialisme ?

En déclarant la semaine dernière que le régime vénézuélien représente une menace pour la sécurité et les intérêts des Etats-Unis, le président Barack Obama a de fait déclenché des hostilités ouvertes contre ce pays qui vont prendre la forme de sanctions économiques et financières, d'opérations secrètes de déstabilisation voire même d'une intervention armée américaine directe.

Au-delà des prétexte moraux de défense de la liberté et des droits de l'homme qu'a avancés Obama pour justifier sa déclaration de guerre au régime vénézuélien, il faut voir dans son geste l'intention d'en finir avec la politique suivie par le Venezuela depuis l'arrivée au pouvoir de Hugo Chavez et continuée par son successeur Maduro. Laquelle consiste à ne plus accepter que les rapports entre les Etats-Unis et l'Amérique latine soient toujours régis par la «doctrine Monroe», cynique formulation d'un impérialisme ayant établi que cette dernière partie du continent américain est «l'arrière-cour» des Etats-Unis et qu'à ce titre ceux-ci y interviendront, y compris militairement, quand ils estimeront que l'un des pays faisant partie d'elle se dote d'un régime «hostile» à leurs intérêts ou s'ouvre à une influence étrangère à la leur.

Manifestée par le président Obama, la persistante arrogance impérialiste des Etats-Unis ne soulève pas de critiques en Europe où l'on fustige et dénonce la «prétention» de Poutine à considérer l'Ukraine comme faisant partie de la zone d'influence russe, ce qui donne à son pays un droit de regard sur ses orientations politiques et ses alliances. L'Europe si prompt à voir dans la politique ukrainienne du Kremlin la manifestation de l'impérialisme russe, survivance des ères tsariste et

soviétique, se couche consentante devant celle qu'Obama a décidé de suivre à l'égard du Venezuela.

Son silence vaut acquiescement aux intentions américaines pour le Venezuela qui sont de déstabiliser son gouvernement légal et légitime et in fine sa chute par une «révolution colorée» dont elle s'empresse de saluer le caractère «spontané et démocratique». Sauf que le Venezuela quelles que soient par ailleurs les erreurs et les insuffisances dont est crédité le régime chaviste, n'est pas isolé et discrédité en Amérique latine. Pour preuve, l'élan de solidarité que lui ont manifesté presque tous les pays d'Amérique latine qui ont exigé d'Obama la cessation des actes américains hostiles contre Caracas. Tous ressentent qu'à travers la révolution bolivarienne attaquée, ce sont leurs indépendances et souverainetés nationales respectives qui sont à l'heure de la remise en cause par Washington où l'on poursuit la mise en place d'un ordre mondial totalement voué à faire prévaloir la suprématie états-unienne.

Il ne faut pas s'étonner que l'Europe suiviste et consentante au dessein américain amplifie la campagne anti-régime vénézuélien engagée par Washington et que des médias nous arrosent de propagande dans ce sens. Mais cette Europe devrait s'inquiéter du retour pour elle de son positionnement à géométrie variable sur le problème de l'ingérence dans les affaires des autres pays. Comment va-t-elle continuer à dénier à la Russie le droit à avoir sa zone d'influence quand elle approuve le «droit» de l'Amérique à considérer comme telle pour elle l'Amérique latine ou le Moyen-Orient ? Plus personne n'est dupe des «grandes valeurs» que cette Europe prétend défendre en Ukraine et partout ailleurs à travers le monde.

Publicité

SIMPLY CLEVER

ŠKODA



POUR UNE VIE HAUTE EN COULEURS.



Nouvelle ŠKODA Fabia

Venez découvrir en avant-première la Nouvelle ŠKODA Fabia 1.6 90 CH au Salon International de l'Automobile d'Alger SAFEX-Pavillon A, du 18 au 28 Mars 2015, équipée de série de :

ESC, ABS, Freins à disques, Airbags frontaux et latéraux, Air Conditionné, Lève-vitres électriques, Vitres surteintées, Radio tactile couleur avec USB et lecteur carte SD, Bluetooth, Ordinateur de Bord, Feux de Jour à LED, Projecteurs antibrouillard, Jantes en alliage.

Garantie 3 ans, limitée à 100 000 Km.

skoda.dz

facebook.com/skoda.dz



Feux de jour à LED



Support multimédia



Radio tactile couleur avec USB

SOVAC
Importateur officiel

Tirage du N°6177
119.021 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20

Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Quargla: S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.87.19.81 - Fax : 031.87.19.80

Pub
Tél. : 021. 64.96.44

Diffusion : Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52
Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Quatre secousses, en l'espace de 48 heures Ce pourquoi la terre tremble

El-Houari Dilmi

La terre a tremblé par 4 fois, en l'espace de 48 heures seulement, ne causant, heureusement, ni victime ni dégât. Hier matin encore, une réplique de magnitude 3,6 sur l'échelle ouverte de Richter, a été enregistrée à Merouana, dans la wilaya de Batna, selon le Centre de Recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la réplique a été localisé à 20 km, au nord-ouest de Merouana où une secousse tellurique de magnitude 4,3 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, mardi soir, à 22h14, toujours selon CRAAG. Cette secousse tellurique, qui a ébranlé mardi soir, peu après 22h, la région de Merouana (Batna), suivie de plusieurs répliques dont la dernière enregistrée, mercredi, à 7h15, a provoqué des frayeurs mais aucune perte humaine, selon la Protection civile. Des habitants de la ville de Merouana, où un premier tremblement de terre s'était produit, dimanche dernier, en milieu de journée, notamment ceux qui résident dans des immeubles à plusieurs étages, ont quitté, précipitamment, leurs appartements avant de les réintégrer, un peu plus tard, dans la nuit, selon le chargé de la communication de la Protection civile, Zoheir Nekaâ. Selon ce responsable, c'est surtout le côté répétitif des secousses qui a inquiété les citoyens, auprès desquels il n'a, cependant, enregistré aucun mouvement de panique ou d'affolement.

S'agissant des éventuels dégâts matériels ayant pu être causés par le séisme et ses répliques, M. Nekaâ a indiqué qu'une opération d'évaluation était en cours, même si la Protection civile n'a enregistré aucun appel de citoyens, signalant des dommages dans des habitations ou des constructions.

Une autre secousse tellurique d'une magnitude de 4,4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter, a eu lieu, mardi, à 16h57, à 8 km au sud-ouest de Sidi Lakhdar, dans la wilaya de Mostaganem. L'épicentre de la secousse a été localisé, à 8 km, au sud-ouest de Sidi Lakhdar, selon le CRAAG. Cette secousse tellurique, à Sidi Lakhdar, n'a causé aucun dé-

gât matériel ou humain, selon le directeur local de la Protection civile.

Contacté par 'Le Quotidien d'Oran', M. Hamadache Mohamed, chercheur au Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) a expliqué que les secousses telluriques, enregistrées ces derniers jours, en Algérie, sont « tout à fait naturelles, et résultent de l'activité sismique ordinaire qui caractérise le Nord de l'Algérie ». « Le pays est situé en bordure africaine, avec des collisions fréquentes entre la plaque nord-africaine et eurasiennne; les zones, aux structures géologiques faibles, du Nord de l'Algérie, sont soumises à de fréquentes contraintes, qui génèrent des ruptures, en libérant de l'énergie » a-t-il indiqué. « La région, située entre la wilaya de Batna et Aïn Azel, dans la wilaya de Sétif, entre la chaîne du Hodna et les Hauts Plateaux, est caractérisée par des structures géologiques soumises à des contraintes permanentes, qui produisent des ruptures fréquentes, avec jusqu'à 90 secousses enregistrées, par mois, à travers toute la partie septentrionale de l'Algérie ». Concernant la secousse enregistrée, mardi, dans la wilaya de Mostaganem, M. Hamadache a expliqué que cette région « accumule de l'énergie qui se relâche, sous l'effet des contraintes, en raison du frottement entre la plaque tectonique nord-africaine et eurasiennne », a-t-il souligné.

A la question de savoir si la population devait s'inquiéter de ces fréquentes secousses telluriques, le chercheur au CRAAG a expliqué que « seule la prévention, avec des normes de construction parasismiques était capable de prémunir contre une catastrophe naturelle majeure », mettant l'accent sur la nécessité de s'armer d'une « culture scientifique face à ce phénomène naturel ».

En collaboration avec la Protection civile, « nous menons des actions de sensibilisation et de prévention en direction de la population, notamment les écoliers et les lycéens qui nous rendent, souvent, visite pour s'imprégner des précautions à prendre, en cas de tremblement de terre, et des moyens de diminuer des risques grâce aux techniques nouvelles de constructions parasismiques » a-t-il conclu.

Hamel appelle à accélérer la mise en place d'AFRIPOL



Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général major Abdelghani Hamel a appelé, mercredi, à Alger, à l'intensification des efforts visant l'accélération de la mise en place du mécanisme africain de coopération policière (AFRIPOL) pour mieux lutter contre la criminalité, sous toutes ses formes.

Le général major Hamel a souligné, lors de la 3^{ème} réunion du comité ad hoc d'AFRIPOL que la lutte contre les différentes formes de criminalité imposait « des réponses adaptées, à travers le renforcement des instruments de coopération régionale et internationale et le développement des capacités, méthodes et moyens de lutte ». Le général major Hamel « a mis l'accent sur le caractère urgent et prioritaire de l'opérationnalisation d'AFRIPOL, compte tenu de la persistance des menaces criminelles et des défis sécuritaires, à relever, au niveau du continent africain ». Il a, dans ce contexte, qualifié cette rencontre d'« étape déterminante, car permettant d'inscrire les

besoins d'AFRIPOL dans le prochain budget de l'Union africaine (UA), en vue de sa mise en œuvre, effective, courant 2016, et d'arrêter les projets de plans d'action et de programmes de travail ».

Le responsable a exprimé sa « satisfaction » quant aux réalisations ayant sanctionné les précédentes rencontres, depuis l'adoption du document conceptuel et de la Déclaration d'Alger, sur la création d'AFRIPOL. Il a estimé, dans ce sens, qu'il était nécessaire de garder à l'esprit qu'AFRIPOL « est un mécanisme indépendant de coopération, ayant pour mission le renforcement de la coopération policière africaine », indiquant que le siège de ce mécanisme serait basé à Alger.

L'Algérie « réservera à AFRIPOL un siège à la hauteur de sa dimension et de sa noble mission dans le développement de la coopération policière africaine en matière de lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme », a conclu le général major Hamel.

Présidentielle 2014 Benflis qualifie d'accablant le rapport de la mission d'observation de l'UE

R. N.

Dans une déclaration rendue publique, hier, Ali Benflis, a qualifié d'accablantes et d'affligeantes les conclusions de la mission d'observation de l'Union européenne au sujet de la dernière élection présidentielle en Algérie. « Ce rapport qui révèle toutes les instrumentalisation et toutes les manipulations frauduleuses », affirme l'ex-candidat pour qui le constat établi par « The Electoral Integrity Project » a « valu à notre pays le classement à la peu honorable 103^{ème} place du point de vue de la transparence, de la régularité et de la sincérité des processus électoraux ».

Selon Benflis, le rapport « rejoint intégralement le Livre Blanc » établi par le candidat. « Qu'il s'agisse du contexte politique propice à la fraude qui a été créé, des remaniements institutionnels qui ont été opérés pour faciliter cette fraude, de l'instrumentalisation de ces mêmes institutions à l'effet de conduire et de couvrir toutes les opérations frauduleuses, de la mise au pas de l'administration ou de la



soumission de tout le contentieux électoral au bon vouloir de l'appareil politico-administratif en place, le rapport de la mission d'observation l'Union européenne rejoint en tous points le Livre Blanc quant à l'établissement des faits, aux constats et aux conclusions », affirme la déclaration. Pour lui, le rapport de la mission d'observation de l'Union européenne et le Livre Blanc « se rejoignent sur la nécessité de l'instauration d'une autorité indépendan-

te pour les élections » pour « démanteler » le « véritable système de fraude électorale qui s'est implanté dans notre système politique ».

Il en conclut que la légitimité de nos institutions « est désormais à l'extérieur de ces mêmes frontières », en plus d'être « contestée à l'intérieur » du pays.

Pour Ali Benflis, le « régime politique » paye « le prix fort de ces faux calculs, de ses manquements et de ses errements intérieurement comme extérieurement ».

Raina Raikoum

Moncef Wafi

L'Algérie, un feuilleton à répétition

Semaine mouvementée dans la vie de l'Algérie. Entre crépage de chignons au plus haut sommet de l'Etat et la trauaille « technologique »

de Benghebril, le doute est permis dans l'esprit du simple citoyen quant aux capacités des uns et des autres à sortir le pays de la gadoue où il s'est enlisé. Bouchouareb a été sérieusement égratigné par un député trotskiste, selon la définition de Saïdani, l'accusant de vouloir vendre le fleuron de l'industrie motocycliste algérienne, celle qui a détrôné les firmes Honda, Kawasaki et Harley Davidson réunis, en offrant au monde sa fameuse « Guelma ». « Faux », rétorque, furieux, le ministre de l'Industrie qui qualifie ses détracteurs de clowns politiques et de s'interroger s'il doit répondre à l'envoyeur ou à l'envoyé. Un message codé dans le langage ésotérique des hautes sphères qui veut tout bonnement dire que le ministre accuse Louisa Hanoune d'être derrière cette campagne de dénigrement. Bouchouareb se défend et accuse, à son tour, la dame de vouloir mettre des bâtons dans la relance de l'empire industriel de l'Algérie. De travailler pour des cercles occultes, tenants de l'immobilisme, et de critiquer la création de grands groupes industriels. Abdesselam ne veut pas qu'on touche à sa réforme et il le fait savoir. Le peuple, lui, en spectateur forcé s'ennuie à mort. Il veut aller voir ailleurs mais faute de visa et de comptes en banque en Suisse, il est obligé de penser qu'une réforme, encore une, ne résoudra pas le problème du chômage.

Et qu'au fond, les cha-mailleries d'en haut ne le regardent pas. Louisa se laissera-t-elle faire ? Répondra-t-elle aux graves attaques de Abdesselam ? Bouteflika interviendra-t-il dans cette guerre des mots ? Saïdani fera-t-il un autre meeting populaire pour tailler en pièces Louisa ? Louisa écrira-t-elle à l'Armée ? Le suspense est intenable et les réponses seront au rendez-vous du prochain épisode de « L'Algérie, je t'aime moi non plus ».

Ailleurs, sur la planète « Education », la guerre fait toujours rage entre Benghebril et les escadrons du Cnapeste. Le ministre ne veut pas céder aux menaces du blanchiment de l'année, arme suprême du syndicat, et envoie sur le champ de bataille ses missiles compactés. Les CD sont placés en batteries et distribués aux fantassins devenus, à la longue, une chaire à canon bon marché. Benghebril dégaîne et tire. Elle remplacera les enseignants grévistes par des enseignants cylindriques, compactés et surtout à ne pas rayer si on veut décrocher son bac à la fin des hostilités. Le peuple, lui, assiste impuissant à cet épisode de « star trek » à la sauce h'risa. Et s'il n'était pas directement concerné par l'avenir de ses enfants, il préférerait être ailleurs, sur les balcons d'un appartement parisien et les confier à Najat Vallaud-Belkacem plutôt qu'à Benghebril. Le reste, lui, doit se débrouiller l'argent d'un micro-ordinateur comme tableau. La ministre aura-t-elle le dernier mot ? Le syndicat trouvera-t-il le Graal ? Les élèves seront-ils recrutés par Daech ? La suite, l'année prochaine, dès septembre.

Un cas de « Malaria » à Boufarik

Un patient souffrant de 'Malaria' (paludisme) a été enregistré au service des maladies infectieuses de Boufarik (Blida), a-t-on appris, hier, auprès de son responsable. Il s'agit d'un jeune homme de 36 ans, actuellement placé en isolement et soumis au traitement, a indiqué, à l'APS, Mohamed Yousfi, signalant que son état est stable. Il a expliqué ce cas par le fait

que cette personne n'a pas pris le traitement préconisé, lors de son déplacement en Guinée équatoriale, pour soutenir l'équipe nationale de football en Coupe d'Afrique. Selon ce responsable, les principaux symptômes de cette maladie répandue dans les pays d'Afrique subsaharienne, sont la fièvre, nausées, maux de tête et douleurs musculaires, entre autres.



BIENVENUE AUX SENSATIONS FORTES



DJEZZY
جازي



NOUVELLE NISSAN MICRA LA CHAMPIONNE DE LA MANIABILITÉ AU SALON DE L'AUTO 2015

Cette année encore, une rencontre exceptionnelle vous attend au salon de l'automobile d'Alger. Du 18 au 28 mars 2015, Nissan Algérie vous invite sur son stand à venir assister en exclusivité au show de son équipe de champions. Vous irez de surprises en remises !



3 ANS GARANTIE

Succursale Safex : Tél. 021 21 98 03 à 06 / 021 21 05 50 à 52 / 021 21 91 68 à 70 | Fax : 021 21 05 56 | mob : 0555 08 20 77 | Palais des Expositions, Pins-Maritimes, El mohamadia, Alger
Succursale Rouiba : Tél. STD : 021 81 78 94 / 98 / 99 | tél. RDV: 021 85 48 05 | Fax : 021 85 59 40 / 021 85 56 64 | Route de Ain Taya, Rouiba - Alger
Succursale Blida : Tél. 025 43 37 80 / 025 43 07 34 | fax : 025 43 00 66 | mob. 0560 03 06 85 | Zone industrielle n°11, Ouled Aiche - Blida
Succursale Oran : Mob. Cial : 0555 08 20 72 et 0555 08 20 75 | Mob. PR: 0560 03 07 63 et 0555 08 20 72 | RN n°4, Zone Showroom Nedjma, Es Sénia - Oran

www.nissan.dz

**Grèves récurrentes à l'Education
Les parents d'élèves
veulent une
«solution radicale»**



Abdelkrim Zerzouri

La pression, voire la peur, est dans le camp des parents d'élèves. Hier, lors d'une rencontre au lycée 'Fahéla Saadane', de Constantine, les parents des élèves, en classes d'examen du baccalauréat, ont exprimé toute leur inquiétude face au marasme qui secoue l'Ecole algérienne. Stressés et énervés par cette grève des enseignants affiliés au Cnapeste, les parents ont revendiqué de la tutelle de trouver une solution radicale aux problèmes récurrents qui reviennent, chaque année, plomber le cours régulier de la pédagogie scolaire. « C'est à la tutelle de régler ces problèmes et éviter à ce que ces grèves, qui durent, depuis 2003, et auxquelles on n'y va plus d'une façon exceptionnelle mais bien pour un oui ou non », s'est exclamé un père, au bord d'une crise de nerfs. D'autres ont versé dans l'ironie en proposant « une grève des parents d'élèves », eux qui n'ont « absolument aucune prise sur la situation » vécue par leur progéniture. Alors que certains se sont montrés indignés du fait qu'un enseignant gréviste au lycée continue à donner, ailleurs, des cours particuliers (!). « C'est la complicité des parents qui permet cette grave dérive », renchérissement des cadres administratifs.

Le désarroi est à son comble au sein des parents d'élèves des classes Terminales. Et, de toute évidence, les « issues de secours » envisagées par la tutelle n'apportent aucun réconfort à un malaise qui prend de l'ampleur. Le lycée sera ouvert durant la première semaine des vacances de printemps qui débutent aujourd'hui jeudi, annonce le staff administratif. On prévoit, durant cette semaine, un « accompagnement pédagogique » des élèves dans les matières des enseignants grévistes, les matières à haut coefficient au bac, surtout. On distribue des CD aux élèves des classes Terminales, comme une gifle qu'on donne

aux enseignants, afin de leur permettre d'approfondir leurs connaissances. On appelle à la rescousse des enseignants vacataires et ceux partis en retraite, histoire de garder le lien avec la pédagogie. On fait tout pour éviter le spectre de l'année blanche.

D'ailleurs, la ministre a insisté sur ce point, lors d'une visioconférence, avec les responsables des directions de l'Education et les directeurs des lycées, « il n'y aura pas d'année blanche », devait-elle marteler à ce sujet. Seulement, ces solutions ne semblent guère être du goût des parents d'élèves. Ces derniers, presque unanimes, rappellent qu'il n'est pas question, pour leurs chérubins, de laisser tomber les vacances. « Ils vivent dans une pression permanente, et ils ont, en conséquence, besoin d'un peu de repos avant d'attaquer le dernier virage pour le bac », intervient-on, dans ce cadre.

En tout cas, souligne le directeur du lycée 'Fahéla Saadane', répercutant des indications et des décisions de la tutelle, « l'exécution du programme a atteint une moyenne de 70 %, et les sujets qui seront proposés à l'examen du baccalauréat seront puisés des cours, effectivement, exécutés ou suivis par les élèves ».

En d'autres termes, la fixation d'un seuil des programmes, rejetée catégoriquement par la ministre avant le déclenchement des hostilités dans son secteur, est une option devenue inévitable, à l'ombre des conditions déplorables, qui caractérisent l'acte pédagogique. « Et il n'y a pas, seulement, les effets de la grève à prendre en considération, dans cette optique, il y a aussi les élèves de Ghardaïa et de la région d'In Salah, où l'enseignement a connu une profonde perturbation », fera-t-on, encore, remarquer à ce propos. Au bout de leur peine, les parents d'élèves n'espéraient qu'une seule chose, que ce conflit prenne fin, et que les élèves rejoignent les bancs des classes.

**Ils rejettent les CD de l'Education
Marche des lycéens à Adrar**

Bentouba Said

Des lycéens ont organisé, hier, à Adrar, une marche de protestation contre les dernières mesures prises par la ministre de l'Education, notamment le recours au CD pour rattraper les cours perdus, du fait de la grève « Nous ne voulons pas de CD mais des enseignants ! », crient les élèves dans les rues principales de la ville d'Adrar, après avoir boycotté les cours.

En effet, se donnant rendez-vous par le 'bouche-à-oreille' et autres messages via 'facebook', les lycéens de plusieurs établissements scolaires se sont rassemblés près des lycées et

ont marché pour exprimer leur colère face à la détérioration des conditions de scolarisation et particulièrement et aux dernières mesures prises par le ministère de l'Education de recourir au CD.

Les protestataires ont exprimé, aussi, des revendications concernant les dates des examens dans les régions-sud du pays, vu la température élevée qui y règne pendant cette période. Le directeur de l'Education de la wilaya d'Adrar s'est rendu sur les lieux, auprès des lycéens pour apporter des éclaircissements et une rencontre s'est tenue avec leurs représentants. Un dispositif de sécurité a été mis en place près des éta-

blissements scolaires et la circulation a été fortement perturbée au centre-ville. Pour rappel, la ministre de l'Education a donné des instructions aux responsables de wilaya pour mettre à la disposition des élèves plusieurs dispositifs de soutien et d'accompagnement. Il s'agit de cours télévisuels, la mise à la disposition des élèves de Terminales des cours scénarisés de l'ONEFD sur CD, avec accès à la plate-forme de l'ONEFD pour les évaluations et autres ressources, blog d'enseignement, mobilisation de toutes les ressources humaines (retraités, parents d'élèves, étudiants, en fin de cycle, professeurs de l'ENS, ANEM...).

Protesta à Alger

Des dizaines de lycéens de Chéraga, Staouéli ou Aïn Benian se sont rassemblés hier durant la matinée devant la direction de l'éducation d'Alger ouest (Chéraga, Alger) à l'appui de revendications pédagogiques, a constaté un journaliste de l'APS. Les représentants de ces lycéens ont été reçus par les responsables de l'académie d'Alger ouest et ont reçu des explications, en particulier sur l'utilisation de CD proposés par le ministère pour compenser le retard dans la conduite des cours induit par la grève des enseignants adhérents au Cnapeste. « Les lycéens ont soumis leurs préoccupations concernant l'utilisation des CD pour compenser l'absence de cours, le seuil (el ataba) des cours sur lesquels portera l'examen du baccalauréat, ainsi que les examens trimestriels », a-t-on expliqué à la direction de l'éducation d'Alger ouest. Le secrétaire général

de l'académie a indiqué qu'il a reçu une délégation de lycéens pour « examiner l'ensemble de ces questions », ajoutant que « les solutions proposées ne diffèrent pas de celles concernant les autres lycées du pays ».

Il a indiqué que les CD sont conçus afin que les lycéens puissent assimiler le contenu du programme officiel et que « la question des examens pour le deuxième trimestre a été tranchée ». Il a rappelé que la ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Benghebrat, a évoqué mardi l'annulation « éventuelle » des examens du 2^e trimestre pour les classes de terminale en raison de la grève.

Sur la question des lycéens sur le seuil des cours, le même responsable de la direction de l'éducation d'Alger ouest a expliqué que « cette question est traitée au niveau national, et non au niveau de l'académie ». Pour autant, les lycéens

n'étaient pas satisfaits des réponses obtenues auprès des responsables de cette direction de l'éducation de la wilaya d'Alger, qui en compte trois (centre, est et ouest), sur cette question de cours dispensés à travers des CD, indiquant que certains élèves n'ont pas d'ordinateurs. La délégation de lycéens est issue des daïras de Chéraga, Staouéli, Ouled Fayet et Aïn Benian. Les lycéens ont annoncé qu'ils vont tenir « d'autres mouvements de protestation ».

A Alger-centre par ailleurs, aucune perturbation des cours hier n'a été enregistrée au niveau des lycées de Okba, Emir Abdelkader, Frantz Fanon et Omar Racim, selon des élèves interrogés par l'APS, qui font état de « peu d'engouement » pour les CD dispensant des cours accélérés pour les candidats au bac.

**Ouargla
Rassemblement devant la direction
de l'Education**

Une centaine de lycéens se sont rassemblés, mercredi, devant le siège de la direction de l'Education de la wilaya de Ouargla pour appeler, pacifiquement, à un règlement, au plus tôt, de la situation qui paralyse le secteur, dont ils se sentent les victimes, a constaté un journaliste de l'APS. Les protestataires ont exhorté les parties concernées à régler la situation « tendue » qui paralyse le

secteur, à réclamer une solution de substitution à celle du support CD pour leur accompagnement pédagogique, et à appeler à préserver « l'intérêt de l'élève, d'abord ».

Selon la direction de l'Education de la wilaya de Ouargla, le taux de suivi de la grève, à laquelle, a appelé depuis plusieurs jours, le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur terna-

ire de l'Education (CNAPESTE), est estimé à 6,44 %, soit 371 grévistes sur 5.763 travailleurs (corps enseignant et administratif), touchant 22 établissements.

Aucune action de protestation du genre n'a été signalée dans les autres wilayas du Sud, à l'instar de Tindouf, Ghardaïa, El-Oued, Adrar, Tamarrasset, Illizi et Laghouat, selon des correspondants sur place.

**Education
Plus de 1700 logements d'astreinte
occupés illégalement à Alger**

Pas moins de 1719 logements d'astreinte, dépendant des établissements scolaires de la wilaya d'Alger, sont illégalement occupés, a annoncé hier le wali Abdelkader Zoukh, précisant qu'une opération d'assainissement a permis jusqu'ici d'en récupérer 70.

« Nous avons recensé 1719 logements d'astreinte illégalement occupés dans le secteur de l'éducation à Alger. Une opération nous a permis de récupérer 70 logements jusqu'ici et celle-ci se poursuivra jusqu'à l'assainissement total de cette situation », a souligné M. Zoukh dans son intervention lors des travaux de la première session annuelle de l'Assemblée populaire de wilaya.

Le wali a sommé les trois directeurs de l'éducation de la wilaya (est, centre et ouest) d'appliquer la loi dans toute sa rigueur sur ces « indus-occupants » de logements d'astreintes. « Il y a des gens qui

ont bénéficié de logements qu'ils ont loués à des tiers tout en continuant, eux, de squatter les logements d'astreinte. En parallèle, nous avons des enseignants en activité qui font des navettes quotidiennes entre Alger, Tipaza, Boumerdès et Blida.

Cette situation inacceptable doit cesser », a-t-il déploré. Plusieurs logements d'astreinte, notamment dans les établissements relevant des directions de l'éducation Centre et Ouest, sont illégalement occupés par d'anciens enseignants, directeurs et des « intrus », a constaté une délégation de l'APW lors de plusieurs visites d'inspection en 2014 dans le cadre de la préparation de la conférence de wilaya sur l'éducation.

Cette commission avait constaté également que des classes de cours et des cantines ont été aménagées en logements au dépens de la bonne scolarité des élèves. Certaines

de ces familles ont été prises en charge dans le programme de wilaya portant éradication de l'habitat précaire, comme l'a souhaité cette commission de l'APW. L'occupation illégale des logements d'astreinte et des structures pédagogiques devrait être abordée lors de la conférence de wilaya sur l'éducation qui se tiendra début mai, a indiqué à l'APS le président de la commission éducation de l'APW, Mohamed-Tahar Dilmî, en marge de la plénière consacrée à la présentation du bilan 2014 de la wilaya. Sur le report de cette conférence, prévue initialement en janvier 2015, M. Dilmî a expliqué, lors des travaux en plénière de l'APW, que ce rendez-vous important ne pouvait pas se tenir alors que les professionnels du secteur sont préoccupés par les grèves, et que l'opération d'évaluation des infrastructures scolaires, lancée par l'exécutif de la wilaya, doit être achevée.

19 morts dont 17 touristes étrangers Carnage au cœur de Tunis



Moncef Wafi

Une attaque terroriste a eu lieu, hier, vers midi, contre le musée du Bardo à l'ouest de Tunis faisant au moins 19 morts, dont 17 touristes étrangers, des Polonais, Italiens, Allemands et Espagnols, ainsi qu'un policier tunisien, a annoncé le Premier ministre tunisien Habib Essid. Le premier bilan annoncé par le ministère tunisien de l'Intérieur a évoqué au moins deux hommes armés de Kalachnikov qui ont fait irruption à l'intérieur du musée. Les deux assaillants ont été tués par la police dans l'assaut donné, selon un responsable gouvernemental tunisien. L'opération a pris fin vers 15h25 alors que les forces tunisiennes ont libéré la totalité des otages au musée du Bardo. Selon le porte-parole de l'Intérieur, Mohamed Ali Aroui, au micro de la radio Mosaïque FM, une centaine de touristes se trouvaient dans le musée quand l'attaque s'est produite, mais la majorité d'entre eux a été évacuée lors de l'intervention des unités anti-terroristes. M. Aroui n'a pas confirmé s'il s'agissait d'une prise d'otages comme plusieurs médias l'ont évoquée. Selon un autre témoignage, un homme armé aurait ouvert le feu contre un bus de touristes. Pris de panique, ces derniers auraient alors tenté de trouver refuge à l'intérieur du musée, avant d'être poursuivis par un ou plusieurs assaillants. D'importants renforts policiers ont été dépêchés sur place, alors qu'au Parlement tunisien, mitoyen au musée, les travaux des commissions parlementaires sur la loi antiterroriste ont été suspendus après les tirs. Les députés ont reçu l'ordre de se rassembler dans le hall de l'assemblée, a déclaré à l'AFP Monia Brahim, élue du parti islamiste Ennahda. La députée Sayida Ounissi, également députée Ennahda, a été l'une des premières à annoncer l'information vers 12h30 sur son compte twitter. «La panique est énorme. En pleine audition des

forces armées sur la loi antiterroriste, j'ai été évacuée avec Ameer Laraied», écrit-elle. «Le quartier est en train d'être bloqué. Un homme armé, peut-être plusieurs, du côté musée, des tirs échangés, des otages «probablement», ajoute-t-elle. Pour Sayida Ounissi, l'attaque a ciblé le siège du Parlement dans un premier temps avant que les assaillants ne se dirigent vers le musée. Une fonctionnaire de l'Agence du patrimoine a affirmé dans un appel téléphonique à Shems Fm, que des individus armés ont attaqué le musée du Bardo où ils ont tiré des coups de feu et qu'ils auraient «pris en otage des touristes et quelques fonctionnaires du musée». Réagissant à cette attaque, la plus meurtrière après celle de 2002 qui a ciblé la synagogue El Ghriba, située à Djerba, et qui a fait 21 morts, dont 14 touristes allemands, le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, devait s'adresser aux Tunisiens, a indiqué à l'AFP, le porte-parole de la présidence, Moez Sinaoui. Le Premier ministre Habib Essid s'est de son côté réuni avec les ministres de l'Intérieur et de la Défense. Rappelons que, depuis la révolution de janvier 2011, la Tunisie fait face à la montée d'une mouvance djihadiste armée. Une soixantaine de policiers et militaires ont été tués dans des attentats, notamment près de la frontière algérienne où un groupe armé lié à Al-Qaïda est actif. Le 8 mars dernier, les services de sécurité tunisiens ont arrêté trois individus recherchés et soupçonnés de terrorisme, retranchés dans un appartement dans le centre-ville de Tataouine. Ces hommes, selon la version officielle, «planifiaient une infiltration en territoire libyen». Le 3 mars, deux terroristes ont été tués par une unité spéciale de l'armée tunisienne dans une région montagneuse à Kasserine, près de la frontière algérienne, là où le 17 février, quatre gendarmes avaient été tués par un groupe armé, au pied du mont Chaambi, le principal maquis djihadiste de Tunisie.

Alger condamne

L'Algérie a condamné «énergiquement» l'attaque terroriste perpétrée hier contre le musée du Bardo à Tunis et exprimé sa «solidarité absolue et inconditionnelle» avec ce pays voisin. L'Algérie «suit minute par minute et avec une profonde inquiétude les informations en provenance de Tunis sur l'attaque terroriste lâche qui a ciblé mercredi après-midi le musée du Bardo dans la capitale tunisienne dans lequel d'innocentes personnes ont été froidement assassinées», a précisé un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «L'Algérie, qui condamne cet acte criminel odieux et la prise d'otages qui s'en est suivie, exprime sa solidarité absolue et inconditionnelle avec le président,

le gouvernement et le peuple tunisiens face à cet tentative désespérée qui, en aucun cas, n'atteindra l'objectif recherché par ses auteurs et commanditaires de déstabiliser la Tunisie sœur et attenter à sa sécurité ni n'entamera la détermination des toutes les composantes de la société tunisienne unie et solidaire», ajoute le communiqué. «L'Algérie qui a de tout temps soutenu les frères en Tunisie et les a aidés pour sortir de la crise est aujourd'hui, plus que jamais, disposée à poursuivre son soutien au efforts des autorités tunisiennes pour faire face à tous les défis, y compris sécuritaires et avant tout pour éradiquer le terrorisme», conclut le communiqué.

Forum social mondial Forte participation algérienne attendue à Tunis

Salah-Eddine K.

Quelque 1200 représentants de 4000 associations algériennes dont 730 experts, ainsi que des syndicats autonomes, devront prendre part au Forum social mondial qui se tiendra à Tunis du 23 au 28 mars prochain.

Hier au siège de la centrale syndicale, UGTA, à Alger, une réunion d'une dizaine d'associations et organisations de masse a été tenue pour donner un aperçu sur cette grandiose manifestation à laquelle, selon le coordinateur national des associations Abderrahmane Arâar, pas moins de 60 pays vont participer. Ils seront entre 30.000 et 50.000 représentants d'associations et de syndicats qui sont attendus en terre tunisienne pour échanger leurs expériences dans différents

domaines liés à des questions d'ordre social, économique, politique.... Aussi, ce forum a-t-il pour but de faire se rencontrer des associations citoyennes de différents pays sensibles à la cause alter-mondialiste.

La réunion d'hier a été suivie d'une conférence de presse donnée par les représentants de la dizaine d'associations nationales présentes.

Le coordinateur de ces associations et représentant du réseau pour la protection de l'enfance (NADA) a, durant son intervention, indiqué que la participation sera plus forte que lors du dernier forum qui s'est tenu dans ce même pays en 2013.

Selon cet intervenant «les représentants de nos associations proposeront de nombreux thèmes de débat et auront pour mission de faire connaître les expé-

riences algériennes. Qu'elles soient d'ordre interne ou touchant à l'ensemble des pays du Maghreb, ou encore touchant à l'unité des pays de la région, la décolonisation, l'immigration clandestine, gaz de schiste, syndicalisme et enjeux et d'autres thèmes sur la femme, l'emploi, la santé, l'éducation.... Débats, ateliers, plénières, seront organisés dès l'ouverture du Forum dans le campus de l'université de Tunis.

Le 29 et le 30 mars seront consacrés à l'évaluation du forum.

Le forum social traitera des principales préoccupations de la société civile en rapport avec la mondialisation et les conséquences désastreuses qu'elle a engendrées.

Pour rappel, il s'agit du 15ème forum du genre.

Le premier a été organisé au Brésil en 2001.

Tizi Ouzou

Un fournisseur d'une caserne de l'armée tué à un faux barrage

Naït-Ali H.

Un fournisseur en produits alimentaires d'une caserne militaire a été tué, hier après-midi, à un faux barrage dressé sur la route reliant Akkerou à Azeffoune (70 km au nord-est de la wilaya de Tizi Ouzou), avons-nous appris de sources sécuritaires.

Selon les indications fournies par la même source, les deux camions qui constituaient le convoi des fournisseurs venaient de livrer leur marchandise aux mili-

itaires stationnés à Tifrit El-Hadj, chef-lieu de la commune d'Akkerou, lorsque le premier tombe nez à nez avec les terroristes qui dressaient leur faux barrage à la sortie du même village sur le chemin de wilaya n°158 menant vers Azeffoune.

Le faux barrage était dressé par un groupe armé composé d'au moins 7 individus. Les terroristes ont sommé le chauffeur du camion de s'arrêter avant d'ouvrir le feu sur lui.

Son accompagnateur a été retenu en otage pendant

plusieurs minutes avant de d'être relâché alors que le camion a été incendié sur les lieux. Les occupants du second camion ont réussi à prendre la fuite en constatant la présence des terroristes sur leur route. Immédiatement, les éléments de l'Armée nationale populaire ont lancé une opération de recherches des auteurs de ce lâche attentat terroriste qui vient rompre l'accalmie relative enregistrée depuis quelques mois dans cette zone très infestée de groupes armés.

Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar

30 contrebandiers arrêtés

Trente contrebandiers ont été arrêtés et 1 camion et 2 véhicules tout-terrain saisis, mardi, à Tamanrasset et à Bordj Badji Mokhtar par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'ANP, relevant des secteurs opération-

nels de Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6^{ème} Région militaire), ont appréhendé, avant-hier, 17 mars, 30 contrebandiers», lit-on dans le communiqué. Lors de ces opérations, 1 camion, 2 véhicules tout-terrain, 7,16 tonnes de denrées alimentaires, des médicaments, des produits pharmaceutiques, 1.200 paires de chaussures, 3.590 litres de carburant, 34 détecteurs de métaux, 540 g de pierres contenant de l'or, 10 téléphones portables et une somme d'argent

estimée à 2.500 DA et 55.500 CFA, ont été saisis, a précisé la même source. Dans le même contexte, les éléments de la Gendarmerie nationale, relevant des secteurs opérationnels d'Oran (2^{ème} Région militaire) et d'Adrar (3^{ème} Région militaire) ont intercepté 7 migrants clandestins, a ajouté le communiqué du MDN. Par ailleurs, les éléments des garde-frontières de Bechar (3^{ème} Région militaire) ont saisi 24,36 kg de kif traité », a conclu la même source.

Ghazaouet

Quatre marins-pêcheurs secourus

K. Assia

Quatre marins-pêcheurs, originaires de Cherchell, ont été secourus, mardi, au large de Ghazaouet, par les forces navales de la façade maritime ouest. Ils avaient pris le départ, la veille, lundi vers 14h30, à partir de Honaine, à bord d'un petit métier pour pêcher l'espadon. Une panne de moteur a immobilisé l'embarcation et se trouvaient livrés à eux-

mêmes et dans de mauvaises conditions météorologiques. Une fois l'appel d'urgence lancé, une vedette de sauvetage des garde-côtes a porté secours aux victimes, repérées, à 28 miles au nord de Ghazaouet. Ces unités ont ramené les pêcheurs à terre sans, pour autant, le faire pour leur embarcation qui avait sombré. Les victimes ont été ramenées au port de Ghazaouet et conduites à l'hôpital. Elles seraient, hors de danger.

Netanyahu à Washington, à Paris... comme chez lui

Par A. Benelhadj

La taille d'Israël induit en erreur les arpenteurs qui s'improvisent géostratèges. Il n'y a que les bêtises pour ne pas apercevoir ce rhizome complexe qui couvre l'espace de la décision à l'échelle de la planète. Par ailleurs, plus qu'un territoire, Israël est l'opérateur symbolique qui relie (de "religere") toute la communauté juive mondiale en perpétuelle reconstruction. Israël fait pétition de ne relever ni de la géographie ni de l'histoire ordinaires. Plus que pour toute autre collectivité humaine organisée, mythes et légendes déterminent l'espace-temps d'une communauté qui échappe aux lois de la nature. Du moins s'efforce-t-elle de convaincre et s'en convaincre...

Israël participe - le plus souvent dans l'ombre des puissances occidentales - à des conflits très éloignés de ses frontières (en Méditerranée, en Afrique, en Asie ou en Amérique Latine). Cependant, bien que complémentaires, les intérêts stratégiques israéliens et américains ne sont pas situés à la même échelle. Évidemment globale pour Washington. Prioritairement locale pour Israël (on ne peut s'affranchir totalement des contraintes de l'espace euclidien).

De là découlent une multitude de discordances et d'escarmouches d'importance variable entre les deux pays. Dans la plupart des cas, jamais sur l'essentiel (de gros intérêts y pourvoient). Et dans la plupart des cas, elles demeurent enfouies dans le secret des exécutifs...

Jamais peut-être les relations entre le président des Etats-Unis et le premier ministre israélien n'ont atteint un tel niveau de défiance que celui constaté le mois dernier, lors de la visite impromptue du chef d'Etat israélien au Congrès. Il est possible que cet événement marque une rupture - dont le degré de gravité sera à évaluer - dans les relations entre les alliés.

Pour trois raisons (au moins), ce différend se distingue des précédents.

- Le premier ministre israélien se déplace aux Etats-Unis sans en informer officiellement le président américain et même - lorsque la visite a été rendue publique - la maintient contre l'avis d'Obama.

- Traditionnellement géré dans la discrétion, il est aujourd'hui mis en scène et présenté comme conflit majeur au vu et au su de tous.

- De manière ostentatoire un chef d'Etat israélien s'ingère dans les affaires politiques intérieures des Etats-Unis. En toile de fond, une tension personnelle chronique entre Obama et Netanyahu. Qui peut au monde se permettre d'offenser impunément l'hyperpuissance américaine ? Il tombe sous le sens qu'une approche en termes de pays ou de relations internationales, ne permet pas de saisir la complexité de la situation.

PETITES HUMILIATIONS ENTRE ALLIÉS...

Soigneusement tus, les précédents à la visite du premier ministre israélien aux Etats-Unis en février dernier ne manquent pas.

Ce n'est pas la première fois que les Israéliens font des mauvaises manières à leurs "amis" américains et européens. Les cas sont nombreux et régulièrement rapportés : par les Israéliens pour s'en vanter, les Arabes pour s'en moquer et montrer à quel point l'Occident-arbitre, garant de la paix du monde n'est pas crédible, par les "complotistes" et les antisémites de tout poils ou par une multitude d'anti-américains primaires. Il n'est pas d'Empires qui n'ont pas d'ennemis.

Il est un fait qu'un chat - ainsi nommé - ne peut nier d'être ce qu'il est. Pour s'en tenir à ce millénaire, quelques exemples pédagogiques.

Souvenirs. On raconte que les Israéliens ont décidé la destruction de la centrale nucléaire irakienne Ozirak, en juin 1981, sans prévenir ou recueillir l'aval des Etats-Unis[1]. Autant tenter de faire croire que les "vedettes de Cherbourg" aient pu être enlevées par un commando israélien. Dans la nuit du 24 au 25 décembre 1969, à l'insu du président Pompidou (ancien directeur général de la Banque Rothschild)... Qu'est-ce qu'on ne ferait pas pour conforter le mythe de la "politique pro-arabe" de la France ? Afin de justifier, sous l'apparence d'une politique d'équilibre, le parti pris en faveur d'Israël.

Si le soutien des Etats-Unis à Israël est une question qui n'a jamais fait débat, les relations entre les deux pays connaissent quelques fois des hauts et des bas. Même entre alliés, il arrive que leurs intérêts ne coïncident pas. Même si les termes de leurs divergences ne sont pas toujours clairs.

1.- En avril 2002, alors que les Israéliens menaient des opérations militaires en Cisjordanie, les Européens avaient convoqué à la hâte à Luxembourg, une réunion de leurs ministres des affaires étrangères. Bien que convaincus que l'urgence est d'obtenir du gouvernement d'Ariel Sharon un arrêt, les Quinze s'étaient montrés incapables d'adresser un message de fermeté au gouvernement israélien. Ils ont de facto rendu celui-ci juge du bien-fondé et de l'ampleur de leur seule initiative diplomatique, consistant à envoyer sur place une mission européenne conduite par Josep Piqué, ministre espagnol des affaires étrangères, et Javier Solana, chef de la diplomatie européenne.

Son rôle était de convaincre le gouvernement de M. Sharon de mettre en œuvre la résolution 1402 des Nations Unies, qui enjoignait à Israël de retirer ses troupes des villes palestiniennes.[2]

L'Union Européenne avait confié à M. Aznar la mission de rencontrer le président Arafat ainsi que le chef du gouvernement israélien. La réponse de M. Sharon est tombée le lendemain : le gouvernement s'oppose à une rencontre avec le président de l'Autorité palestinienne, prisonnier de fait à Ramallah. " Nous ne permettrons pas à une délégation européenne de briser l'isolement que nous imposons à Arafat. "

Résultat : les confusions européennes - et le jeu américain dans les coulisses -, sans oublier le poids des réseaux sionistes dans les différents pays de l'Union, achevèrent de rendre impossible la moindre décision européenne. Même l'hypothèse - évidemment inconcevable - d'une suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël (seul véritable moyen de pression sur l'Etat juif dont disposaient les Quinze) a très vite été abandonnée.

2.- En janvier 2009, le Conseil de sécurité de l'Onu s'appretait à voter une résolution appelant à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza. Les Etats-Unis sous la conduite de C. Rice devait approuver cette résolution. Israël avait alors exercé les pressions nécessaires pour amener Washington à voter contre.

Ehud Olmert, premier ministre israélien d'alors, s'en était abondamment vanté. Les médias n'avaient pas jugé utile de faire la publicité qu'ils méritent aux propos savoureux ci-après.

Ehud Olmert avait exigé de parler à George Bush à dix minutes du vote.

- " Quand nous avons vu que la secrétaire d'Etat, pour des raisons que nous n'avons pas vraiment comprises, voulait voter en faveur de la résolution de l'Onu (...), j'ai cherché le président Bush et on m'a dit qu'il était en train de prononcer un discours à Philadelphie. "

- " J'ai dit : 'Tant pis, il faut que je lui parle maintenant', a poursuivi Olmert, décrivant le président sortant américain comme un "ami sans égal" d'Israël.

- " Ils l'ont fait descendre de la tribune, l'ont conduit dans une pièce à part et je lui ai parlé. "

- " Je lui ai dit : 'Vous ne pouvez pas voter en faveur de cette résolution.' "

- " Il a dit : 'Ecoute, je ne suis pas au courant. Je ne l'ai pas vue. Je ne connais pas bien la formulation.' "

Ce à quoi Olmert a répondu : " Moi, je la connais. Vous ne pouvez pas voter pour. "

- " Il a donné un ordre à la secrétaire d'Etat et elle n'a pas voté en faveur de cette résolution qu'elle avait préparée, formulée, organisée et négociée. Elle a été plutôt humiliée et s'est abstenue sur une résolution qu'elle avait mise au point ", fanfaronne le Premier ministre israélien.

La chef de la diplomatie américaine s'est finalement abstenue et la résolution a été adoptée le 8 janvier par les 14 autres membres du Conseil.

Cela n'a pas changé grand-chose au résultat du vote, ni d'ailleurs à la situation à Gaza ou en Palestine. Ce qui importe ici, c'est la jubilation (et celle de Olmert atteint des sommets d'immaturité) des Israéliens à me-

surer le pouvoir qu'ils possèdent et qu'ils exercent sur leur grand allié américain et à en faire part sans vraiment se retenir.

Si les Etats-Unis ne sont pas ménagés que dire alors du traitement réservé aux pays européens. Généralement, une telle question provoque (au mieux) des sourires polis en Israël.

La posture gaullienne de la France n'est plus qu'un vague souvenir. Elle est donnée en exemple qu'il serait prudent de ne pas suivre à tous les " vrais amis " d'Israël, et la dernière visite de Jacques Chirac à Jérusalem en octobre 1996 permet de mesurer le chemin de croix que devrait emprunter l'Union Européenne pour se construire une véritable politique étrangère. Après tout Chirac ne demandait rien de plus que de maintenir autour de lui sa propre garde rapprochée et de pouvoir échanger librement des poignées de mains avec des Palestiniens de la vieille ville. D'évidence, chacun avait compris que la principale mission des gardes israéliens n'était pas la " sécurité " du président français. Depuis, les représentants français en Israël qui expriment la moindre sympathie pour la cause palestinienne sont soumis à des tracas qui frisent l'humiliation : des tentatives interminables aux Check point et cela peut aller jusqu'au rudoisement sans ménagement, comme le traitement infligé à une diplomate française, Marion Fesneau-Castaing, qui accompagnait une mission humanitaire en Cisjordanie en septembre 2013.

" Ils m'ont éjectée du camion et forcée à rester au sol, sans considération pour mon immunité diplomatique ", s'était-elle insurgée. Ayant giflé le soldat qui la maintenait à terre, régulièrement menacée, elle fut obligée de quitter Israël en accord avec le Quai d'Orsay.

Avant de s'imposer à Washington, le premier ministre israélien a commis une indécatesse similaire en France. Une sorte de galop d'essai.

Alors même que le président français avait expressément averti qu'il n'était pas le bienvenu à Paris, Netanyahu s'est glissé sans être gêné le moins du monde, au premier rang d'un cortège le dimanche 11 janvier, au lendemain de l'attaque de Charlie Hebdo, aux côtés de Mme Merkel, de D. Cameron, M. Renzi... et M. Abbas.

Avant de venir à Paris Netanyahu s'est autorisé une critique en règle de l'insécurité vécue par les juifs de France, invitant ses coreligionnaires à faire leur Aliya et " monter " vers Israël. Les répliques de M. Valls et de F. Hollande, le premier ministre israélien n'en a cure.

LE CONGRÈS RÉPUBLICAIN OFFRE UNE TRIBUNE ANTI-OBAMA À NETANYAHU

Tout (re) commence fin janvier. Le président de la Chambre des représentants, le républicain John Boehner, rend publique l'invitation adressée à B. Netanyahu, pour la troisième fois, à prononcer le 11 février un discours devant les deux chambres du Congrès, une tribune prestigieuse. La Maison Blanche a été prise de court, prétendant n'avoir été informée par les républicains que peu avant leur communiqué.

Ainsi, dès son annonce, ce voyage-surpri-

se de B. Netanyahu était placé sur le signe de l'affront et des hostilités ouvertes entre d'une part Israël et le Congrès, désormais dominé par les républicains et, d'autre part, la Maison Blanche.

Seuls Churchill et Ben Gourion, avant lui, Sauront été invités trois fois à s'exprimer devant cette assemblée. Singulier privilège que celui de ce premier ministre israélien d'origine lithuanienne qui connaît très bien les Etats-Unis pour y avoir pendant une vingtaine d'années, résidé, achevé sa formation (au MIT) et occupé divers postes dans la diplomatie et le conseil.

Netanyahu est multilingue. Il parle l'hébreu et l'américain (presque) sans accent. Mais - de notoriété publique aux Etats-Unis - la langue qu'il maîtrise le mieux, avec un indiscutable talent, c'est le " républicain ".

Washington a exprimé son exaspération après l'annonce surprise que le Premier ministre israélien avait été invité par les républicains, en plein débat sur le nucléaire iranien à Genève. Le 21 janvier, en termes diplomatiques mais sans équivoque, le porte-parole de Barack Obama a fait part de l'agacement américain à l'encontre du Premier ministre israélien, prévenant que Netanyahu ne sera pas reçu à la Maison Blanche.[3]

" Le protocole classique est que le dirigeant d'un pays prenne contact avec le dirigeant du pays dans lequel il se rend, c'est certainement la façon dont les voyages du président Obama à l'étranger sont organisés, et cet événement semble donc être un écart au protocole ", a déclaré Josh Earnest. " Les Israéliens ne nous ont pas informés du tout de ce voyage ", a-t-il ajouté. (AFP le mercredi 21/01/2015 à 22:00).

Dans un discours qu'il avait annoncé avant même son arrivée aux Etats-Unis comme " historique "[4], B. Netanyahu s'en est pris avec véhémence mardi 03 mars au Capitole, au " très mauvais " accord sur le nucléaire iranien que le président des Etats-Unis B. Obama veut conclure avec Téhéran d'ici fin mars.

Au même moment, les chefs des diplomaties américaine et iranienne, John Kerry et Mohammad Javad Zarif, négociaient en Suisse pour trouver un règlement définitif censé encadrer le programme nucléaire de la République islamique.

Face au Congrès, son discours se pose dans une perspective qui dépasse le cadre israélien ou américain : " le régime iranien n'est pas seulement un problème juif ; il représente une grande menace pour la paix dans le monde. " dit-il. " Problème Juif " ? En vérité ?

Passé inaperçue par les médias, cette répartition est pourtant essentielle. Netanyahu est obsédé par la " bombe iranienne ". Mais il est aussi tourmenté par une autre question : la judéité d'Israël. Pour lui, la paix ne pourra être envisagée un jour qu'à une condition : que la nature juive d'Israël soit établie, reconnue et juridiquement ainsi validée d'abord par le Palestiniens, par la communauté internationale et par ses voisins.[5] Entre-temps, il fait comme tous ses prédécesseurs, il colonise tout ce qui peut l'être, " centimètre carré par centimètre carré ". Réflexe de rapace : ce qui est pris n'est plus à prendre...

Suite en page 08

Note :

[1] 6 F-15 et 8 F-16 de l'armée de l'air ont volé jusqu'en Irak, à l'insu des détecteurs d'avions jordaniens et irakiens, et ont lâché 10 tonnes de bombes sur le réacteur nucléaire. à trois semaines des élections à la Knesset. En 1991, durant l'opération " Tempête du désert ", plusieurs raids massifs de F-117 et de F-111 détruisent le complexe qui était l'un des plus fortifiés d'Irak.

[2] Le Monde, J. 04 avril 2002

[3] Curieusement, certains médias européens ont prétendu que c'est au contraire à Netanyahu qui a refusé de rendre visite à Obama. Passons... Selon l'analyste Aaron David Miller, ce joker sorti de sa manche par l'administration Obama n'a été en fait qu'un prétexte, car " l'idée selon laquelle on ne reçoit pas un Premier ministre israélien juste avant des élections est tout simplement fausse ". Par exemple, des discussions entre Bill Clinton et Shimon Peres ont été organisées à la Maison Blanche quelques semaines seulement avant les élections législatives de mai 1996, qui avaient vu la défaite du Premier ministre sortant au profit de... Benjamin Netanyahu. (AFP le S. 14/03/2015 à 10h01)

[4] " Je pars à Washington pour une mission fatidique, historique même. J'ai le sentiment d'être l'émissaire de tous les citoyens d'Israël, même de ceux qui sont en désaccord avec moi, et de tout le peuple juif ". Naturellement, il faut entendre ici l' " histoire " dans un sens israélien : l'interférence du fait et de son alter ego imaginaire. Ici, de tradition, la réalité confine au mythe

[5] " La condition préalable fondamentale pour mettre fin au conflit est la reconnaissance publique et catégorique d'Israël en tant que patrie du peuple juif par les Palestiniens. " Discours de Benjamin Netanyahu au Centre Begin-Sadate de l'université Bar-Ilan. 14 juin 2009. Dans cette démocratie exemplaire, les Palestiniens feront sans doute figure de sous-citoyens ou parqués dans des bantoustans.

Netanyahu à Washington, à Paris... comme chez lui

Suite de la page 07

LE PROFESSEUR NETANYAHU

Netanyahu ne s'est pas contenté (cela pourrait se comprendre) de diverger avec les autorités américaines au nom de la sécurité de son pays. [6]

Non. Netanyahu vient à Washington dire au Congrès américain que leur président et leur gouvernement sont incompetents. Au cœur même du pouvoir US, il vient administrer une leçon de géostratégie. Assis sur une majorité hostile à la Maison Blanche, un président étranger est invité par des Américains à infliger une correction au président.

Comble d'inconvenance et de cynisme, il va jusqu'à se porter garant des bonnes relations entre les Etats-Unis et Israël. Le Premier ministre israélien assure que leur alliance est " plus forte que jamais " et continuera de se renforcer. Les commentaires faisant état d'une détérioration des liens bilatéraux sont " non seulement hâtifs, mais tout bonnement faux ", insiste-t-il, contre l'évidence.

Un coup de griffe au passage à Obama hostile à la visite de Netanyahu " officiellement " en raison de la proximité des élections en Israël (prévues le 17 mars prochain) : " L'alliance remarquable entre Israël et les Etats-Unis a toujours été au-dessus de la politique. Elle doit toujours rester dessus de la politique. " dit-il alors que son allocution - qu'il le veuille ou non - participe de sa campagne électorale.

Il enfonce le clou en se déclarant " en droit d'exprimer haut et fort ses divergences avec l'administration Obama " (Reuters le L. 02/03/2015 à 18h25). Il faut bien prendre la mesure de ces déclarations : si les mots ont un sens (particulièrement quand on sait l'attention portée à la lexicologie et à la sémantique dans un pays et une communauté tourmentés par les mots, les signes, les sens et leurs références), un homme politique étranger qui vient de " droit " défier les président des Etats-Unis chez lui, est un acte de première importance qui interroge.

Est-il concevable qu'un homme d'Etat étranger se barde d'un droit qui ignore un président des Etats-Unis au nom du président du Sénat, jouant ouvertement l'un contre l'autre ?

Pour couronner le tout, chacune de ses phrases est ponctuée par un standing ovation (43 en tout, un record) et, dans une scansion (presque) unanime, les braves congressistes américains rythment les affirmations impétueuses d'un Netanyahu vindicatif et autoritaire à Washington comme chez lui. Jamais la Knesset ne lui aurait réservé un tel accueil triomphal.

Seuls de très rares élus refusaient de se lever et d'applaudir, alors que le matin même 60 des 232 élus démocrates du Sénat et de la Chambre des représentants déclaraient qu'ils n'assisteraient pas au discours, en signe de protestation. Il semblerait qu'ils ont changé d'avis... les gradins ne semblaient vraiment pas clairsemés.

Netanyahu termine son discours par des rododromes majuscules, avec une pause entre chacune d'elle pour bien marquer les esprits :

- " Israël à les moyens de se défendre ! "

- " Israël se défendra même seul. "

Et, n'oubliant pas les subventions multiformes que lui alloue Washington, prudemment il ajoute : " Mais je sais qu'Israël n'est pas seul et que l'Amérique est à ses côtés. " Et il conclut par une très formelle prière qui ferait transcender plaisir ces militants français épris de la laïcité à chaque fois qu'un musulman décline sa foi : " Que Dieu bénisse Israël et les Etats-Unis d'Amérique ! ". L'assistance est alors saisie d'une transe orgastique.

Juste un spectacle ? Que nenni !

Même parti le chef du Likoud en campagne est toujours là.

Dans la foulée de sa visite un projet de loi transpartisan, présenté par le démocrate Robert Menendez et le républicain Robert Corker obligerait le président Barack Obama à soumettre tout accord sur le nucléaire avec l'Iran à l'approbation du Congrès, l'empêchant ainsi d'ordonner toute levée des sanctions contre Téhéran pendant

une période de soixante jours, le temps que l'accord soit examiné (et donc rejeté) par les parlementaires.[7]

Barack Obama réplique en menaçant d'opposer son veto, estimant que cette loi empiéterait sur son autorité présidentielle et qu'elle pourrait saboter les négociations en cours avec l'Iran.

Pour passer outre à ce veto, les promoteurs de cette loi devraient réunir une majorité des deux tiers au Sénat et à la Chambre des représentants pour qu'elle soit adoptée. Robert Corker a expliqué que son objectif était d'obtenir cette majorité des deux tiers pour adresser le " signal le plus fort " aux négociateurs. Beaucoup de membres du Congrès, qu'ils soient démocrates ou républicains, craignent que le gouvernement américain, très désireux d'obtenir un accord, fasse trop de concessions à la partie iranienne.

Précisément sur la question du nucléaire iranien, John Kerry s'était expliqué répondant à Netanyahu le lendemain de manière catégorique : " Personne d'autre (que le groupe P5+1) n'a présenté une alternative plus viable, plus durable, sur les moyens d'empêcher l'Iran d'acquiescer l'arme nucléaire ". Exiger purement et simplement que l'Iran capitule, ce n'est pas un plan. Et aucun de nos partenaires du P5+1 ne nous soutiendrait là-dessus. [8]

Tout au long de ces joutes pas un mot sur l'armement nucléaire israélien. Il faudra bien pourtant qu'un jour il soit mis lui aussi sur la table des négociations, que cela plaise ou non.

En répondant à l'invitation lancée par John Boehner, président républicain de la Chambre des représentants, contre l'avis de la Maison Blanche, le chef du Likoud a rompu avec une longue tradition israélienne qui a toujours veillé jusque-là à ne pas s'immiscer dans les méandres de la politique intérieure américaine et à ne pas jouer des contrepouvoirs subtiles entre démocrates et républicains. Le lobbying courant suffisait largement.[9]

Cette visite non désirée prenait alors une dimension singulière entre des pays réputés être de très fidèles alliés. Netanyahu offense le pays qui l'accueille en faisant fi de l'avis de son Président, forçant sa porte et y prenant la parole contre son gré. Le fait qu'il le fasse avec la complaisance du Congrès où la communauté juive sioniste est très influente, étonne et interroge...

C'est d'autant plus singulier que, si entre américains et israéliens il y a quelques fois des divergences tactiques, Washington est un inconditionnel allié d'Israël quel que soit le parti aux affaires.[10]

Entre 1972 et 2006, les Etats-Unis ont mis leur veto à 42 résolutions des Nations Unies critiquant Israël. Les Etats-Unis ont usé d'un 51ème veto en février 2011 contre une résolution condamnant la colonisation israélienne (" à contrecœur " a-t-on laissé entendre à Washington).

En 2006, pendant qu'Israël bombardait le Liban, la Chambre des représentants a adopté, par 410 voix contre 8, une motion de soutien inconditionnel à Israël. Sans le lobby pro-israélien, " la guerre [d'Irak] n'aurait presque certainement pas eu lieu "[11].

Les Israéliens avaient-ils vraiment besoin d'une telle démonstration et prendre le risque de blesser ainsi leur plus fidèle et indéfectible allié ?

Certes, la plupart des médias n'accordaient à ce voyage (et à la valeur que Netanyahu lui conférerait) qu'une importance relative, une querelle badine entre amis.

L' " HYPERPUISSANCE " HUMILIÉE

D'ordinaire, les Israéliens ont le triomphe discret et modeste. Non qu'ils présentent la discrétion et la modestie. Bien le contraire. Seuls les impératifs de sécurité (entendu au sens large) et l'entretien de l'image israélienne du faible au fort (la sempiternelle fable d'un David limité quantitativement mais exceptionnellement clairvoyant face au barbare Goliath, grossier et ontologiquement inapte à l'intelligence) tempèrent un orgueil démesuré et une intime conviction (au fond bien infantile) de supériorité de nature.[12]

Netanyahu vient narguer le président



élu des Etats-Unis, " l'homme le plus puissant du monde " chez lui. Il est à son aise. Il dispose d'une terrible machine qui pratique publiquement un explicite trafic d'influence, manipulant ses élus (du Sénat et du Congrès) d'autant plus facilement qu'elle a financé les campagnes électorales et fabriqué la carrière de beaucoup d'entre eux, se donnant ainsi le pouvoir de peser sur leurs décisions.

C'est le jeu. Commerces, finances, communications... dansent en réseau selon une partition qui ne souffre pas la fausse note. Gare au contrevenant ! L'AIPAC veille.

On devine Obama bougonner dans son coin, mais il est peu probable que sa bouderie prête à conséquences (à supposer qu'un biais psychologue ait ici une quelconque pertinence : n'oublions pas que le patron de la Maison Blanche est un professionnel et possède un art consommé de la distanciation). Et cela même s'il n'a plus de mandat présidentiel à briguer.

Obama participe d'un système où couleur de peau, opinion politique, fidélités conjugales, amitiés ou sens de l'honneur... pèsent d'un poids qui ferait rire le plus médiocre potache d'une école de sciences politiques.

Ce n'est pas Obama qui est humilié. Le président américain a sans doute, comme ces politicards aguerris, une peau de rhinocéros, à l'épreuve des balles et du ridicule. Que ceux qui trouvent la série House of Cards excessive et désespérante seraient avisés de tenir la réalité pour plus glauque.

Il ne le sait pas encore. Il en prendra fatalement conscience un jour, mais en cette étrange cérémonie dans laquelle Netanyahu et les républicains se prêtent à une danse du scalp, c'est le peuple américain qui a été humilié. Et avant de l'être par un chef d'Etat étranger (qui ne l'aurait pu autrement), c'est d'abord par ses propres élus et ses propres politiques qu'il l'a été.

Toutefois, dans cet univers opaque d'où ne transparait que ce que l'on décide de laisser " fuiter " via des réseaux d'information et de communication sous contrôle, il est clair que, derrière ce qui se donne à voir, des forces politiques puissantes s'affrontent brutalement autour d'enjeux que l'on n'arrive pas à clairement discerner.

" Eté comme hiver, c'est toujours l'hiver " (Jacques Prévert)

Au fond, que cette virée américaine facilite ou non la réélection de Netanyahu n'a que peu d'importance. Les rituels de la démocratie représentative confinée aux urnes et aux grandes messes électorales ont usé l'essentiel de leur crédit. Un peu partout dans le monde le premier parti politique est

celui des abstentionnistes. Et la dépolitisation des citoyens convient parfaitement aux politiques professionnels.

Ni la politique israélienne, ni la situation des Palestiniens ne changeront. Depuis 1948, les travaillistes et le Likoud alternent la même politique. Leurs divergences sont mineures sur l'essentiel. Il en est de même du soutien américain, avec ou sans Obama. Que les dirigeants israéliens et américains s'entendent ou pas, c'est toujours la Palestine qui trinque et, dans la région, la paix demeurera une utopie qu'Ibrahim Warde a très bien résumé par le titre d'un de ses articles : " Il ne peut y avoir de paix avant l'avènement du Messie "[13].

Comme s'il était dans son pouvoir d'en décider, Netanyahu vient de promettre à ses électeurs que s'il est réélu l'idée d'un Etat palestinien sera définitivement écartée.

CARTES BROUILLÉES

Quels sont les vrais enjeux de ce cavalier voyage aux Etats-Unis du premier ministre israélien ?

De nombreuses questions restent en suspens. Relatives à la nature exacte des controverses domestiques américaines entre Maison Blanche et Congrès, notamment à propos de la gestion des intérêts américains au Proche Orient. Si on laisse de côté la bataille des ego, on peut s'interroger sur la nature exacte des relations entre Washington et Israël et de leurs approches des divers conflits que connaît cette région. Est-il imaginable que Washington puisse prendre des initiatives sans concertation étroite avec Israël ? Ces querelles largement exposées au vu et au su de tous relèvent-elles d'un jeu de rôles sophistiqué auquel sont invités Français et Britanniques et révèlent-elles de sérieuses divergences d'intérêts ?

Les Israéliens auraient-ils délibérément franchi une limite ? Laquelle ? L'effet de quelles causes ? Pour quels objectifs ?

Tous les conflits de la région sont liés : l'Ukraine, l'Afghanistan, le nucléaire iranien, la " bombe " pakistanaise, la Palestine, la Syrie, l'Irak, le Yémen, les troubles intérieurs dans les monarchies du Golfe, les crises " printanières ", la déstabilisation de la Libye et des pays du Sahel... Naturellement, la chute brutale et du prix du baril et de sa monnaie le dollar ne peut être appréhendée en dehors de l'évolution de ce paysage à n dimensions, dans un système d'équations où il y a plus de variables que de constantes.

A. B.

Note :

[6] Le discours de Netanyahu a été retransmis en direct par les chaînes israéliennes et américaines qui comptent, mais aussi par Euronews et France 24 qui a délaissé les débats du Sénat sur l'environnement. On compte aussi i24 News, la chaîne israélienne de M. Drahî (4ème fortune de France) qui a mis la main sur de nombreux médias français - tous supports confondus : Numéricable, SFR, l'Express, L'Expansion, Libération... i24 est officiellement luxembourgeoise émet en France à partir de Jaffa depuis juillet 2013 et se donne pour mission de faire contrepoids à El Jezira, émettant en français, en anglais et en arabe. Mais ni en hébreu, ni en Israël.

[7] Reuters le J. 05/03/2015 à 21:12

[8] Reuters, le mercredi 04/03/2015 à 18:01

[9] Dont se charge très efficacement l'AIPAC (American Israel Public Affairs Committee : Comité américain pour les Affaires publiques israéliennes. Derrière cette institution la plus connue qui a pignon sur rue, il y a une multitude d'organisations plus ou moins officielles qui agissent à tous les niveaux, réseaux politiques, administrations fédérales, associations caritatives, collecte de fonds pour Israël, manifestations culturelles ou cultuelles... Cela va des faucons de la Zionist Organisation of America aux colombes de Peace Now.

[10] Mme Samantha Powers, ambassadrice des Etats-Unis auprès des Nations unies, vient de rappeler que, ces six dernières années, le président Obama avait consacré 20 Mds\$ à la sécurité d'Israël (Le Monde Diplomatique 04 mars 2015). Les Etats-Unis ont quitté l'Unesco lorsque, en 2011, la Palestine y a été admise.

[11] Lire, Mearsheimer John J. et Walt Stephen M. (2007) : Lobby pro-israélien et la Politique étrangère des Etats-Unis. La découverte, Paris (2009). 495 p.

[12] De nombreux sites sionistes se plaisent à compter les Nobel juifs. Tout le monde a en mémoire le mot du Général : " Un peuple fier, sur de lui et dominateur... " (1967). Mais tout le monde sait aussi ce qu'il en est réellement des fables, des mythes et des coûts marketing farineux mobilisés pour les conforter.

[13] Le Monde diplomatique, septembre 2002

L'Algérie face à la crise libyenne : quels dangers et quelles options pour la sécurité nationale ?

Par Yahia Zoubir *
& Djallil Lounnas *

L'assassinat de 21 coptes égyptiens le 17 février en Libye par la branche libyenne de l'Etat islamique a provoqué une vague d'indignation internationale et pose de nouveau la question d'une intervention militaire dans ce pays.

En effet, depuis l'effondrement du régime du Colonel Kadhafi en 2011, l'Etat libyen s'est littéralement désintégré plongeant le pays dans un véritable chaos dans lequel s'affrontent des dizaines de milices puissamment armées qui menacent la stabilité de l'ensemble de la région. Cette situation chaotique a également provoqué l'affaiblissement des acteurs politiques traditionnels libyens émanant du système tribal et produit de nouveaux acteurs (Al-thuwar) dont la légitimité tient de leur participation à la révolution contre le régime de Kadhafi. De plus, le désordre a donné naissance à des groupes armés islamistes qui ont pris pied dans différentes régions du pays, chaque groupe avec des allégeances diverses. Ainsi, suite à l'opération Serval au Mali en janvier 2013 les brigades d'AQMI et le groupe Al-Mourabitoune de Mokhtar Belmokhtar se sont repliés dans le Sud-Ouest libyen tandis qu'un groupe se revendiquant de l'Etat islamique s'est implanté à Derna. La prolifération de ces groupes qui, faut-il le rappeler, ont récupéré un armement sophistiqué et/ou bénéficié d'armes parachutées par l'OTAN et originellement destinées à la révolution libyenne, représentent une menace pour toute la région du Maghreb-Sahel.

Les dangers pour l'Algérie d'une persistance de ces bouleversements et de la présence de ces groupes armés sont multiples et menacent sa sécurité nationale. L'attaque contre le complexe gazier d'In Amenas en janvier 2013 en est la preuve on ne peut plus tangible. De plus, et étant donné la porosité des frontières et le fait que ces groupes sont des organisations transnationales, tout événement ayant lieu dans un pays du Sahel ne manquera pas d'avoir un impact sur les autres. Dans ce contexte, sécuriser la frontière algéro-libyenne implique également la nécessité de sécuriser au moins les frontières algéro-nigérienne et algéro-malienne. Or, comme nous l'a montré la crise malienne, ces Etats voisins de l'Algérie demeurent des Etats fragiles ou même faillis, ayant d'immenses difficultés à sécuriser leurs frontières. En additionnant les frontières de l'Algérie avec celles de ces pays, on fait face à plus de 3000 km de frontières à sécuriser, dans des régions désertiques, mal contrôlées ou pas du tout et ouvertes à toutes sortes de trafics : humains, drogue, cigarettes, carburant, et d'armes, en plus de l'immigration illégale. Tout cela avec le risque que le scénario malien se reproduise.

Dans ce contexte, et à heure où l'Egypte appelle à une intervention militaire par une coalition internationale qui serait formée de l'Egypte, la France, l'Italie et les pays du Golfe, et possiblement le Canada, il s'agit pour nous dans ce qui suit d'analyser les coûts, bénéfiques, et conséquences des options qui s'offrent à l'Algérie afin d'assurer sa sécurité. Les options consistent soit a/ à participer dans une coalition internationale à une intervention militaire, b/ rester en dehors de celle-ci et sécuriser ses frontières sans plus, c/ soutenir une ou des milices libyennes acquises aux intérêts de l'Algérie, d/ soit adopter une posture mixte, c'est-à-dire, une option qui combine une non-intervention (tout en collaborant discrètement avec une coalition) sans pour autant s'abstenir d'agir face à des menaces clairement identifiées.

Quels sont les scénarios que l'Algérie pourrait considérer ?

1- PARTICIPATION À UNE INTERVENTION DANS LE CADRE D'UNE COALITION :

RAISONS, AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

- L'Algérie est une puissance régionale : les budgets militaires du Maroc, de la Tunisie et de la Mauritanie réunis équivalent à 30% à celui d'Alger. Elle possède une expérience antiterroriste appréciable et a une meilleure connaissance des groupes armés islamistes dans la région, bien supérieure à celle qu'ont les autres pays de la région. Dans ce scénario où elle participe à une action collective, les coûts humains et financiers seraient partagés. Une telle participation permettrait à l'Algérie d'affirmer, contrairement à la faiblesse de sa politique durant les événements au Mali en 2012-2013, d'affirmer son leadership régional et d'influer sur la conduite des opérations. Ceci lui permettrait aussi de participer au règlement politique post-intervention. Et, d'empêcher l'Egypte et les pays du Golfe d'imposer leurs plans non seulement en Libye, mais aussi dans toute la région. Ainsi, elle représenterait ses intérêts de façon incontestable et protégerait ses soutiens, montrant à d'autres alliés potentiels qu'ils peuvent compter sur l'Algérie. Aussi, étant donné que l'action serait collective, il deviendrait plus facile d'éliminer efficacement et définitivement les groupes armés qui la menacent. Sa voix dans le système régional et international serait plus forte et mieux entendue. Il est évident que pour cela, il faudrait qu'elle revienne sa doctrine de défense, héritée des années 70, et donc somme toute obsolète qui voudrait qu'elle n'intervienne pas au-delà de ses frontières. Il existe une différence entre interférence dans les affaires internes d'un autre Etat et d'intervenir pour défendre ses intérêts vitaux, intervention reconnue dans le droit international (préemption).

- Malgré des bénéfices certains, les risques et coûts d'une telle intervention seraient très élevés.

- A l'heure actuelle, il n'existe en Libye aucune des conditions minimum pour une intervention réussie ; il n'y a aucun gouvernement légitime (même si celui de Tobrouk est reconnu par la communauté internationale) qui jouit d'une assise populaire. Les factions n'appellent pas à une telle intervention militaire et s'y opposent donc violemment.

- L'Algérie risquerait de projeter l'image d'un pays sous-traitant pour les pays occidentaux.

- Plus grave, elle risquerait de s'enliser dans un conflit coûteux financièrement et humainement : l'étendue du territoire libyen offre d'importantes possibilités pour les groupes et milices armés libyens de se replier et de se lancer dans une guerre d'usure meurtrière. L'ANP ne semble pas être entraînée pour de telles opérations qui nécessitent d'énormes moyens humains et technologiques.

- Une intervention entraînerait des risques d'attentats en Algérie même en guise de représailles. Les cellules salafistes dormantes pourraient prêter main-forte aux terroristes étrangers. De plus, il n'est pas certain du tout qu'une telle intervention jouisse d'un soutien populaire et pourrait déboucher sur des tensions politiques internes.

- L'intervention, si elle est mal préparée, pourrait dégarnir ou affaiblir les positions de l'ANP dans le pays : notamment en Kabylie face à AQMI et à la frontière avec le Mali.
- Les interventions étrangères en général

se soldent souvent par des échecs surtout dans le contexte de guerres civiles ; en réalité, elles ne font qu'aggraver le conflit à moins d'un consensus entre les factions impliquées : Irak (post-2003), Somalie, Angola (1975, intervention cubaine et sud-africaine), Serval au Mali (2013, éclatement des factions touarègues, persistance des violences). Dans le meilleur des cas, on pourrait avoir le gel d'un conflit lorsqu'on impose aux factions un compromis par la force et la négociation (Bosnie).

2- SOUTIEN À L'UNE DES FACTIONS

- Dans ce cas de figure, l'Algérie soutiendrait militairement (transfert d'armes qui nécessiterait la levée de l'embargo sur les armes par l'ONU) et financièrement une faction proche de ses intérêts : l'avantage est que cette faction réussisse à stabiliser la situation sans que l'Algérie ait à intervenir directement.

- Le risque serait similaire à la tentative employée par l'Egypte consistant à soutenir le général renégat Khalifa Haftar. Pour le moment, il ne semble pas qu'une des factions en Libye soit capable de s'imposer aux autres. De plus, le risque est que des puissances étrangères en fassent de même avec des factions proches de leurs intérêts et annulerait l'effet (potentiellement positif) de soutenir une faction proche des intérêts de l'Algérie.

Même dans une option optimiste, le problème se pose quant à la capacité d'une faction à s'imposer et pour l'Algérie de la contrôler. Les exemples de telles situations ne manquent pas : le Pakistan avait soutenu les Taliban dans les années 90, mais ces derniers donnèrent refuge à Al-Qaïda débouchant sur les événements du 11 Septembre.

3- ADOPTION D'UNE «POSTURE DÉFENSIVE»

- Celle-ci est l'option suivie par l'Algérie actuellement : sécurisation des frontières algéro-libyenne et algéro-malienne, coopération à travers un partage de l'information, et tentative de trouver un accord en favorisant un dialogue entre les factions libyennes, et, enfin, bloquer le retrait des groupes armés vers le pays, comme cela avait été fait lors de l'intervention française Serval au Mali en janvier 2013.

LES AVANTAGES DE L' « OPTION DÉFENSIVE »

- Cette stratégie de court/moyen terme a ses avantages car elle permettrait à l'Algérie de se tenir à l'écart des combats actuels en Libye, et donc de ne pas souffrir des répercussions directes de ceux-ci à la différence par exemple de l'Egypte voire des Etats-Unis et de la France.

- Un autre avantage de la posture défensive est que celle-ci nécessite moins de moyens humains, militaires et financiers qu'une intervention directe et cela tout en permettant à l'Algérie de demeurer un acteur incontournable dans la crise libyenne. Mais pour que cette posture réussisse il faudrait que son rôle de médiateur soit articulé efficacement et qu'elle fasse activer ses réseaux en Libye. Bien utilisées, ces actions feront d'elle un partenaire de choix dans toute solution dans la crise libyenne.

RISQUE DE L' « OPTION DÉFENSIVE »

A moyen/ long terme
- La difficulté de parvenir à un accord entre les dizaines de factions libyennes ayant des objectifs différents, voire opposés, fa-

vorise une persistance des violences, crée plus d'instabilité et ouvre la voie aux groupes extrémistes de l'Etat islamique qui montent en puissance. De plus, les groupes armés islamistes radicaux, tels AQMI et Al-Mourabitoune, pourront renforcer leur présence dans le pays, établir des camps d'entraînement, reproduisant ainsi une situation similaire à celle qui a prévalu au Mali dans les années 2000. Or, l'Algérie reste pour ces groupes une cible prioritaire. Le sud-ouest de la Libye est un marché d'armes à ciel ouvert et totalement hors de contrôle, avec toutes les conséquences possibles pour l'Algérie.

4- LA POSTURE «DÉFENSIVE/OFFENSIVE »

- Cette posture aurait pour objectif de faire la politique officielle algérienne actuelle. En effet, comme on a essayé de le montrer, une intervention directe dans le cadre d'une coalition a peu ou aucune chance de résoudre la crise libyenne, tandis que l'option dite défensive présente des avantages à court terme mais peut se révéler contreproductive à long terme en cas d'échec du dialogue ou si celui-ci venait à trop durer sans qu'il n'aboutisse à un quelconque accord assez rapidement.

- Dans ce contexte, il est impératif qu'Alger continue son rôle de médiateur tout en étant très sélectif quant aux factions qui seraient engagées dans ce dialogue : celles-ci doivent avoir une représentativité assez large auprès du paysage politique traditionnel libyen : grandes tribus et les grands groupes issus de la révolution libyenne avec sans doute des factions issues des anciens soutiens à Kadhafi. Ces factions doivent partager un minimum de consensus sur ce que devrait être l'avenir de la Libye. Ces factions doivent également être prêtes à s'engager dans la sécurisation du pays et donc, en ce qui concerne l'Algérie, l'isolement et l'élimination des groupes armés radicaux (AQMI, Mourabitoune, Etat islamique). Il faudra évidemment non seulement soutenir ces factions mais aussi les armer tout en les supervisant de très près.

- L'Algérie devrait se maintenir dans la posture dite défensive à savoir verrouiller les frontières et renforcer la coopération sécuritaire avec les Etats de la région et la communauté internationale. Pour autant, l'ANP doit rester en mesure d'intervenir militairement contre tout groupe clairement identifié et ayant pour objectif de mener une attaque sur le territoire algérien à partir de la Libye. Il s'agit non pas d'un déploiement massif et long mais d'opérations de neutralisation à l'extérieur de nos frontières dans un temps et espace très limités. Il serait question là d'opérations de forces spéciales soutenues par des moyens aériens, donc des opérations localisées avec un retrait quasi immédiat. Le but est une préemption dont l'objectif est d'éliminer une menace imminente. Cette conduite limiterait les risques issus d'une intervention militaire et permettrait d'éviter de s'engager plus directement dans un conflit qui a été créé par des forces extérieures à la région.

*Professeur en relations internationales et directeur de recherche en géopolitique à KEDGE Business School, France

*Chercheur au Centre des études pour la paix et la sécurité internationale (CESPI) de l'Université de Montréal

La mondialisation devient un mode régulateur de la gouvernance mondiale

(Deuxième partie et fin)

Par H. Miloud Ameer *

Il est certain de dire que le monde plus il devient globalisé, plus il devient non contrôlable pour qu'il soit enfin maîtrisé par une seule puissance dominante. La série de crises profondes connues le monde aujourd'hui en termes économiques (du chômage du centre au déplacement des usines aux périphéries, du manque de l'énergie aux horizons de 2025-2030 s'accroît par la recherche de l'exploitation nouvelle des gisements et miniers) dépassent celles en termes politiques, notamment dans le monde libéral. Celui-ci entame sa phase finale en matière économique pour dominer plus le reste du monde. L'ère est à l'économique plutôt que celle du politique. Cette situation économique qui crée plus de scénario politique a pour but de réaliser d'autres capitaux bénéfiques au service des forces occultes sous la finance mondiale. La guerre politique lors du colonialisme dans le monde entier (Afrique, Asie et Amérique latine) a suscité aujourd'hui celle de la guerre économique mondiale. Or, la gouvernance mondiale souffre du cadre légitime ayant des prérogatives nécessaires pour assurer cette métamorphose inadaptée à ce que le monde aurait besoin dans le fond. Mais le rôle de l'Etat est tellement affaibli qu'il ne devienne plus le maître du jeu pour assurer la relève du moment que le marché est en tête des événements sinon la partie cachée qui évoque souvent ce genre de crises politiques.

Assurer ce passage au nom de la démocratie relève du rôle de l'Etat pour aider le marché à s'en sortir. C'est pourquoi la gouvernance mondiale dans cette perspective ne peut pas aller plus loin dans la mesure où les institutions qui devraient jouer leur rôle ne répondent plus aux besoins de l'économie du marché. L'ONU en tant qu'un seul organisme souverain et légitime aux yeux des Etats ne peut plus assurer non plus ce qu'il devrait jouer comme rôle central en ce sens. Ce rôle administrateur plutôt que dirigeant qui est le sien ne lui confère pas de guider tous les Etats à être traités au même pied d'égalité.

La mission de l'ONU n'est pas admise en que telle de façon à créer l'équilibre entre Etats à travers leur implication appropriée dans le maintien de la paix dans le monde. Sa marginalisation du parcours des événements que les Etats suscitent, l'ONU fut écartée lors de la négociation de Dayton pour la Bosnie. Quant aux Etats-Unis, ils ne veulent plus que l'ONU soit engagée dans les opérations militaires en Afghanistan et la FIAS semble placée sous le commandement de l'OTAN. Quel est donc l'avenir de l'ONU ? Sa souveraineté dépasse-t-elle celle des Etats ? Jusqu'à quand le monde serait-il sauvé par ses Etats s'ils sont eux-mêmes menacés par d'autres ? A qui donc la faute ?

Mais la question fondamentale qu'on doit se poser relève-t-elle de l'ordre politique qui est derrière la crise économique ? Suite au rapport de la commission Stiglitz sur la crise économique et financière après avoir convoqué lors de la conférence le président de l'Assemblée générale, Miquel D'Escoto, en 2009, la reconnaissance a vu le jour par le fait qu'il y a eu bien une crise économique mondiale. Mais les principales puissances veulent ignorer qu'il y a bel et bien une crise économique et financière traversant le monde : cacher la phase ou dévoiler l'échec ? Et le G20 devient par la suite comme centre de décision sans équivoque. Le transfert des compétences onusiennes au G20 dans les domaines tels que politiques et économiques notamment à l'OTAN dans le domaine militaire alors sont des instruments de la Charte des Nations unies.

Le droit international ne reconnaît guère le marché sinon il devient faible devant ceux qui sont forts pour le rendre efficace. Du G5 au G20 en passant par le G6, et le G7 devient le G8 depuis 1998, que l'hégémo-

nie du marché bat son record afin d'imposer le libéralisme comme pièce de rechange face à la démocratie aux yeux des pays qui n'ont pas atteint ce stade de puissance. Ces puissances ne veulent plus reconnaître ou régenter les relations internationales suite à leur legs colonial et expansionniste.

Le dépassement de l'ONU par le G20 en fonction de son rôle a pour mission plus élargie à jouer. Dès 2008, en pleine crise mondiale que ces puissances veulent profiter du contexte pour élargir leur mission en fonction de leurs intérêts stratégiques souvent menacés selon eux par d'autres puissances afin de trouver l'équation adaptée à des nouvelles menaces au nom desquelles elles veulent réaliser leur but de domination. Elles préfèrent avancer dans la vision politique ainsi que dans le comportement économique. Il s'avère que ces puissances ne veulent plus assurer l'ordre mondial suite au désordre les frappant face à leurs intérêts stratégiques en jeu. L'ordre mondial contient plus de défis particuliers que l'entraide des Etats. La souveraineté de ceux-ci est-elle déjà menacée face au rôle du marché qui s'accélère, lui, en traversant les territoires, les mers et les continents ? La géopolitique moderne ne veut plus viser les terrains de guerre plutôt des marchés porteurs de bénéfices en ciblant plus de clients. L'ère est à la conquête de la puissance pour y dominer que les Etats-Unis veulent adhérer dans leur stratégie future comme mode de pénétration en bouleversant l'ordre du monde au détriment des autres Etats. Cette nouvelle stratégie coloniale d'essence néo-libérale menée par les Etats-Unis face aux puissances historiques, notamment européennes, ne fait que déplacer le centre de gravité de l'ordre mondial sous l'hégémonie américaine qui est en question. Sachant que celle-ci est souvent en force dans les petits territoires où des faibles Etats y règnent, possédant soit un terrain stratégique, soit leur sol contient des richesses colossales en énergie comme le cas de l'Afghanistan ou de l'Irak.

Si le G20 veut se présenter comme un "gouvernement mondial", c'est que la mission de l'ONU ne peut plus assurer ce rôle suite à la montée des défis multiples et variés que le G20 ne veut plus prendre une telle responsabilité. A cet égard, le G20 constitue en effet non pas le bateau amiral des puissances, mais plutôt l'échec du droit international animé par le droit national et sa version dans les faits et actions qui sont en question par rapport à législation et son application en cours. Le danger prochain viendrait de cet angle, cette fois-ci, du moment que la paix des nations n'est plus maintenue si l'ONU devient à la remorque des puissances. Or, la mission de l'ONU veut assurer en fait ce multilatéralisme dans les relations internationales contre le principe de l'égalité entre les nations grandes et petites, affirme la Charte des Nations unies.

L'ONU ENTRE LE DROIT INTERNATIONAL ET LES RELATIONS INTERNATIONALES : VERS QUELLE PERSPECTIVE COMMUNE ?

Difficile de renverser la donne en mettant l'ONU à la tête des événements que traverse le monde en l'absence des puissances. Celles-ci veulent en profiter pour dominer plus si ce n'est pas l'occasion qui le permet davantage en elle-même. Rien ne peut mettre l'ONU à jouer son rôle fondamental en dehors de ces puissances. Pourquoi l'ONU est en retard par rapport aux puissances ? La réalpolitik ainsi que la real diplomatie que l'ONU s'en charge que quiconque par le biais du statut des membres permanents du Conseil de sécurité ayant le droit du veto, alors ils sont devenus omniprésents dans les institutions financières et commerciales. De là s'impose l'idée qui consiste à parler de la faille de ce système onusien. La cause est liée plutôt à l'impasse purement politique, organisationnelle et financière.



Comment tentons-nous de privilégier l'ONU si les puissances qui devraient y assurer abdiquent son rôle fondamental ? Quelle est leur raison derrière ? De là s'émanche la société humaine alors activement impliquée dans les démocraties occidentales américaine et européenne à travers ses organisations et associations femmes et hommes, notamment savants, scientifiques, juristes et chercheurs renommés mondialement afin de tirer la sonnette d'alarme de cet dépassement qu'une poignée de leurs Etats sont derrière cette course dangereuse et juridiquement limitée mais aussi néfaste de conséquences sur l'ensemble de l'humanité.

Le néo-libéralisme a-t-il une grande part de cette responsabilité ? La politique de l'ONU n'est pas en mesure pour assurer la gouvernance mondiale dont les principales puissances veulent non seulement la mettre hors jeu mais en la marginalisant, voire en la dérégularisant plus afin d'assurer la relève au nom de l'économie néo-libérale. La gestion veut être d'ordre économique cette fois-ci. Le monde a-t-il les moyens et capacités aussi bien juridiques que politiques efficaces pour changer la donne au service de tous les Etats sans distinction ? Rien ne peut assurer ce que souhaiteraient réaliser ces puissances en dehors des faibles.

Le sens de l'histoire (The sens of History) porte-t-il sa limite étymologique, épistémologique et philosophique pour ne pas sortir du cadre portant l'intérêt de l'Homme economicus en cherchant jusqu'à le rendre curieux, gourmand et dominateur de la nature, de la matière et d'autrui.

L'ONU est-elle en crise de légitimité ? Malgré ce qu'elle a pu jouer jusque-là, la SDN (Société des Nations unies) devenue par la suite l'ONU dans un contexte lié entre les deux Guerres mondiales afin d'exprimer la volonté des peuples par les puissances anciennement coloniales dans l'histoire de l'humanité. Cela relève en effet de cette mécanique d'ordre juridique, politique, militaire, économique et stratégique, etc., tant de réflexions objectives et constructives.

Pourquoi l'ONU est-elle visée ? Celle-ci est fondée sur des valeurs universelles que le préambule de sa Charte l'évoque inlassablement mais sûrement en préservant les générations futures du fléau de la guerre, en défendant les droits humains, femmes et hommes, en assurant l'égalité entre les nations grandes et petites, en créant les conditions préalables pour le maintien de la justice et au respect du droit international, en favorisant le progrès social et en instaurant les meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande.

Mais ce qui est important à souligner dans cette perspective, c'est que les problèmes de la terre à partir de l'écologie au C2 en passant par la crise économique mondiale ont mis l'homme, notamment dans les grandes puissances, à réfléchir autrement pour dominer différemment le monde. S'il y a une crise multiple et variée, c'est que la philosophie des sciences arrive-t-elle à son souffle pour animer le monde sur des bases sûres et certaines ? Plus cette crise durcit, plus le monde est en danger.

Remplacer l'ONU par le gouvernement mondial insiste-t-il ce passage douloureux et risqué que les Etats ont leurs problèmes sauf les puissances fondant leur environnement propre à eux dans lequel ils activent pour leurs intérêts majeurs et fixes ? L'histoire se répète-t-elle après chaque guerre chaude ou froide afin de tenter de remplacer l'ONU par ce fameux gouvernement mondial ? Eliminer l'ordre politique au niveau des Etats, c'est assurer la relève du marché mondial nécessitant lui-même un gouvernement mondial pour ne pas tomber soi-disant dans l'anarchie.

Mais quelle est la nature politique de ce gouvernement mondial en l'absence de l'Etat mondial ou de l'empire mondial pour assurer l'ordre mondial ? Est-ce une évolution ou une régression ? Après avoir consommé tant d'échecs et présenté plus de défis, l'humanité aurait-elle vraiment besoin de ce gouvernement mondial ? L'erreur est à qui ? Après avoir affaibli l'ONU qu'on tente de le changer par le gouvernement mondial. Créer une ligne de démarcation mais unitaire, c'est surmonter les crises des Etats à travers l'économie mondiale et non pas par la politique mondiale en les supprimant au service d'une poignée d'Etats dominateurs et puissants face à la majorité dominée et faible.

Souvent, les relations internationales portent tant d'intérêts à l'Etat actif contrairement à un Etat passif en fonction de la domination de son sujet sans qu'il soit défenseur plutôt offensif dans l'axe des puissants. Or le droit international tente de moraliser les relations internationales qui sont d'ailleurs en berne pour dominer la scène internationale en présence des puissances. Mais il y a tant de menaces liées, soit à ceux qui y dominent ou une vengeance de ceux qui sont en dehors d'elles que le monde traverse cette crise rigide et insupportable.

Ainsi, la puissance n'autorise pas à être partagée que réclament les faibles. C'est la raison pour laquelle le droit international devient souvent interprété en fonction des intérêts implicites que cela impose afin de dominer plus ce qui est dominant. Le déséquilibre des Etats alors forgé par la guerre froide au service des Etats-Unis en dehors de l'URSS vise à dominer le reste des ennemis au nom du néolibéralisme jusqu'à ce qu'ils adhèrent à leur soumission.

Affaiblir le reste du monde, c'est assurer sa domination en fonction d'une politique qui s'avère normale selon eux sans qu'il ait un effort en mesure pour le contrer ou le remplacer. La guerre idéologique devient une guerre des intérêts sinon celle de domination d'ordre technologique mondial au nom duquel l'humanité est concernée. De là s'inscrit en l'absence des puissances opposées, cet ordre que les Etats-Unis veulent détourner l'avenir du monde dans leur direction au nom des valeurs portant leur imagination politique et culturelle englobant leur industrialisation en fonction de l'élargissement de l'espace mondialisé à travers la communication et l'information traversant la planète entière.

(*) Enseignant et chercheur

Ah, si la France pouvait «re» aimer ses indigènes !

«On sait aujourd'hui, écrivait Jacques Monod, que de la bactérie à l'homme, la machinerie chimique est essentiellement la même dans ses structures comme dans son fonctionnement. De la bactérie à l'homme, de l'éléphant à la mésange bleue, le vivant «fonctionne» à partir du même acide, quelles que soient ses formes».

Par Mimi Massiva

Darwin précise grosso modo dans sa sélection naturelle que seuls les êtres intelligents arrivent à survivre. Si le premier a raison parce que nous fonctionnons le plus souvent sans savoir pourquoi ni comment, Darwin, quant à lui, nous laisse sceptiques quand on constate que plus on est intelligent plus on disparaît fissa. De nos jours, il faut être un abruti pour faire de vieux os. L'intelligence ce n'est pas inventer la relativité d'Einstein, mais saisir instinctivement ce qui va ou ne va pas pour le vivre-ensemble. Une sensibilité souvent fatale aux humanistes «nus» si allergiques aux forteresses des traditions de la culture des croyances de la religion et des armes. Mais la foule formatée à la peur du «nudisme» ne peut que les ignorer, les moquer, ou les lyncher. Cette populace jusqu'au méprisant mot «populaire» tiré du noble mot «peuple», voilà la civilisation moderne. Dans son livre «Le capitalisme est-il moral ?», André Comte-Sponville donne l'exemple d'une entreprise normale avec des travailleurs normaux qui déclarent que le plus important pour eux c'est de faire leur travail avec amour pas pour de l'argent. Si un jour l'argent venait à manquer, le patron ne peut les rassurer avec : l'important c'est que je vous aime. Fini l'amour, c'est l'argent qui prime. Comment rassasier des enfants affamés par le seul amour parental ? L'auteur écrit : «Nous avons besoin d'une morale qui ne se réduise pas à une politique, mais nous avons besoin aussi d'une politique qui ne se réduise pas à une morale». Mais pourquoi l'argent viendrait à manquer quand l'offre répond honnêtement à la demande ? Certes, on dit que le peuple est souverain parce qu'il ne comprend rien. C'est l'erreur des politiciens, d'où le fossé croissant entre eux et leurs électeurs... quand ils existent. Des expériences sur des animaux ont prouvé que même eux apprennent la méfiance, à éviter les pièges, voire à alerter leurs semblables à distance. En Algérie, on a cessé d'apprendre, hypnotisé par la fameuse lumière blanche de celui qui a cessé de vivre, mais pas encore sur le chemin de la morgue. C'est la santé du Rais sans la peau du Rais. Tous les personnages-clés passent leur vie en redoutables ombres chinoises et disparaissent en respectant l'opacité et l'omerta au-delà de la mort. Si «l'indifférence est le meilleur des mépris», le silence est la meilleure des indifférences et fuir la meilleure des solutions. 5 à 6 millions d'Algériens se trouvent en France, d'après leur représentant à l'APN d'Alger, 3 fois plus que les Algériens en Algérie quand les soldats français ont débarqué. Plus de 80% des musulmans en France sont des Algériens et plus de 82% des musulmans votent pour les socialistes. C'est Mitterrand qui a inventé SOS racisme dans un pays où se côtoient presque toutes les nationalités du monde. On pense aux prestations sociales un SOS aumône. Pourtant, ce n'est pas des mendiants qui y vont même les harraga déboursent au minimum 8000 euros tout en sachant qu'ils ont autant de chances de voir Paris que de finir dans le ventre des poissons. Les fameuses prestations sociales n'empêchent pas les jeunes beurs de commercer la drogue, de brûler des voitures, de faire des attentats, de remplir les prisons et, l'apothéose, de rejoindre par milliers Deach dans l'enfer irako-syrien, les deux pays (avec l'Espagne) qui ont fait l'âge d'or de l'Islam. Sans parler de ces Algériens qui ont fui une vie plus ou moins correcte d'intellectuels dans leur riche pays bien-aimé pour se retrouver cas social, SDF ou serviteur chez les ex-colons. «Je vous ai compris», avait dit De Gaulle. Sans précision.

Avait-on vraiment besoin de la précision du fils pour révéler l'exploit du père : «140.000 harkis dans les rangs de l'armée algérienne». Étant donné que le mariage était piégé, le divorce ne l'était pas moins. «L'Indépendance confisquée» dénonçait Ferhat Abbas. Premier président du Gouvernement provisoire de la République algérienne. Avant même la Seconde Guerre mondiale, les indigènes qui le côtoyaient l'avaient élu, et plus tard à l'ONU il a sympathisé d'égal à égal avec les plus grands. Évidemment, il faisait de l'ombre au Général, gênait ses projets. Pauvre De Gaulle, il lui a fallu compter sur l'«âne anglais» Churchill pour libérer la France «collaboratrice» tombée en quelques semaines entre les mains du psychopathe Hitler. Il fallait au Général deux militaires arrivistes sous le charme de ses médailles : Ben Bella et Boumediène. Des soldats aussi glorieux que leur ami Nasser, porté par les ailes de l'Oncle Sam tel le génie de la lampe, pour conquérir le Canal de

Suez... Des douars les plus reculés, on le savait et les mères qui enterraient leurs enfants soupçonnaient la malédiction ancestrale. L'exemple de cette femme, pourtant nécessaire, qui avait renoncé à la pension que son fils martyr logiquement lui assurait. Malgré le visage camouflé, elle avait reconnu le traître qui avait dénoncé la «prunelle de ses yeux». Elle le retrouva après l'Indépendance responsable du bureau du FLN... L'Algérie était bien partie pour avoir autant de faux moudjahidine que de faux harkis autant de collabos que la France de Vichy. «L'humanité dont on se méfie c'est elle qu'on reconnaît au fond de soi-même». Parce que l'effroyable chute de 1962 à 2015 ne peut pas s'expliquer uniquement par l'incompétence et la corruption. Tous les pays, y compris les USA, ont leurs incompétents, leurs corrompus que la mondialisation est venue à point pour les mettre au service de la World Company. Des 7 membres fondateurs de la CIA, un seul n'était pas banquier ou avocat à Wall Street. Quand les Américains s'inquiètent d'être la cible de la cyber-guerre chinoise, un responsable chinois les calme avec ironie : «Rassurez-vous, on ne fera rien contre Wall Street parce que Wall Street c'est nous».

Pour la calamité algérienne, il faut ajouter quel que chose qui n'existe nulle part : la haine bête, stérile, inutile. Ce besoin pathologique de cracher sur la tombe de celui qu'on a tué après l'avoir déshonoré de son vivant. «Pour légitimer le message de la honte, ses instigateurs vont puiser dans l'itinéraire de l'homme politique le moindre mot, la moindre phrase, le moindre acte qui pourrait servir et desservir l'homme. La machine mise en route, qui pouvait arrêter son rythme infernal ? Ferhat Abbas décéda le 24 décembre 1985 dans l'anonymat le plus total... ses frères de combat eux-mêmes prirent garde de s'approcher du cimetière, car le message était clair, on enterrait là un français. En Algérie on badine avec tout sauf avec le nationalisme. On a compris que l'Histoire officielle est favorable au vainqueur et défavorable au vaincu. Si on essayait de savoir ce que ces fameux nationalistes qui gouvernent l'Algérie depuis 1962 ont fait pour la Nation et pour être au sommet. Il n'y a rien pour faire une seule phrase en dehors de leur date de naissance, leur date de décès et leur jalousie morbide envers les meilleurs qu'eux. Comment vaincre quand il n'y a rien ? Comment un Ben Bella a pu effacer un Ferhat Abbas ? Ben Bella n'était pas un sorcier encore moins un inspiré. Il a poussé le génie à partir en Sage africain pour ne citer que l'Afrique sans noircir la moindre feuille de ses exploits de ses conseils, aucun testament à la génération en manque de sagesse. Il n'avait même pas la grâce naturelle d'un Boudiaf qui s'adressait sans courber le dos. Boumediène, le socialiste, le non-corrompu qui a laissé les copains devenir milliardaires et les opposants pourrir en prison, au cimetière ou en exil. Prenant le luxe de faire payer à ses néo-indigènes sa crise d'amoureux avec l'occupant de l'Élysée en arrachant les vignes, la deuxième richesse du pays, après avoir saboté la plus importante des richesses : l'agriculture. Si l'Égypte de Nasser, ennemie de la France et de l'Angleterre, doit sa bonne étoile à l'Amérique. L'Algérie de Ben Bella, ennemie de la France, à qui doit-elle sa bonne étoile ? Au sujet de Boumediène, De Gaulle avait dit qu'il a de l'avenir. Boumediène, le grand homme, a écarté du pouvoir son bienfaiteur. Bien heureux que le héros médaillé d'or de la Seconde Guerre mondiale par De Gaulle n'ait pas subi le sort de Boudiaf. Il a affirmé tout fier à la presse française que c'est grâce à l'intervention du Général qu'il a eu la vie sauve. Pendant qu'on diffusait les discours de haine de revanche de repentance de martyrs et harkis à pousser la populace à se faire harakiri, au sommet dans la tour d'or et d'argent, on avait le choix entre les yeux de Chimène pour le Cid ou le nez de Cléopâtre pour César. Une étude publiée il y a plus de 10 ans par l'universitaire Jean François Dugan disait que De Gaulle, au lendemain de l'Indépendance, voulait faire de la relation franco-algérienne «le symbole d'une nouvelle forme de coopération post-coloniale exemplaire». Non seulement le Général n'était pas triste pour avoir perdu l'Algérie, mais en plus il se passionnait déjà pour une lune de miel. Qui mieux que lui pouvait ironiser sans se tromper sur l'Algérie dans 30 ans. C'est-à-dire 1992 : le retour des Beni Hillaal. Qui mieux que lui pouvait savoir ce dont était capable, en bien ou en mal pour la France et l'Algérie, un Ben Bella, un Boumediène ou un Ferhat Abbas. Déjà en 1936 ce dernier écrivait : «Nous connaissons la bienveillance du cuisinier pour le poulet : à quelle sauce veux-tu être mangé ?» N'étant pas dupe, il se dupait en même temps. La bienveillance d'un cuisinier n'est pas

de l'efficacité et quand on est au stade de la sauce c'est que le poulet a déjà été égorgé et plumé. Ferhat Abbas n'aurait jamais dit comme Boumediène «je suis avec les Palestiniens coupables ou innocents». Il aurait dit naïvement s'ils sont innocents. Ibn Khadoun a vanté les qualités des Amazighs, traduction inaptes à la violence. Les historiens avaient bien compris que le trop cool peuple amazigh n'avait aucun moyen de se protéger des envahisseurs. La Kabylie reste un exemple vivant en payant seule le prix de revendications démocratiques de l'égalité hommes-hommes, hommes-femmes sans prévoir une aide extérieure, des armes encore moins des pétrodollars pour les acheter. Tout ce que possède depuis toujours l'imprenable Forteresse arabe d'Alger. La Kabylie ne pouvait compter à l'ère post-indépendance que sur ses poètes ses conteurs, ses écrivains, ses artistes, ses démocrates, ses «vaincus» au berceau, dispersés aux 4 coins du monde. Feraoun écrit dans son Journal : «...la question est de savoir pourquoi se battent les patriotes, ce qu'ils veulent, ce qu'on leur refuse, ce qui fait que tombent journellement, par dizaines, des Français innocents, des Arabes innocents, des hommes qui n'ont aucune raison de se haïr de s'entretuer, mais qui se haïssent et s'entretuent. Toute la question est de savoir...». Des paroles d'un condamné à mort des deux bords, des paroles d'un double «traître», à défaut du FLN c'est l'OAS qui s'en est chargé. Pourtant, Feraoun parle comme Ferhat Abbas, comme Boudiaf... ils ne savent pas haïr ni détecter le danger ni mettre au moins un masque. Pour eux, tout le monde est beau, tout le monde est gentil jusqu'à ce qu'on les fasse taire avec un couteau enfoncé dans le dos. Pire, à peine libéré de prison 16 janvier 1945, Ferhat s'oppose aux nationalistes arabes en ces termes : «le nationalisme musulman est un anachronisme. Nul ne devra chercher à exclure son prochain, Algérien, Chrétien, Israélite ou Musulman, de la communauté, à l'assimiler ou à le réduire à l'esclavage». Or Ben Bella a pris le pouvoir en excluant tout le monde sauf les «Arabes, Arabes, Arabes» telle une réputation irrévocable. Le problème avec l'exclusion, c'est qu'une fois démarrée elle génère ses propres exclusions. Là où le citoyen lambda doit s'occuper du programme des gens d'en haut qui décident de sa vie et celle de ses enfants, il s'occupe des croyances, de la moralité de son voisin et découvre illico le diable à combattre. Même en France, les gens ne descendent plus dans la rue que pour ou contre le mariage pour tous, pour ou contre la liberté de critiquer les religions, pour ou contre le racisme, l'antisémitisme, le terrorisme etc. La question à qui profite le crime ne se pose plus, depuis belle lurette il profite aux mêmes. L'Élysée et la Régence ont signé le divorce de leur pays pour mieux cocuffer leur peuple. Quand La France des Lumières a cessé d'émettre ? Dans «Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas», le grand penseur français ignoré par ses compatriotes et curieusement apprécié par les Américains, Frédéric Bastiat, écrit en 1850 : «On compte beaucoup sur la prospérité future de l'Algérie, soit. Mais qu'on compte aussi pour quelque chose le marasme dont, en attendant, on frappe inévitablement la France... M. le ministre de la Guerre a affirmé dernièrement que chaque individu transporté en Algérie a coûté à l'État 8000 F. Or, il est positif que les malheureux dont il s'agit auraient très bien vécu en France sur un capital de 4000 F. Je demande en quoi l'on soulage la population française, quand on lui ôte un homme et les moyens d'existence de deux ?». Ecrasés par les impôts, les «sans-culottes» maudissaient déjà le mirage colonial de la République. Mirage quand le fameux trésor accumulé par la piraterie ottomane et les impôts des indigènes de la Sublime Porte disparaît partiellement pendant son transfert vers la Métropole. Les trésors sont condamnés aux mystères de leurs destinations comme les bijoux en or des femmes de la «Caisse de Solidarité» de l'Algérie indépendante...

On peut ajouter les indigènes forcés au départ dans l'autre sens afin de faire la guerre ou travailler en France au grand bonheur des patrons décidés de casser du syndicat obsédé par l'augmentation des salaires. On ne saura jamais l'histoire profonde, mais une seule certitude, les chefs finissent toujours par s'entendre pendant que leurs sujets sont maintenus perpétuellement face à face sur un champ de bataille. Avant que les caïds ne s'entendent sur le sort de l'Algérie, M. Boyer Basse écrivait : «Le peuple musulman repousse l'assimilation. Le peuple français d'Algérie le comprend et l'approuvera. Lui aussi, de toutes ses forces, repousse l'assimilation... Le pire n'est pourtant pas là. Il y a chez nous-mêmes des magiciens électoraux que rien n'arrête... qui, sur commande, prétendent fabriquer des millions de Français comme ils fabriqueraient de la fausse monnaie». Comme ils ont fabriqué des millions d'Algériens pour faire allégeance à l'Ami Bouteflika I, II, III, IV et pourquoi pas V et plus si demain le miracle viendrait de la médecine française pour sauver le Sau-

veur. En France où il y a, paraît-il, des idées et en Algérie, où n'y a que du pétrole, 100 millions à peu près de personnes ont perdu leurs illusions, n'ont plus confiance. Ils se savent arnaqués, manipulés, vendus, humiliés, soupçonnés, bernés, trahis...

Pourquoi laisser les représentants seuls profiter des idées et du pétrole ? Ah, si la France pouvait «re» aimer ses indigènes au lieu de nous envoyer par l'intermédiaire de la Régence ces «nouveaux colons» pour jouer les «Aladin» afin de vider ce qui reste de la Grotte et retourner construire le plus loin possible leur palais. Il suffit de voir où s'accumulent les sièges étrangers, des marques au lourd contentieux. Où évoluent leurs décideurs à la nationalité indéterminée : de l'avion à l'hôtel 5 étoiles en passant par le blindage du bureau aseptisé et la voiture de luxe aux vitres teintées. Cette haine entretenue par un système mafieux qui est à bout de force, et sans doute de ressources, jusqu'à pomper le gaz de schiste et accélérer la fin des «lépreux». Si In Salah était en territoire français donc interdit au gaz de schiste, Total devrait déguerpir fissa pour ne pas se ruiner en procès. In Salah qui a voté pour Bouteflika pourrait-elle voter Hollande et éviter la damnation pour des centaines de milliers d'années c'est-à-dire l'éternité pour une vie humaine ? Dans le fameux chef-d'œuvre dit arabe «Les Mille et une Nuits» on peut lire «ce qui appartient au maître est défendu à l'esclave». Seul le sultan a le droit d'avoir un hôpital français, une résidence française, une nationalité française, de la nourriture française, des enfants dans une école française, des épouses dans une maternité française et tous ses biens en France... etc. Pourtant, la masse-pesanteur salive sur ces privilèges qui lui sont interdits de gré et de force. Quel intérêt a la France pour revenir alors que chez elle tous les jours un (ou 3 ?) paysan se suicide pour échapper aux créanciers malgré les subventions étatiques ? Pourquoi se marier avec la vache si j'ai le lait sans obligation de la nourrir de la nettoyer et de la surveiller ? L'Algérie aujourd'hui se conjugue positivement au conte : «il était une fois...». Les cerveaux ont été trop javellisés pour se souvenir de leur couleur d'antan. S'ils sont intacts, d'où vient leur paralysie sinon de la peur. Dans les deux hypothèses, rien à faire, il faut de l'aide extérieure, là où vivent d'autres Algériens en meilleure santé mentale. L'espoir ne réside que dans cette diaspora à l'étranger qui sait comment les vraies institutions fonctionnent même quand les politiciens sont nuls.

L'Algérie aujourd'hui c'est pire que l'Angleterre de Churchill, le peuple n'est pas à protéger, mais à inventer avec de la sueur, des larmes et éventuellement du sang. La vraie France doit se demander ce qu'elle a gagné en soutenant le système mafieux d'Alger depuis des décennies ? Comment la République peut s'honorer de l'amitié des dictateurs d'un pays riche avec une population pauvre traumatisée par un terrorisme de masse qui a contaminé tout le Sahel et déstabilisé ses banlieues ? Pourquoi un Français d'origine algérienne est plus fiché qu'un Français d'origine vietnamienne ? Combien de Vietnamiens au faciès bien identifiable croupissent dans les prisons parisiennes ? Tous les deux pourtant ont souffert de l'armée française et l'Asiatique a subi en plus celle plus sophistiquée de l'Onclé Sam... La violence n'est pas spécifique à une race, affirment les sociologues et les psychologues lui soulignent les mêmes causes. Si l'Algérie étouffée par les tentacules de la Pieuvre doit être sauvée, elle ne le serait que par un guérisseur-sorcier-rassembleur tel un Mandela qui a préféré le partage des braves au génocide des lâches. En Algérie française, les colons représentaient à peine 10% des pieds-noirs. Combien aujourd'hui il y a d'Algériens (ou d'origine algérienne) en France qui représentent un danger ou une bénédiction pour la République ? Une minorité. Contrairement à leurs manipulateurs, les masses sont neutres par définition ; les unir, les désunir, ne pose aucun problème sauf pour les intérêts des premiers. Quand on a proposé au Père de l'Amérique, George Washington, d'être roi ou dictateur, il a refusé allant jusqu'à rejeter un troisième mandat, lui l'éternelle idole des Américains. Ses successeurs n'avaient le choix que de suivre son exemple... Aujourd'hui, il n'y a aucune alternative comme disent les économistes assermentés, les «indigènes» de France et les indigènes d'Algérie sont condamnés à se «re» aimer pour mettre fin à cette haine fabriquée par des fossoyeurs qui ont perdu la boule.

Références :

Ferhat Abbas, *L'Injustice* (Leila Benammar Benmansour). *Le Monde arabe à l'heure actuelle* (René Kalisky). Ferhat Abbas, *Une autre Algérie* (Benjamin Stora, Zakya Daoud).

Le nœud gordien algérien (Quatorzième partie)

Pour un régime politique adapté aux réalités algériennes



Par Brahim Senouci*

&

Mustapha Benchenane**



Dans une précédente livraison (« Un régime politique marqué par la confusion et l'inadaptation », Le Quotidien d'Oran du 19 février 2015), nous avons noté à propos du régime actuel que, bien que n'étant plus une dictature au sens classique, il n'est pas pour autant devenu une démocratie. Une dictature se caractérise par une absence totale de liberté d'expression. En Algérie, cette liberté, même si elle est relative, existe. Il est possible de critiquer le régime et de dénoncer ses dérives, aussi bien dans la rue qu'à travers les écrits journalistiques. Toutefois, elle ne constitue pas à elle seule un gage de démocratie. Une démocratie suppose, entre autres, une compétition pacifique pour le pouvoir selon des règles largement acceptées et scrupuleusement respectées, et l'existence d'un véritable Etat de droit, soit un Etat soumis au Droit et respectant l'indépendance de la Justice. Et puis, une démocratie ne peut se construire sans consensus. Le paradoxe n'est qu'apparent.

La diversité des opinions doit être la règle, à condition qu'elles puissent s'exprimer dans un cadre commun, admis par tous les acteurs de la société. On ne peut ainsi bâtir un régime démocratique dans un pays où des oppositions radicales caractérisent les échanges. Il faut en particulier régler la question du projet de société, sans que ce projet soit le résultat d'un arbitrage entre deux contraires comme c'est le cas dans notre pays depuis l'émergence de l'islamisme, mais d'un échange fécond dans lequel les acteurs ne seraient gouvernés que par le souci de l'harmonie, du vivre-ensemble, de la volonté de développer le pays pour prémunir les générations futures d'éventuelles catastrophes qui seraient des effets retardés de notre incapacité actuelle à les prévenir.

Les régimes politiques peuvent être classés en quatre catégories. Il y a d'abord les régimes totalitaires (Union Soviétique, Chine sous Mao-Tsé-Toung, Corée du Nord), les régimes dictatoriaux (Le Chili sous Pinochet, l'Argentine sous Videla, la Grèce des Colonels, l'Égypte sous Nasser, l'Algérie sous Boumediène...), les démocraties (pour l'essentiels, les pays occidentaux, le Japon...), les régimes politiques en transition (Russie, Tunisie, Algérie...). Nous savons, notamment grâce à Hannah Arendt, que la différence entre dictature et totalitarisme n'est pas une question de nuance. Le nazisme est totalitaire parce que c'est un projet global, porté par des masses qui s'identifient à lui, naturellement porté à la conquête du monde extérieur. Rien à voir avec un satrape local, un tyranneau africain qui s'accapare les richesses de son pays en affamant son peuple, qui ne perdure que par la crainte qu'il suscite, en dépit de la haine qu'il inspire. Le seul projet du tyranneau est de durer et de se réserver des moyens de partir avec la caisse en cas de « malheur ».

Le fait que l'Algérie soit en transition signifie qu'elle est dans un jeu de bascule qui pourrait la projeter vers l'établissement d'une démocratie véritable mais qui pourrait tout aussi bien la renvoyer à la dictature. Retenons l'hypothèse vertueuse que cette phase de transition, en dépit de l'immobilisme qui en constitue le principal caractère apparent, nous permettra de progresser vers plus de maturité, plus de libertés, plus de transparence... Pour autant, la démocratie représentative telle qu'elle est pratiquée en Occident est-elle l'horizon souhaité ? Sinon, quel régime politique conviendrait à notre pays ?

LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE, UN RÉGIME À BOUT DE SOUFFLE ?

Winston Churchill disait de la démocratie qu'elle était « le pire des régimes, à l'exception de tous les autres ».

La démocratie représentative, telle qu'elle est pratiquée en Occident, est le produit de l'histoire de cette civilisation. Dans cette histoire, il y a les acteurs, et les rapports de force entre eux. Il y a aussi l'émergence puis le triomphe d'une culture, celle qui est née de l'avènement d'une classe sociale, la bourgeoisie. Celle-ci, parfois grâce à son seul pouvoir financier, à d'autres occasions par son alliance conjoncturelle avec les forces populaires, a arraché aux rois une partie de leur pouvoir et à même fini par les en dépouiller totalement. C'est ainsi que se sont passées les choses, en Angleterre et plus tard en France. Dans ce processus, la bourgeoisie a été capable de développer tout à la fois son pouvoir économique et financier, tout en fondant une nouvelle culture. C'est grâce à la maîtrise de ces deux domaines, que cette bourgeoisie a pu modifier à son profit les rapports de force, tout en nourrissant une très forte méfiance à l'égard du peuple. C'est ce qui explique que le suffrage universel n'a été instauré que par étapes, au terme d'une longue période durant laquelle la bourgeoisie occidentale a assis son hégémonie culturelle sur les autres classes sociales. Cela explique la mise en place, durant un moment de l'Histoire, du suffrage censitaire, qui n'était ouvert qu'aux personnes disposant d'un certain niveau de revenus. Les électeurs avaient ainsi toutes les raisons d'être attachés au nouvel ordre bourgeois. Ce n'est que lorsque la culture et l'idéologie bourgeoises se sont largement diffusées, jusqu'à leur intégration dans l'imaginaire populaire, que le suffrage universel a été inscrit dans les constitutions. Ce sont les élites, issues de la classe dominante, qui ont constitué pour l'essentiel, qui constituent encore aujourd'hui, la « classe politique ». Ce sont ces élites qui se présentent aux élections et qui s'auto désignent comme « représentants du peuple », comme l'émanation de la « souveraineté populaire ». Il y a eu toutefois des épisodes durant lesquels les classes laborieuses ont pu être avoir des représentants choisis en leur sein. Cela a été notamment le cas dans les périodes où les partis communistes représentaient une vraie force. Il a fallu aussi des circonstances exceptionnelles, telles que la Deuxième Guerre Mondiale et la part prise par l'Union Soviétique et les résistances communistes dans la victoire sur le nazisme. Mais la classe bourgeoise veillait au grain. Elle a lâché du lest sur les revendications sociales mais restait vigilante sur le fait que la classe dominée ne parviendrait jamais à prendre le pouvoir par les urnes...

Une illustration en a été donnée par les récents référendums qui ont été organisés il y a quelques années sur la construction européenne. Les organisateurs, expression de la classe dominante, avaient prévu que le « oui » l'emporterait. Là où le « non » a gagné, on a fait revoter le peuple. En France par exemple, le pouvoir est même passé outre. Il a « oublié » le résultat des urnes et a choisi de faire avaliser le « oui » par l'Assemblée Nationale et le Sénat réunis en congrès, c'est-à-dire les « élites ». Ces mêmes élites se succèdent sur les plateaux de télévision pour déplorer la perte de crédit de l'Europe !

La démocratie occidentale est à bout de souffle, pour plusieurs raisons. Les dirigeants n'ont pas réussi à régler les problèmes économiques les plus cruciaux auxquels sont confrontés les peuples : l'emploi et le pouvoir d'achat. Ils ont été incapables de renouveler la question essentielle du sens, à un moment où la perte de celui-ci apparaît comme un symptôme majeur de la crise de civilisation que vit l'Occident. Les multiples scandales de corruption qui la secouent ont discrédité la représentation politique dans son ensemble, ce qui a fait

le lit de la progression massive de l'extrême droite fasciste et xénophobe.

Parce qu'elle est le produit d'une histoire particulière, la démocratie représentative aurait du mal à s'enraciner aujourd'hui en Algérie. On n'y trouve aucun des facteurs ayant permis son développement en Europe. La bourgeoisie algérienne est embryonnaire. Elle est, dans sa majorité, d'essence prédatrice. Il y a peu de cas de capitaines d'industrie ayant fondé des entreprises ayant permis d'ajouter à la richesse du pays et de donner du travail aux Algériens. C'est plutôt une classe attentive à capter des parts plus ou moins importantes de la rente, et donc pas vraiment inscrite dans le développement et la durée. Il ne faut donc pas s'étonner que ce conglomérat n'ait pas réussi à créer une culture, à donner naissance à des élites susceptibles de servir de modèles aux autres classes sociales. En l'absence d'une telle classe, l'Algérie ne dispose pas de ce vecteur de dynamisme et de progrès qu'a été la bourgeoisie européenne, sans omettre le fait qu'elle a été aussi le fer de lance d'une politique de puissance à travers l'impérialisme et le colonialisme dont notre pays, et bien d'autres, ont connu les affres. Si la démocratie représentative est dans l'impasse en Occident, quel régime politique faudrait-il pour l'Algérie ?

UN RÉGIME POLITIQUE RÉPONDANT AUX BESOINS DES ALGÉRIENS :

Dans bien des domaines, le mimétisme est une absurdité, résultant d'une aliénation et d'une défaillance de l'intelligence. Cela est vrai aussi en politique. C'est ainsi qu'on fait preuve d'aveuglement et d'incompétence les dirigeants de pays anciennement colonisés qui ont fait appel à des constitutionnalistes européens pour rédiger, au profit de ces Etats « nouveaux, des constitutions « clés en mains », alors que ces experts ne connaissent rien des peuples concernés. Comme ne pas se souvenir des mots d'Ibn Khaldoun, et qui s'appliquent si bien ici, ainsi que dans bien des domaines dans lesquels la haine de soi exerce son impitoyable magistère : « Et le vaincu toujours imite le vainqueur... On voit toujours la perfection (réunie) dans la personne d'un vainqueur. Celui-ci passe pour parfait, soit sous l'influence durespect qu'on lui porte, soit parce que ses inférieurs pensent, à tort, que leur défaite est due à la perfection du vainqueur. Cette erreur de jugement devient un article de foi. Le vaincu adopte alors tous les usages du vainqueur et s'assimile à lui : c'est de l'imitation (iq-tidâ) pure et simple. » ?

Ibn Khaldoun s'inspirait d'Al Farabi, lui-même s'inspirant d'Aristote, notamment de l'une des leçons principales de la pensée de celui-ci : Il n'y a pas de constitution parfaite (comprendre « pas de régime politique parfait ») : il convient que chaque peuple trouve la constitution qui lui convient. Or, ne peuvent convenir que des institutions nées des « entrailles d'un peuple, de son histoire, de sa géographie, de son tempérament, de sa culture, de son imaginaire, des leçons qu'il a su tirer de ses expériences, heureuses et malheureuses. Al Farabi professait que le meilleur régime politique est celui dans lequel les âmes de ses habitants sont aussi saines que possible. Ses traités politiques accordent une très grande part à la question de l'âme humaine. Au début de ses « Aphorismes choisis », il va jusqu'à définir ce qui constitue selon lui la santé et la maladie de l'âme et du corps. Ainsi, la santé de l'âme consiste en ce qu'elle est telle qu'elle peut toujours choisir de faire ce qui est bien et de mener des actions nobles. À l'inverse, la maladie de l'âme consiste en ce que celle-ci n'est capable que d'actions mauvaises. La pensée d'Al Farabi définit la santé et la maladie de l'âme d'un point de vue avant tout moral. Il est frappant de voir que la santé et la maladie du corps sont définies dans les mêmes termes, à une exception près, de taille : le corps ne peut rien faire s'il n'a

pas été activé par l'âme. Ainsi, nous retrouvons la primauté de l'âme sur le corps, héritée d'Al-Râzi.

Depuis 1962, l'Algérie vit à côté de son histoire, dont le peuple a été expulsé. Cette expulsion n'a pas commencé avec la colonisation. Elle remonte loin dans le temps puisque l'Empire Ottoman a exercé sa souveraineté en Algérie sous couvert de Califat. Même s'il n'a pas laissé une trace globalement positive dans le pays, on ne peut mettre sur le même plan la manière dont il a administré l'Algérie et les horreurs qui ont été la marque de la colonisation française...

Le peuple algérien a été en certaines circonstances acteur de son destin, d'abord en résistant à l'invasion coloniale, puis à la domination française, enfin en menant une guerre de libération couronnée de succès en 1962. Peu à peu, il a été dépossédé de sa victoire par une minorité qui a pris le pouvoir par la force en prétendant savoir, pour lui et à sa place, ce qui lui convenait. Cette minorité a surtout brillé par son incompétence et par l'indigence de sa pensée. Il est vrai qu'il y a une énorme différence entre le peuple algérien de la période de la guerre de libération et celui d'aujourd'hui. Constat amer : sans ignorer le contexte ni la longue chaîne des échecs qui ont mené l'Algérie au désastre à la fin des années 1980, le peuple a manqué un rendez-vous crucial avec l'Histoire en choisissant un parti, le FIS, qui n'était rien d'autre qu'une version « islamisée » du FLN qui a ruiné le pays. Ce faisant, le peuple avait choisi de demeurer hors de l'Histoire. Il avait préféré la fêruler d'un père plutôt que l'émancipation et la responsabilité pour lui-même. Ce choix s'est révélé d'autant plus tragique que ses conséquences ont conduit à la décennie noire, et à la paralysie actuelle de la société, effrayée par la possibilité d'un mouvement, attentive à ne surtout rien changer par peur du retour des amants de l'apocalypse.

Ces constats nous mettent face à une vérité douloureuse : d'un côté des dirigeants incompetents et de l'autre, un manque de discernement de la part du peuple. Il y a au moins un espoir, c'est que la tragédie des années 90 fasse progresser la lucidité et la maturité et qu'elle cesse de constituer un blocage mental. Comme disait Malraux, « il faut transformer l'expérience la plus large en conscience ».

LA NÉCESSAIRE SÉPARATION DU POLITIQUE ET DE LA RELIGION

Le peuple algérien est musulman dans son écrasante majorité. Cela veut dire que l'Islam est très présent dans la vie de la société. Que l'on soit fervent pratiquant ou tiède, voire mécréant, nous avons les mêmes coutumes, la même façon de traiter nos vieillards, nos malades, la même manière de nous marier, d'enterrer nos morts, la même mémoire des légendes que portent à travers les siècles la mémoire de notre peuple. Ce sont des faits sociétaux, qui n'ont rien à voir avec la pratique politique. D'ailleurs, la pratique politique n'a pas à s'en saisir. C'est la société qui définit son mode de vie. Aussi, quand la politique se mêle de convoquer le sacré, le plus souvent de façon inopportune, elle n'est pas dans son rôle. Elle est chargée de veiller aux intérêts du peuple, à son éducation, à sa protection, à sa promotion, tâches dont elle s'acquitte pour l'heure bien mal. Serait-ce la raison pour laquelle nos dirigeants font assaut de démonstrations de religiosité ? Serait-ce pour faire oublier tous les échecs, tous les reniements, les mensonges, la corruption ? Croient-ils vraiment que le peuple est dupe ? Le mot « politique » n'existe nulle part dans le Coran. En revanche, on y trouve des recommandations abondantes qui doivent permettre aux musulmans de vivre ensemble : l'équité, la justice, le primat de la consultation, l'honnêteté...

Suite en page 13

*Physicien, Université de Cergy-Pontoise
**Politologue, Université Paris-Descartes Sorbonne

«Back to Algeria» ou le nouveau paradigme migratoire

Par Habiba Chabou

En 2014, Abdelwahad Rahim, cofondateur et Président de l'Algerian International Diaspora Association soulignait, dans le site de l'association, que « Nous sommes nombreux à avoir réussi notre intégration dans tous les pays où nous nous trouvons ». Ses propos illustrent à plus d'un titre les tentatives d'influence exercées par les idées dites progressistes, portées par les élites libérales intégrationnistes acquises à la culture occidentale, sur les esprits prêts à les entendre. En effet, l'AIDA vise à : « encourager l'implication de la diaspora en utilisant ses capacités, son savoir-faire, son influence et sa solidarité dans la vie sociale de chaque pays où elle est présente [ainsi qu'à] participer à la promotion de la diaspora en contribuant à son intégration et à son épanouissement dans la vie sociale de chaque pays où elle est présente ».

Aussi au lendemain de la victoire électorale du Président sortant Abdelaziz Bouteflika, en mai de la même année, ce dernier indiquait-il, dans le cadre du Plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République, les grandes lignes de la politique extérieure ainsi que les actions en faveur de la communauté nationale établie à l'étranger (chapitre septième).

« La communauté nationale à l'étranger a toujours constitué une préoccupation majeure de l'Etat algérien, qui s'emploie à renforcer les liens de cette communauté avec son pays d'origine [...]. Outre des mesures visant à assouplir les procédures de gestion consulaire, des actions seront engagées pour améliorer les conditions d'accueil des citoyens, le renforcement de la protection consulaire et judiciaire, soutenir le mouvement associatif algérien et créer des passerelles avec notamment les compétences nationales à l'étranger. »

Ainsi, deux tendances contradictoires s'affrontent : l'intégrationnisme procédant de

l'assimilationnisme de type colonial, d'une part, et le revivalisme suivant le mouvement « back to Africa » conduit par Marcus Garvey dans les années 1920, d'autre part. L'émergence de ce nouveau paradigme migratoire sous la forme du rapatriement, autrement dit, l'effet retour des migrations mainstream, réside dans l'échec des politiques assimilationnistes menées en France dans le cadre de la « tyrannie du national »[1]. Il n'est que de constater sur ce point les effets pervers de l'immigration : le déclassement social, le basculement dans l'indigence, le cantonnement dans des quartiers pauvres ségrégués, les réactions xénophobes, la déculturation et l'un de ses corollaires la déconstruction identitaire. Homi K. Bhabha[2] parle en ce sens de « mimétisme féside » pour qualifier le comportement du « nouvel indigénat d'élite acquis au diktat de la culture occidentale prétendument universelle ». Ce faisant, selon l'historien indien, ce phénomène de « cultural translation », sous la houlette d'élites inféodées au prisme néo-colonial de nature ultra-libérale, participe de l'entreprise de légitimation de la domination culturelle et partant de l'aliénation à la culture occidentale par le consentement[3]. Plus encore, la vision même que l'on porte sur les migrations dites conventionnelles a changé. Un schéma entêtant, celui du mythe de l'El Dorado devenu nocif qui se trouve reconsidéré aujourd'hui par les « champs d'expérience » d'Algériens diasporiques. Autre lieu commun : l'idée que le rapatriement représenterait une forme de discrédit sinon un éveil sporadique ; bref, un processus embryonnaire à rebours d'un haut degré de conscience nationale. Or, on a pu souligner depuis le début des années 2000, concomitamment avec la fin de la « décennie noire », la prévalence des migrations vers l'Algérie, précisément, de jeunes diplômés issus des deuxième et troisième générations

d'Algériens de l'étranger, qualifiés de « manipulateurs de symboles » appartenant à la nouvelle « classe créative »[4] et constituant sans doute de nouveaux agents de l'occidentalisme. Dans ce contexte, les migrations mainstream ne constituent pas des invariants historiques ou encore des formes de mobilités immuables : elles se révèlent évolutives et constitutives des nouveaux « horizons d'attente » d'Algériens de la diaspora motivés certes par un double sentiment mercantile et identitaire. Cette évolution symbolise de la façon la plus nette la mutation des représentations : alors que la France fut longtemps considérée comme le lieu irénique d'une « histoire imaginée »[5], les Algériens y voient désormais un territoire organique hostile en contradiction avec leurs intérêts. En effet, les mouvements migratoires, notamment brain drain, depuis la fin de la période coloniale, ont conduit tout bonnement à l'érosion de la fighting spirit déposant le pays de sa force vive. En tout état de cause, cette évolution récente est nécessaire compte tenu de l'état actuel de l'Algérie, affranchie du carcan colonial, et de la France, déclassée à la faveur de la mondialisation ou la « grande transition »[6].

[1] Gérard NOIRIEL, *La tyrannie du National, le droit d'asile en Europe (1793-1993)*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

[2] Homi K. Bhabha, *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, Paris, Payot, 2007.

[3] E. P. THOMPSON, *Customs in Common : Studies in Traditional Popular Culture*, London, Merlin Press, 1991.

[4] Richard FLORIDA, *The Rise of the Creative Class*, New York, Basic Book, 2002.

[5] Pierre BIRNBAUM, *La France imaginée*, Paris, Editions Fayard, 1998.

[6] Pierre VELTZ, *La grande transition : La France dans le monde qui vient*, Paris, Seuil, 2008.

Le nœud gordien algérien (Quatorzième partie)

Pour un régime politique adapté aux réalités algériennes

Suite de la page 12

Voilà des recommandations d'essence divine qui ne trouvent guère d'écho aujourd'hui. Il vaudrait bien mieux que nos gouvernants satisfassent à ces obligations plutôt que de faire assaut de religiosité dans l'espoir de complaire à leurs administrés. Nous aussi, citoyens Algériens, quelle que soit l'état de notre croyance, devrions nous en inspirer...

Le souvenir de la décennie noire, l'équipée sanglante de Daesh, les exemples qui abondent dans le passé de régimes « religieux » ayant commis des massacres contre leurs propres peuples devraient inciter à l'interdiction pure et simple de tout parti politique se réclamant explicitement de la religion...

Sans doute est-il nécessaire de parvenir à une forme de sécularisation. John Locke, dans une déclaration au bon sens bienvenu, souligne dans son « Traité sur la tolérance » que « tout le pouvoir du gouvernement civil n'a rapport qu'aux intérêts civils, se borne aux choses de ce monde et n'a rien à voir avec le monde à venir. »

La Charia est souvent présentée, à tort, comme étant la loi divine. C'est oublier qu'elle a été élaborée deux siècles après l'avènement de l'Islam. Certes, elle s'appuie sur le Coran mais elle n'en constitue qu'une lecture possible, qui a donné lieu à un texte ressortissant à 95 % du droit positif (lois, règlements, jurisprudence à partir des décisions de tribunaux et, en particulier, de cours suprêmes, de doctrines à base d'écrits de théoriciens du Droit...). Au nom de quoi cette production humaine a-t-elle acquis ce statut qui lui confère une autorité absolue, et, surtout, suscite le rejet par avance de toute autre interprétation ? Comme le signifie Mohamed Talbi, pour les musulmans, « Seul, le Coran oblige ! ». A titre indicatif, les châtements tels que la lapidation des femmes adultères ou l'amputation de la main pour les voleurs ne figurent nulle part dans le Coran. La Charia se prêt donc tout à fait à un effort d'adaptation aux nécessités du temps, au nom d'une modernité bien comprise.

Par ailleurs, quelle peut bien être la nécessité d'inscrire la référence à la religion dans la Loi Fondamentale, dans un pays à 95 % musulman, au moins de culture ? Est-ce que les rédacteurs de la Constitution pensent vraiment que cette inscription est de nature à protéger l'Islam ? C'est d'autant plus ridicule que la Constitution elle-même, celle qui est censée couler dans le marbre les « constantes » de la Nation, est foulée aux pieds par les pouvoirs successifs. Elle a perdu son caractère

« sacré » depuis qu'elle s'est ajustée aux prolongations de mandats présidentiels successifs et qu'on songe à les torturer une nouvelle fois pour remettre la clause de limitation de ces mêmes mandats !

D'une manière générale, il faut en finir avec la matrice de la contrainte exclusive. Il n'est pas inutile de rappeler que la liberté de conscience est reconnue dans le Livre : « Croit qui veut, mécroit qui veut ». Il n'est donc pas dans les attributions d'un gouvernement, quel qu'il soit, de faire régner un prétendu « ordre moral ». Bien entendu, il ne s'agit pas non plus de laisser libre cours à des comportements qui provoquent la traditionnelle pudeur, liée à l'éducation que nous avons reçue depuis l'enfance. Il s'agit de laisser la liberté à chacun de se déterminer, tout en imposant à tous les règles de civilisation que nous avons en partage. Songeons qu'au Moyen-Age coexistaient en terre d'Islam musulmans, juifs, chrétiens, agnostiques, Arabes, Berbères, Chinois, Perses... Cette période correspond à l'âge d'or de l'Islam, quand il illuminait le monde. Cette diversité a disparu pour faire place à une société monocolore, intolérante, régie par la contrainte. Cette même société a abandonné depuis des siècles toute prétention à dire quelque chose au monde, à participer à sa marche en contribuant à son développement économique, politique, artistique. Relation de cause à effet ? Sans nul doute.

Le rôle de l'Etat est de garantir à tout un chacun sa sécurité, son éducation, l'accès aux soins, une citoyenneté qui ne soit pas nécessairement d'essence religieuse... Il n'est surtout pas celui d'un gardien de la morale. Il est au service de tous les citoyens, indépendamment de leur religion ou de la profondeur (apparente !) de leur foi. Qu'il s'acquitte de ses obligations et qu'il laisse la société régler les questions qui la concernent. Cela fait si longtemps que le peuple a été privé de son droit à la parole, si longtemps qu'on décide pour lui... Nous nous garderons de tomber dans ce travers en lui apportant des « solutions toutes faites du haut de notre « expertise ». Redonnons-lui la parole, invitons-le à débattre de son avenir...

Pour notre part, nous avons fait des propositions, sur deux points notamment : impossibilité de transposer la démocratie représentative occidentale en Algérie, séparation réelle entre politique et religion. Il faut, à notre sens, rendre la parole au peuple, non pour un référendum mais l'inviter à débattre, à faire des propositions. Il y faut une organisation pour que cette parole circule du douar jusqu'à la ville. Inspirons-nous du précédent du débat sur la Charte Nationale de 1976, à ceci près que, cette fois, il ne doit pas être question d'instrumentalisation ni de déni de la parole populaire.

B. S. & M. B.

Publicité

PIÈCES D'ORIGINE PEUGEOT

CONFIEZ SON CŒUR À UN PROFESSIONNEL

-10% SUR LE KIT DE DISTRIBUTION ET COURROIE ACCESSOIRE DU 15 MARS AU 15 AVRIL 2015

PEUGEOT RECOMMANDÉ TOTAL

PEUGEOT SPONSOR OFFICIEL DES VERTS ET DE LA FAF

C'EST L'OPPORTUNITÉ DE PRENDRE SOIN DE VOTRE CAPITAL, CHANGEZ LE KIT DE DISTRIBUTION ET BÉNÉFICIEZ DE 23 POINTS DE CONTRÔLE GRATUITS, DANS TOUT LE RÉSEAU PEUGEOT.

MOTION & EMOTION

PEUGEOT

Justice algérienne : réalité sociologique ou prédominance oligarchique ?



Par Abdellatif Bousenane

Les dossiers successifs traités effectivement par les tribunaux algériens tels que l'affaire Sonatrach 1 et 2, El Khalifa, l'autoroute Est-Ouest et d'autres, doivent-elles nous inquiéter sur l'ampleur qu'a pris l'argent sale dans notre société ou au contraire cela doit nous rassurer puisque ces scandales sortent de l'ombre et sont désormais entre les mains de la justice. Doit-on faire confiance à notre justice ?

Dans la rue algérienne, les gens « ordinaires » s'exclament : les affaires se succèdent sans pour autant voir une personnalité de premier rang derrière les barreaux ! Condamnée d'une manière ferme par la justice au nom du peuple souverain. Cet état de fait renforce en effet une idée préconçue déjà très répandue chez l'Algérien lambda, à savoir le fait qu'on a une justice à double vitesse et les gens puissants sont au-dessus de la loi.

Ces derniers jouissent d'une immunité éternelle qui ne trouve nullement son origine dans des lois qui protègent les élus du peuple et commis de l'État mais plutôt dans des pratiques beaucoup moins glorieuses, corruption, trafic d'influence, clientélisme, conflit d'intérêts...etc. Ce qui entache l'institution judiciaire de beaucoup de soupçons.

Un cas qui représente effectivement une très nette illustration à notre question et qui est sur toutes les lèvres, c'est celui de l'ancien ministre de l'Énergie algérien, au moins, soupçonné, voire accusé dans les affaires Sonatrach en cours. Actuellement, il est protégé mystérieusement par l'un des pays de la civilisation dominante !

Dans notre contexte bien spécifique, pour des multiples raisons socioéconomiques, on ne peut guère dissocier en fait la question de la justice dans notre pays et aussi dans tous les pays du tiers-monde de la grande problématique du sous-développement. Peut-on dès lors s'interroger sur le degré de véracité de ce stéréotype populaire ?

Problème structurel ?

Dans le haut de la pyramide de notre pouvoir politique, le mal dominant très machiavélique qui forme l'élite gouvernante depuis l'indépendance du pays connaît très bien le système judiciaire algérien, car un bon nombre parmi eux sont issus de cette discipline universitaire, sinon pour le reste, ils sont bien entourés de juristes et conseils connaissant par cœur les codes, vices de procédures et vides juridiques. Cela vient évidemment de la nature même de leur fonction là où le droit constitue une part non négligeable.

La structure même du pouvoir judiciaire chez nous est un autre élément très déterminant dans notre discussion. Formés essentiellement de procureurs généraux, avocats généraux, substituts généraux, procureurs de la République et substituts, les magistrats du Parquet sont les défenseurs de l'ordre public. Ils sont sous la hiérarchie du pouvoir politique par le biais du garde des Sceaux, ministre de la Justice, lequel peut leur donner des instructions individuelles. On peut ainsi se poser la question de l'indépendance réelle des membres du Parquet. Malgré le fait qu'ils ne rendent pas de jugement, mais jouent le rôle d'accusateur, dirigent les enquêtes de police et contrôlent les gardes à vue, car ils travaillent sous l'autorité des juges indépendants. Sans parler de la raison d'État représentée par des personnes physiques dont la loi est censée les protéger.

Toute cette complexité est tout à fait incompréhensible par les couches populaires qui n'ont aucune culture juridique et font souvent des raccourcis très simplistes qui se résument grosso modo dans la théorie du complot. C'est à dire une poignée d'hommes au pouvoir qui complote contre le pays et le peuple pour préserver leurs intérêts personnels !

Plutôt un progrès ?

Cette vision populaire ou populiste n'est pas loin de l'idée que fait l'autre élite « anti-système » qui considère la problématique de la

justice comme étant un fragment d'un système oligarchique très fermé qui ressemble plutôt à une « mafia » en s'appuyant sur des démarches procédurales qui prennent la configuration des biais à travers lesquels le régime fait durer son « complot » et donne une illusion de justice normale. Autrement dit, une justice de façade qui couvre un arrière-plan beaucoup plus chaotique, là où l'image de la justice des salons et des amis est plus dominante.

Dans cette perspective, il faut souligner tout de même qu'il y a parmi cette « autre élite », les ex-du système, un président, des généraux, des Premiers ministres et des ministres.

Ceux qui ont été pendant une période de leur vie aux commandes de l'État et donc de la justice de ce pays. Et la question légitime qu'on doit se poser : ces anciens cadres de l'État formaient-ils à leur tour une oligarchie quand ils étaient au pouvoir ? Et quels étaient les stratagèmes du « complot » qu'ils esquissaient contre leur propre pays ? Peut-être la différence entre « l'ancien système » et l'actuel, c'est la médiatisation de ces scandales. Avant, on n'entendait pas parler de ce genre d'affaires même pas devant la justice ! Ceci ne veut pas dire qu'il n'y en avait pas ! Peut-être la raison du nombre très élevé de ces scandales au cours de ces dernières années est justement l'intervention de la justice et donc la grande médiatisation. Il y a aussi l'importance des sommes colossales investies dans les différents plans quinquennaux.

Loin d'être une spécificité algérienne, ces scandales politico-financiers concernent la plupart des pays au monde, y compris les démocraties occidentales.

Ce qui nous oblige à être beaucoup plus prudents pour appréhender cette question.

Un exemple très frappant et plus récent, celui de l'ancien président français Nicolas Sarkozy, dont les accusations très graves appuyées par des preuves matérielles, n'ont pas inquiété pour autant l'homme fort de la droite française qui a de fortes chances d'être le futur président de la cinquième puissance mondiale en 2017.

LA CHRONIQUE
DU BLENDAR.D

Paris : Akram Belkaïd



La preuve par Thiam

On appelle ça un cas d'école, autrement dit de la matière pour une belle étude sociologique. Le genre de dossier qui permet d'éclairer à lui seul toute une problématique complexe. De quoi s'agit-il ? Il y a quelques jours, la presse économique internationale a annoncé la nomination de Tidjane Thiam, né en 1962, au poste de directeur général de Credit Suisse, la deuxième banque helvétique. Un événement majeur dans le paysage monochrome des patrons européens car la couleur de peau du concerné est noire. Déjà, en 2009, la désignation de cet ivoiro-français à la tête de l'assureur britannique Prudential avait déjà constitué un événement très remarqué.

Mais c'est surtout une (triste) réalité qu'illustre ce nouveau pas de géant dans la carrière de Thiam. En effet, il faut savoir que ce dernier est respectivement diplômé de l'X (l'école polytechnique) dont il a été major de promotion, de l'Ecole des Mines et de l'Insead. Autrement dit le triptyque magique qui mène à toutes les situations dorées dans le monde économique français. A condition, bien sûr, de ne pas être Noir car, malgré son cursus, Tidjane Thiam n'a jamais pu percer en France. Il a ainsi raconté à plusieurs reprises comment sa tête a violemment cogné ce plafond de verre que n'importe quel membre des minorités dites visibles dans l'Hexagone a heurté au moins une fois dans sa vie. Malgré ses diplômes prestigieux, aucun chasseur de têtes n'a pu lui trouver un poste à la hauteur de ses compétences et c'est donc en toute logique qu'il a décidé de s'installer à Londres. « Il n'y a qu'en France qu'un Maghrébin ou un Noir diplômé de l'enseignement supérieur est obligé de devenir gardien de parking pour gagner sa vie » a relevé le banquier dans la presse.

Si tôt sa nomination au sommet de Credit Suisse connue, la presse de France n'a pas éludé cet aspect des choses. Elle en a même beaucoup parlé, fidèle à sa propension d'insister sur les sujets relevant de l'autoflagellation. Mais il ne faut pas être dupe car cela ne changera rien aux mentalités qui prévalent au sein des élites françaises. Ces dernières sont essentiellement blanches, masculines et elles entendent bien le rester. C'est d'ailleurs le fonds du problème. Montée du Front national ou pas, la France n'est pas un pays de racistes. La peur de l'étranger, de l'Autre, de celui qui vient de l'autre côté de la Méditerranée, comme hier de celui qui venait de l'autre côté de la vallée, est réelle tout comme l'islamophobie terme qui, comme sa signification étymologique ne l'indique pas vraiment (peur de l'islam) est désormais synonyme de sentiment antimusulman.

Mais, dans le même temps, la « France d'en bas » bouge. Elle est celle des mariages mixtes (pour toutes les composantes ethniques), celle des mélanges, des fusions interculturelles, de l'émergence de cette nouvelle identité qui fait tant peur aux réactionnaires. Dans le quartier du présent

chroniqueur, le restaurant le plus proche est tenu par un Marocain, le pressing l'est par un Turc, le café-bar par des Portugais, la supérette par des Chinois et le relais-pressé par un Algérien, seul le marchand de vin étant un vrai « gaulois », et encore, sa mère est la fille d'un mineur polonais. Dans le quartier, toutes les origines cohabitent. Bien sûr, il est des moments où elles se jaugent, où elles se défient par l'attitude, le propos ou le regard mais elles savent aussi rire ensemble et partager ce qui fait le sel de la vie, autrement dit la convivialité.

Mais plus on grimpe dans l'échelle sociale et plus les rapports sont différents. Derrière un progressisme de façade, imposé par le politiquement correct et par des années de « socrismes », les positions demeurent figées. Bien sûr, ici ou là, il existe quelques exceptions. Une ministre par-ci, un haut-fonctionnaire par-là, ou encore un diplomate mais l'idée même que des hiérarchies héritées de plusieurs décennies de domination sociale et ethnique puissent être remises en cause fait figure d'hérésie. Un Noir X-Mines-Insead reste donc d'abord un Noir. Les conseils d'administration qui ne l'ont pas adoubé au poste de dirigeant d'entreprise, ne se sont pas dit « qu'importe sa couleur, pourvu qu'il nous rapporte du dividende ». Non, ce qui est tout de même stupéfiant, c'est que leur prévention a été plus forte que l'habituel appât du gain qui fonde leurs décisions. Cela vaut d'ailleurs aussi pour les femmes qui sont loin d'avoir gagné la parité, non pas au bas et à la moitié de l'échelle mais à son sommet.

La lecture de la biographie de Tidjane Thiam apporte un autre élément de réflexion. Pour rattraper le coup et montrer que la France entend désormais tirer profit des compétences qu'elle a poussé à s'exiler, le gouvernement français lui a commandé un rapport sur... l'Afrique. Voilà donc à quoi a été ramené ce, réputons-le, X-Mines-Insead, patron, à l'époque de la dite commande, d'un assureur dont le titre en Bourse de Londres fait partie de l'indice FTSE 100, le fameux et prestigieux « footsie ». Il n'est certainement venu à personne qu'il aurait pu livrer un rapport sur la compétitivité de la place financière de Paris en comparaison de celle de la City londonienne ou de Wall Street. Non, puisqu'il est Noir donc il est forcément expert de l'Afrique et ne peut être que cela, prisonnier qu'il est d'une case prédéterminée, sans mauvais jeu de mots.

Refuser aux impétrants originaires d'ailleurs, le droit d'embrasser n'importe quel sujet et de se doter de n'importe quelle expertise est l'une des Russes préférées des élites monochromes pour garder la main. En prendre conscience, quand on est par exemple étudiant et que l'on s'interroge sur le cursus à suivre, est donc la première étape pour remettre en cause ce monopole inflexible. En attendant, il risque de couler beaucoup d'eau sous les ponts de la Seine avant qu'un Noir ne devienne patron d'une entreprise du CAC40...

Droit de l'élève vs droit de grève

Par Rachid Brahmi

Selon les informations rapportées par divers médias, un syndicat d'enseignants sur sept, le Cnapeste en l'occurrence, n'a pas mis fin au débrayage en raison de deux revendications non satisfaites, la promotion systématique aux grades supérieurs et la retraite après 25 ans d'activité.

Et si vraiment la pierre d'achoppement concerne ces deux points, nous pouvons opérer schématiquement un topo, pour d'autres pays, dont les plus avancés en matière de protection sociale, même si toute comparaison a des limites. Car ailleurs, soit le droit de grève n'existe pas toujours et (ou) dans la forme que nous lui connaissons chez nous, soit il est soumis à certaines restrictions.

En France par exemple, alors que les grévistes dans les secteurs de la santé et l'éducation nationale peuvent être réquisitionnés, le parti UMP plaide pour l'interdiction du droit de grève pour le corps enseignant. Et si la grève donne lieu à une retenue sur la rémunération, « les cotisations sociales et de retraite sont prélevées sur la base de la rémunération effectivement versée ».

En outre, l'employé français en âge de partir en retraite ne bénéficiera pas forcément d'un taux maximal, car il doit respecter certains critères dont celui de la durée des cotisations, variant de 150 à 172 trimestres, soit 37,5 à 43 années d'activités, ce qui fait reculer le départ du retraité bien au-delà de 62 ans.

En Belgique, le droit de grève n'est garanti ni par la Constitution ni par la loi, bien que reconnu en 1981 par la Cour de cassation belge, ensuite tardivement approuvé (en 1990) par la charte sociale européenne. Quant au départ à la retraite, celui-ci a été fixé à 65 ans. En Allemagne, « les syndicats et les employeurs concluent des conventions collectives (Tarifvertrag) et, durant la période de validité de celles-ci, les grèves sont interdites. Lorsque les syndicats et les employeurs n'arrivent pas à se mettre d'accord sur une nouvelle convention, les employés peuvent décider de faire la grève ». Pour ce pays, la retraite anticipée est possible à partir de 63 ans, avec 35 ans de cotisation.

En Grande-Bretagne « le droit de grève est strictement encadré, notamment au travers des Employment Act. La grève peut être considérée comme une faute et les grévistes licenciés ». Et pour ce pays « l'âge légal de départ à la retraite, actuellement fixé à 65 ans pour les hommes et à 60 pour les femmes, passerait à 66 ans dès 2016 ». Aux Etats-Unis, on note que ce pays n'a connu que 8 grèves notables, de 1877 à 2007 et que « mieux vaut être retraité en Europe qu'aux USA ». Concernant l'âge légal de départ à la retraite dans le monde, sept pays l'ont fixé à 60 ans, alors que dans 66 autres, il varie de 62 à 68 ans.

Pour revenir en Algérie, le droit de grève est reconnu, et en matière de droits sociaux, quoi que l'on puisse dire, nous ne sommes pas à la traîne. Concernant les revendications des enseignants, le ministère de l'Éducation nationale (MEN) affirme avoir satisfait la quasi-totalité d'entre elles.

Ainsi, revendiquer un salaire digne est légitime, même si l'on sait que la revalorisation est annihilée par l'inflation galopante, entraînant une baisse du pouvoir d'achat. De même, pour cette noble profession, pour la dignité de l'enseignant, la révision du statut et des primes de zone, la valorisation des heures supplémentaires, l'application des lois relatives à la médecine du travail, une gestion transparente des œuvres sociales et autres sont légitimes et ont été négociés. Rejetant la balle dans le camp de la tutelle, et n'ayant pas jugé bon de mettre fin au débrayage, tels les six autres syndicats, le Cnapeste poursuit un bras de fer. Car le hic c'est cette exigence d'une promotion systématique et d'une retraite prématurée.

Mais qui ignore que la promotion, un facteur de motivation de l'employé, récompense la qualité du travail fourni, en Algérie ou ailleurs. Il est par conséquent difficilement concevable qu'elle soit systématique. Et si tout employé a droit à une augmentation de salaire, selon les échelons et l'ancienneté, la promotion obéit à d'autres critères. Car en ce troisième millénaire, il est question d'apprentissage tout au long de la vie. Et pour l'enseignant en particulier, on parle de formation continue, de recyclage. D'autre part, il est impossible d'entrevoir un système éducatif de qualité si la promotion est systématique, l'évaluation de l'enseignant devenant alors une simple formalité, sans effet positif. Cette promotion systématique n'incitera alors guère à l'effort, à l'innovation. Systématique, elle ne relèvera pas du mérite, mais d'un esprit rentier, c'est le moins qu'on puisse dire. Et puis, sachant que des revendications ne relèvent pas du MEN, ses cadres « lâchés » se retrouvant seuls dans une arène, il s'avère effrayant d'observer un tel silence radio, à plusieurs autres niveaux dont le Sénat, l'APN et les deux commissions de l'éducation, le gouvernement et la présidence de la République.

Voilà donc une lecture à partir de déclarations publiques des différentes parties et où l'on peut raisonnablement déduire que le bras de fer profite à certains. Sauf aux élèves. Sauf à l'école. Devant ces débrayages récurrents et répulsifs, comment obtenir un répit, une trêve dans ce droit de grève versus droit des élèves ? Là est la question.

Références :

<http://www.france.fr/institutions-et-valeurs/le-droit-de-grève.html>
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F499.xhtml>
<http://conventions.coe.int/treaty/fr/treaties/html/163.htm>
<https://www.lassuranceretraite.fr/cs/Satellite/PUBPrincipale/SalariesPlus55/Montant-Retraite55/De-Quoi-Depend-Montant55/Salaires-Duree-Age55?packedargs=null#ancrArt1>
http://www.cnir-dz.com/services/vos_questions.php
<http://www.slate.fr/economie/73749/retraites-france-etats-unis>
https://www.lassuranceretraite.fr/cs/Satellite?c=InfoComplementaire_C&childpagename=CNAV%2FInfoComplementaire_C%2FDetailTableau&cid=1262711697117&pagename=WrapperCallback
http://fr.wikipedia.org/wiki/Droit_de_gr%C3%A8ve_en_France
http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%82ge_%C3%A9gal_de_d%C3%A9part_%C3%A0_la_retraite
http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/key_data_series/151fr.pdf

Une grève et des enjeux

Voici déjà trois semaines que l'emploi du temps des écoliers est complètement chamboulé dans certains établissements scolaires, à cause de l'obstination d'un mouvement de grève jusqu'au-boutiste. Mais que cachent les revendications extravagantes et fantaisistes du Cnapeste ?

Par Ahmed Farrah

Demander la retraite après 25 ans de service, pour les enseignants, reviendrait à créer deux collèges de citoyens; les maîtres privilégiés et le reste des travailleurs qui attendraient l'âge de 60 ans pour en bénéficier. Cela reviendrait à créer des régimes spéciaux de retraite, comme dans certains pays, selon les corporations. Les différences de statuts porteraient sur l'âge de cessation d'activité et sur la durée de cotisation à cause de la pénibilité ressentie au travail, dans certaines professions. En quoi le métier d'enseignant est plus pénible que d'autres ? En amplitude, en durée et rythme de travail, l'enseignant travaille au plus 34 semaines sur les 52 par an, un service hebdomadaire officiel de 18 heures, généralement réparties sur 4 jours. Cependant, beaucoup de professeurs de l'enseignement secondaire font moins de 18 heures de cours par semaine, souvent certains autres ne font que 10 heures comme les professeurs des langues allemande et espagnole. Que dire des professions à travail alterné en équipes successives, de nuit et de jour, ou de 08h00 du matin à 16h30 le soir, sans interruption pendant 11 mois, comme dans le milieu hospitalier, un autre secteur de la fonction publique ? Au titre des contraintes physiques marquées : les enseignants ne sont pas soumis aux manutentions manuelles de charges, aux postures pénibles, aux positions forcées des articulations et aux vibrations mécaniques. L'enseignant peut circuler et s'asseoir si le besoin en est ressenti; il a sa chaise et son bureau dans sa salle de classe, comme il peut faire des mini pauses pendant le cours qui ne dure que, rarement, une heure complète (le temps de changer de salle, le temps de faire rentrer les élèves, etc.).

Au titre de l'environnement physique agressif, contrairement aux hospitaliers, l'enseignant ne travaille pas au contact des agents chimiques dangereux, des agents infectieux, des radiations, des fumées (incinérations), des poussières (on n'utilise plus les bâtons de craie au tableau), ou dans les activités exercées dans des températures extrêmes (les salles sont chauffées au Nord et climatisées au Sud), ni



dans le bruit (un professeur compétent, qui maîtrise ses élèves, n'en est pas soumis).

Demander des avancements et des promotions automatiques relève de la démagogie et renvoie à l'injustice. Pourquoi demande-t-on aux postulants aux postes de directeur d'établissement, aux inspecteurs de l'Éducation de passer un examen et faire une formation ? Quand un enseignant passe au grade de professeur formateur, à l'échelle 16, seulement par son ancienneté ! Ne favorise-t-on pas, dans ce cas, la médiocrité et l'inhibition, l'effort et l'étouffement du mérite ? Il serait judicieux de promouvoir ceux qui participent par leurs publications et leurs travaux de recherche pédagogique dans des revues spécialisées qu'il serait temps de créer par le ministère de l'Éducation nationale en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Ces revues spécialisées seraient aussi un frein au phénomène de plagiat et du « copier-coller » qui gangrène l'université algérienne. Un travail qui n'est pas publié dans ces revues spécialisées et mises en lignes, ne doit en aucun cas être validé pour ne plus parler de Recteur d'université « copieur-colleur » comme le relate la presse aujourd'hui.

La grève est un droit, mais elle ne doit en aucun cas ligoter la liberté et le droit des élèves pour un enseignement déterminant dans leur réussite scolaire. Dans d'autres pays, les arrêts de travail sont une exception, il y a plusieurs modalités d'exprimer des revendications socioprofessionnelles légitimes des enseignants : dispenser les cours aux élèves et ne pas corriger les examens d'évaluation, boycotter les conseils de classe, faire le service minimum en dispensant un cours sur deux, scinder la

classe des élèves en deux groupes, grouper deux classes pendant le même cours, dispenser les cours seulement aux classes d'examen, accompagner les élèves de terminale avec les CD qui leur ont été distribués, etc. Les solutions sont nombreuses, si les volontés y sont aussi, pour arriver à une relation civilisée de "gagnant-gagnant". Dans tout cela, il aurait été légitime de revendiquer une justice salariale entre le secteur de la fonction publique, représenté par les damnés que sont les enseignants, le personnel hospitalier et le personnel de l'administration locale, avec le secteur économique public et les caisses qui sont plus avantagées en salaires, en primes de départ à la retraite et autres faveurs et privilèges, dans un pays qui ne crée aucune richesse, mais fait seulement distribuer la rente pétrolière. Sait-on qu'un médecin (baccalauréat mention très bien et 07 années d'études) du secteur public perçoit en salaire moins qu'un simple chef de bureau d'une entreprise (niveau scolaire???) ou une caisse de retraite ? Sait-on qu'un agent hospitalier n'a aucune prime de départ en retraite quand ceux des autres secteurs partent avec un million de dinars, voilà l'injustice qu'il faut dénoncer !

Ou bien le Cnapeste se trompe de combat, ou bien les enjeux de cette grève sont d'une autre nature, comme dans les années 1970, quand le système avait jeté en pâture le réformiste, M. Mostefa Lacheraf. Cette fois-ci, c'est le projet d'une École algérienne, moderne et décomplexée, compétitive, créative et innovante, défendu par Mme Benghebrat et son équipe; soutenu par beaucoup d'intellectuels et la majorité des enseignants qu'on veut tuer dans l'œuf.

Publicité

AVEO, JE PEUX COMPTER SUR ELLE.

TOUTES TAXES INCLUSES À
1 215 000 DA

TAXI

KIT GPL OFFERT*

3 ANS GARANTIE & ASSISTANCE 24h/24

FIND NEW ROADS / **INFORMATIONS CHEVROLET : 021 98 00 61**

DIAMAL *OFFRE VALABLE DU 18 AU 21 MARS 2015 AU SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE D'ALGER.

CHEVROLET

la **Chronique**
de Paris

Par Pierre Morville



■ Elections israéliennes : Netanyahu hélas en tête

Dans la dernière ligne droite, Netanyahu a considérablement durci son discours. Malgré un net coup de froid dans les relations avec Washington.

La messe est dite, oserait-on dire. Benyamin Netanyahu restera l'homme fort d'Israël. Jusqu'à la veille de l'élection du mardi 17, les sondages donnaient une courte avance à « l'Union sioniste », une alliance électorale réunissant Isaac Herzog, du Parti travailliste et le leader centriste, Tzipi Livni, réputée pour sa fermeté de caractère.

Sondages démentis. Il est vrai qu'il est difficile de prévoir les résultats précis du vote qui désigne les 120 futurs députés de la Knesset : les électeurs israéliens devaient choisir entre 25 listes, parfois présentées par des micro-partis qui venaient de se constituer. Comme aucun grand parti n'obtient les 50 députés qui lui donnent la majorité dans une chambre de 120 élus, et comme les partis sont représentés dès qu'il dépasse le seuil de 3,25 des voix, vient alors le temps très long des pourparlers interminables pour constituer des coalitions souvent branlantes.

On ne connaîtra le nom du futur Premier ministre israélien que dans plusieurs semaines. Mais Netanyahu paraît le plus probable : son parti, le Likoud aurait bénéficié de 30 députés contre 24 à l'Union sioniste. Résultat remarquable : la liste commune qui regroupe divers partis arabes israéliens arrive en troisième position avec 14 députés. Pour Netanyahu, les négociations sont déjà en cours avec le Foyer juif de Naftali Bennett, favorable aux colonies de peuplement, qui a remporté huit sièges, avec le parti centriste Kulanu (10 sièges) et avec les formations ultra-orthodoxes.

L'attitude du parti centriste Kulanu sera de ce point de vue déterminante, compte tenu de son aptitude à choisir de pouvoir siéger aux côtés de Netanyahu ou, au contraire, aux côtés de l'opposition de centre gauche. Mais Netanyahu aurait déjà pris le poste de ministre des Finances à Moshe Khalon, le dirigeant de cette nouvelle formation...

« Tout n'est que complots contre Israël : armons-nous ! »

Netanyahu paraissait pourtant particulièrement usé par son mandat précédent. Confortablement élu en 2013, l'érosion rapide de sa majorité l'avait contraint à saborder son gouvernement en décembre 2014, ce qui entraînait de nouvelles élections.

La campagne électorale qui vient de s'achever a été marquée par de nombreux dossiers sensibles ; le coût élevé de la vie en Israël, une forte crise du logement, l'incertitude politico-militaire de la Grande région (Syrie, Irak, Liban, Libye...), l'éternelle question palestinienne et celle des implantations dans les territoires occupés, divers scandales dont le train de vie princier du 1^{er} ministre et de sa femme... En revanche, les 5,88 millions d'électeurs israéliens semblaient, dans les sondages, être beaucoup moins inquiets que Benyamin Netanyahu, sur un possible accord sur le nucléaire américano-iranien.

Ce sujet était pourtant la principale obsession de l'ancien Premier ministre, qui est même allé, il y a une quinzaine, se rendre sans l'aval de l'Etat américain devant le congrès US à Washington pour dénoncer les négociations en cours avec Téhéran.

Sur le plan diplomatique, les relations israélo-américaines se sont considérablement tendues du fait de cette opposition publique tonitruante de Netanyahu à un accord avec l'Iran chiite mais également du fait du renoncement dans les faits de Tel-Aviv de toute avancée, mêmes modestes, vers une paix entre Palestiniens et Israéliens, et le refus dans les faits de la création de deux Etats, vivant côte à côte en paix, thèse pourtant prônée par l'ensemble de la communauté internationale. Le coup de froid entre l'exécutif américain et le gouvernement israélien souligne encore plus l'isolement diplomatique grandissant d'Israël. Cette situation inquiète, y compris au sein du Likoud.

Mais rien n'a fait changer Netanyahu qui,



voyant les mauvais sondages le concernant, a préféré jouer la carte de la peur avec comme fausse réponse, un durcissement net des politiques à venir : Netanyahu a dans les derniers jours de la campagne, fermé définitivement la porte à toute négociation : il a notamment promis de poursuivre les implantations illégales de colonies dans les territoires palestiniens et pris l'engagement ferme de s'opposer à la création d'un Etat palestinien, s'il était reconduit au pouvoir.

Ce durcissement relève à l'évidence de l'opportunisme électorale : quand le climat est mauvais sur le plan interne, tant au niveau politique qu'économique, il est toujours alors tentant de sonner le tocsin de la menace extérieure.

D'autant que les facteurs régionaux d'inquiétude sont nombreux, affrontements chiites/sunnites dans tout le Moyen-Orient, interventions militaires occidentales, percée du radicalisme islamiste avec Daesh, fuite de centaines de milliers de réfugiés...

L'attaque de la Bande de Gaza a ainsi permis pendant un temps de faire oublier aux Israéliens, l'inflation de prix, l'absence de logement, les engueulades permanentes entre les différents partis, sur à peu près tous les sujets...

Incapable de répondre sur les difficultés économique-sociales que traverse la population israélienne, toujours convaincu que la seule bonne théorie est l'hyper libéralisme économique, le chef du Likoud a tout au long de la campagne électorale, grossi les menaces externes, opéré un virage très à droite, promettant d'être sans concessions face aux Palestiniens et tirant même la sonnette d'alarme face à la popularité croissante des partis arabes israéliens, composés, rappelons-le, de citoyens israéliens !

Ces prises de position xénophobes, bellicistes, contraire au Droit international vont certainement permettre à Benyamin Netanyahu de s'accrocher à son poste de Premier ministre. Cela ne règlera en rien les problèmes de fond de la société israélienne qui ne sont pas que sociaux et économiques : des tensions intercommunautaires au sein de la population israélienne juives existent, l'insertion de juifs venant de nombreux pays pour s'installer en Israël, souvent sur la base d'une propagande trompeuse crée des tensions en période de faible croissance et de pénurie d'équipements collectifs et d'habitats. Sur un plan diplomatique, le refroidissement des relations avec Washington sera également sensible avec l'UE, de loin principal partenaire économique du petit Israël.

Moyen-Orient : modification de la stratégie américaine

Cette ligne belliciste, simpliste, démagogique et dangereuse a même été dénoncée publi-

quement lors de la campagne électorale, par d'anciens éminents responsables de l'armée et des services israéliens. Ces derniers mesurent bien le changement d'attitude des Etats-Unis vis-à-vis de la Grande région.

Barack Obama a hérité de deux guerres lancées par les Bush père et fils, l'Irak et l'Afghanistan, qui n'en finissent pas et qui, dans le second cas, ont surtout ranimé, en détruisant des Etats entiers, le vieux conflit historique entre sunnites et chiites. Barack Obama était, paraît-il, peu convaincu de la nécessité d'une intervention armée en Libye. Il aurait cédé à la pression de Cameron et de Sarkozy. On connaît la suite lamentable de cette politique de la canonnière, fut-elle aérienne...

Plus généralement, les discours importants d'orientation géopolitique de Barack Obama ont tous indiqué que l'objectif stratégique des Etats-Unis était dorénavant le Pacifique, et non plus le Moyen-Orient, surtout quand le cours du pétrole connaît une vraie chute. Cela ne veut pas dire que l'on reconsidère ses anciennes alliances, mais cela peut les relativiser. Cela vaut aussi pour Israël.

De même, l'armée américaine se mobilisera, sans troupes au sol, contre Daesh mais elle appelle avec impatience la mobilisation concrète des Etats arabes et des Etats européens. Dans la diplomatie américaine, l'heure n'est plus du tout aux incantations bushistes sur la survie de la « civilisation occidentale » mais au réalisme pragmatique : on négocie avec l'Iran, ennemi séculaire et après avoir menacé de mille morts Bachar el-Assad en Syrie, on s'en fait discrètement un allié.

Les déclarations dimanche 16 mars, du secrétaire d'Etat américain John Kerry ont rallumé le débat sur l'opportunité de « parler » avec le président syrien, mis au ban des puissances occidentales depuis le début de la guerre qui a fait 215.000 morts en quatre ans : « Au final, il faudra négocier. Nous avons toujours été pour les négociations dans le cadre du processus de paix de « Genève I » en 2012 », a déclaré M. Kerry dans une interview diffusée sur la chaîne américaine CBS. Après les déclarations de John Kerry, Bachar el-Assad a déclaré lundi de son côté, qu'il fallait joindre les « actes » à la parole. « Tout changement international qui intervient à ce niveau serait une chose positive, s'il est sincère et effectif ». Ce rapprochement tactique semble avoir quelque peu pétrifié la diplomatie française : ce lundi, le Premier ministre Manuel Valls et le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius ont exclu toute reprise de contact avec le président syrien Bachar el-Assad. Une position très contraire à celle des Etats-Unis. La France a refusé ce lundi toute « remise en selle » de Bachar el-Assad, une option qui équivaldrait selon Paris à faire un « cadeau scandaleux » aux combat-

tants djihadistes de l'Etat islamique qui contrôlent une partie de l'Irak et de la Syrie.

Bachar el-Assad, commanditaire ou complice actif de Daesh, groupe armé qui met en coupe réglée son pays, la Syrie ? Même dans l'Orient compliqué, la thèse française semble complexe. Et si l'enjeu était à cette taille, pourquoi les forces aériennes françaises qui interviennent déjà en Irak, n'agissent-elles pas contre Daesh, en Syrie ? La position diplomatique actuelle de la France est d'autant plus surprenante qu'à l'occasion de sa visite à Paris le jeudi 5 mars, Khaled Khoja, chef de l'opposition syrienne en exil, a annoncé vouloir mettre en place une nouvelle stratégie de négociations en rassemblant les différents groupes d'opposition en Syrie mais intégrant également des représentants du gouvernement de Bachar al-Assad.

Face aux menaces de conflits, l'Europe démunie

La France a parfois des postions critiquables mais elle reste l'un des très rares pays européens qui est présent politiquement, diplomatiquement et parfois militairement dans des zones frontalières de l'Europe où éclatent des conflits qui peuvent avoir des répercussions géographiques importantes sur le Vieux continent. L'important n'est donc pas les divergences tactiques ponctuelles sur tel ou tel dossier, issues de différences d'analyses ou de traditions historiques (rappelons que la Syrie fut aussi une colonie française...), le plus grave est l'atonie quasi absolue de l'Union européenne sur ces questions géopolitiques et militaires. Quelle politique étrangère commune sur les fronts sensibles proches des frontières de l'Europe, Libye, Moyen-Orient, Ukraine... ? Quelle politique commune face aux dangers terroristes ? Il n'existe, à part dans des discours lénifiants prônant l'amitié et la coopération entre les peuples, de politique de « défense européenne ». Bien pire, il ne subsiste en réalité dans les 28 pays de l'UE que deux forces d'interventions militaires externes, française et anglaise. Et il n'est pas sûr que l'Angleterre ne s'éloigne pas, dans les mois qui viennent, encore un peu plus de l'UE. Dans tous les cas, les dépenses militaires françaises et anglaises, au nom de l'Europe, sont payées par les contribuables de ces deux seuls états. Bruxelles sait créer des normes absolues et impératives sur l'évacuation maximale d'une chasse d'eau de WC, sur la vitesse requise des essuie-glaces de tracteurs, ou sur la taille minimale d'un concombres en Europe. Mais la mutualisation des dépenses militaires entre les 28 pays qui en bénéficient pourtant, est pour la Commission européenne une tâche techniquement et politiquement infiniment trop complexe.

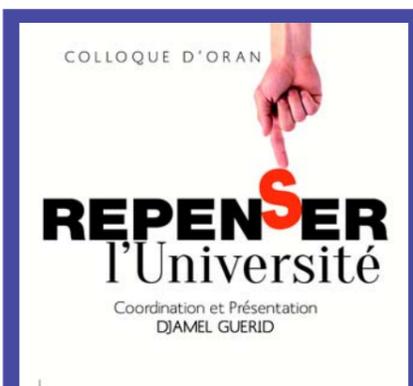


Médiatic

Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres



Grandeurs et décadence ?



REPENSER L'UNIVERSITÉ.
Actes du colloque d'Oran, 26/
27 mai 2012. Coordination et présen-
tation de Djamel Guerid, préface
de Abderezak Dourari (11 textes).
Arak Editions, Alger 2014, 234 pages

Le colloque dirigé par Djamel Guerid s'était tenu en 2011 à l'Université d'Oran. Mais, c'est seulement en 2014 que les «Actes» sont édités, regroupant les interventions (11 : Dourari, Guerid, Moussaoui, Ghalamallah, Ghouati, Sebaa, Khaled, Saifi-Benziane, Rouadja, Lakjaa, Khelfaoui...) d'enseignants et de chercheurs, tous spécialistes ou s'étant frottés de près au système éducatif. Peut-être même trop frottés, d'où leur ton pessimiste... sans fatalisme.

Les interventions, comme le précise bien le préfacier, A. Dourari, toutes aussi fortes les unes que les autres, sont une analyse profonde et réaliste ouvrant la perspective d'une critique profonde du système universitaire algérien tout en dessinant les lignes de redressement.

Bien sûr, on le devine, c'est un peu, ou même beaucoup, le (nouveau) système LMD qui est décortiqué le plus dans ses tenants et ses aboutissants, les raisons et les lacunes de son existence... dans un système qui, lui-même, n'est pas encore arrivé à se détacher des pesanteurs de toutes sortes, pour la plupart passés et obsolètes, pour tendre résolument vers un autre avenir objectivement moderne, scientifique et mondialisé.

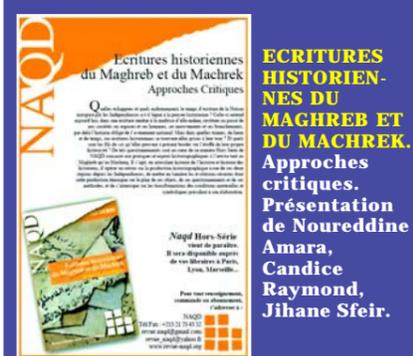
Toutes les interventions sont d'un haut niveau, mais celle qui a attiré le plus l'attention de votre serviteur (le défaut de l'enseignant), c'est bien celle intitulée «l'étudiant et le savoir. Celui qui pense et celui qui se souvient», présentée par Guerid himself. On ne peut faire mieux.

On ne peut dire plus. Hélas ! et le mal est plus profond qu'on ne le pensait... car, inéluctablement, on en conclut qu'avant de changer le système, il faut d'abord re-fonder... l'homme... d'abord à l'école... enseignés et enseignants. Sortir de la culture du hifz, sortir de la contestation à tout-va, sortir des facilités accordées... voilà une affaire pas mince du tout ! Car, le mal est très profond, trop profond. Quel homme (politique) osera la rupture ? En tout cas pas dans la conciliation populiste et démagogique qui a déjà fait tant de mal.

L'Auteur : L'ouvrage a été dirigé (et présenté) par Djamel Guerid, sociologue et anthropologue émérite, un prof (plus de 40 ans de carrière universitaire... à Alger, à Oran...), disparu, à l'âge de 70 ans, en 2013, suite à une crise cardiaque... n'ayant pas supporté une accusation gratuite qui se déploya en procès par devant une juridiction.

A lire surtout par les enseignants, les étudiants et, surtout, les commis de l'Etat chargés de «réformer» (aujourd'hui, et certainement demain encore, si la lecture est mauvaise ou trop rapide) le système éducatif. Tout le système !

Extraits : «L'Université réellement existante attend toujours son analyse scientifique» (Djamel Guerid, p 9), «L'arabisation sera alors non pas un objectif culturel et scientifique mais se transformera en un stratagème de rupture destiné à écarter ceux estimés idéologiquement encore proches de l'ordre ancien» (Abderrahmane Moussaoui, p 18), «Entreprendre n'est pas un acte personnel volontaire et, pour se déployer, il a besoin de conditions dont, bien sûr, la liberté d'entreprendre et de penser» (Djamel Guerid, p 132), «L'étudiant n'a pas appris à apprendre et c'est la carence principale de notre système d'enseignement. Il n'apprend pas à apprendre, mais il apprend pour avoir la moyenne et, au final, pour décrocher un diplôme» (Guerrid Djamel, p 134)



ECRITURES HISTORIENNES DU MAGHREB ET DU MACHREK.
Approches critiques.
Présentation de Nouredine Amara, Candice Raymond, Jihane Sfeir.

Histoire de l'histoire et histoire des historiens : un état des lieux ; opérer un retour sur la production historiographique (issue de deux régions si éloignées mais bien proches) depuis les Indépendances ; mise en lumière des évolutions récentes dont cette production témoigne sur le plan de ses objets, de ses questionnements et de ses méthodes ; enfin, s'interroger sur les transformations des conditions matérielles et symboliques prévalant à son élaboration. Des travaux nés de questionnements au cœur d'une série de journées d'études organisées à Tunis et à Bruxelles en 2010 et 2011, consacrées dans un premier temps aux historiens et historiographies du Maghreb, puis à la mise en regard des pratiques et enjeux historiographiques à l'œuvre tant au Maghreb qu'au Machrek.

On s'est intéressé plus particulièrement à la contribution de Karima Dirèche : «Nation algérienne ou nation musulmane ? Une approche historique», car je sais qu'elle a suscité quelques débats... à sa publication. Globalement, pour

son analyse assez catégorique (orientée ? déjà avec un tel titre !) sur les fondements, surtout islamistes (islamiques) du Mouvement national et de ses animateurs (pour elle, presque tous des membres, avoués ou inconscients, du mouvement des Frères musulmans... au minimum des «islamo-nationalistes») de la lutte de libération nationale et de tout ce qui a suivi après l'Indépendance jusqu'à A. Bouteflika. Trop simple, trop facile !

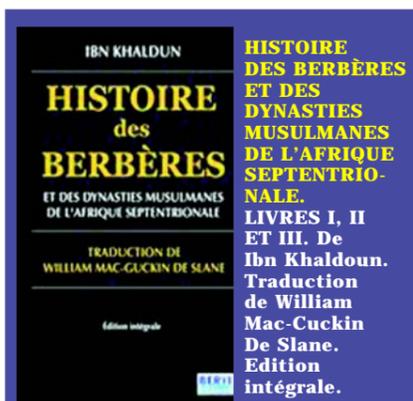
Il y a, aussi, un texte de Daho Djerbal (en post-face) : «De la difficile écriture de l'Histoire d'une société (dé-) colonisée». Court mais clair : «Il est nécessaire non pas de «décoloniser l'histoire», mais de faire en sorte que les historiens algériens libèrent leur pensée et élaborent leurs propres paradigmes». Facile à dire, pas facile à faire dans une société qui n'a pas «encore mis en paroles ses traumatismes» et qui n'a pas pris (qui refuse ?) «pour objet de connaissance ses différences et ses contradictions internes»

LesAuteurs : Nouredine Amara, Candice Ray-

mond, Jihène Sfeir, Karima Dirèche, M'hamed Oualdi, Inès Mrad-Dali, Bernard Heyberger, Jocelyne Dakhli, Daho Djerbal.

Une revue ouverte sur le monde et l'universel qui, dans le paysage désolé et désolant des publications scientifiques (et universitaires), tranche par le sérieux de sa gestion et la qualité de ses travaux.

Extraits : «Après deux décennies, dans les années 1970 et 1980, marquées par une série de grands congrès historiques arabes, le repli sur le national témoigne aussi bien des désenchantements partagés que de la difficulté à pérenniser des dynamiques d'échange ayant paradoxalement bénéficié des jeux d'influence entre Etats de la région» (Présentation, p 7), «L'Algérie reste encore dans les sciences historiques et politiques françaises (occidentales) du domaine du refoulé, de l'impensé, voire de l'impensable» (Daho Djerbal, p 217).



HISTOIRE des BERBÈRES ET DES DYNASTIES MUSULMANES DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE.
LIVRES I, II ET III. De Ibn Khaldoun.
Traduction de William Mac-Cuckin De Slane.
Edition intégrale.

C'est (d'abord) l'histoire de tribus arabes, «dont les ancêtres fondèrent l'Empire de l'islamisme». Puis, l'histoire généalogique des Berbères ainsi que de leurs tribus et dynasties... en Afrique septentrionale (Maghreb), dont les Sanhadja «une des tribus berbères les plus considérables - et la plus turbulente - par leur nombre»... jusqu'à la «conquête de l'Ifrigiya par les musulmans». Il faut absolument ne pas rater la partie consacrée aux «talents que la race berbère a déployés...», chapitre, nous dit le traducteur, qui a été rajouté par l'auteur après avoir achevé son ouvrage... Que de noms d'hommes, de femmes, de guerriers, de savants et de tribus et de royaumes flamboyants !

Puis, l'histoire de la région sous les Emirs arabes. C'est (ensuite) l'histoire des dynasties arabes régnautes et des «peuples étrangers» C'est (enfin) l'histoire des tribus berbères et des royaumes que cette race a fondés (Empires Abdelwadite et Mérinide, entre autres) L'ouvrage se termine par une table géogra-

phique renfermant les noms de lieux de l'Afrique septentrionale dont il est fait mention dans «L'histoire des Berbères», ce qui permet de se repérer de nos jours tout en maintenant le lien avec le récit.

A noter que l'auteur (le traducteur) a, dans une longue introduction de 48 pages, présenté son ouvrage ainsi qu'une biographie détaillée d'Ibn Khaldoun.

L'Auteur : L'auteur n'est pas à présenter... Le plus grand philosophe et historien que l'Islam ait jamais produit et l'un des plus grands de tous les temps. Encore que pour les nouvelles générations, il y a doute. D'autant qu'on a la nette et désagréable impression que notre Système éducatif ne semble pas le porter, depuis les années 90, dans son cœur.

Berbériste lui aussi ? Pas assez arabo-islamique ? Trop critique dans son analyse des pouvoirs ? Trop maghrébin ? Pas assez nationaliste. Quant au traducteur... il dit s'être «constamment appliqué à rendre avec fidélité le sens du texte arabe».

Un véritable pavé que cette «histoire universelle d'Ibn Khaldoun» : 1404 pages au total regroupant les trois Livres. Ajoutez-y les petits caractères ! Au moins deux à trois kg. Mais, surtout, ne pas s'inquiéter car l'achat vaut grandement le détour. J'avoue que je n'ai fait que le parcourir en «diagonale». Ce qui est sûr, c'est qu'il mérite largement une très bonne place dans votre bibliothèque... ainsi qu'une lecture attentive et sans empressement.

Extraits : «Les Berbères ont toujours été un peuple puissant, redoutable, brave et nombreux ; un vrai peuple comme tant d'autres dans ce monde, tels les Arabes, les Persans, les Grecs et les Romains» (Livre I, p 135), «On a vu chez les Berbères des choses tellement hors du commun, des faits tellement admirables, qu'il est impossible de méconnaître le grand soin que Dieu a eu de cette nation, l'extrême bonté qu'il lui a toujours témoignée, la combinaison de vertus dont il l'a dotée, les nombreux genres de perfection auxquels il l'a fait atteindre...» (Livre I, p 138)

TELQUEL

Des centaines de responsables et d'élus, en habit traditionnel, attendent l'arrivée du roi pour lui renouveler leur allégeance. Tout est réglé à la minute près et le cérémonial est bien rodé. Les portes du palais s'ouvrent et le roi fait son apparition. Contrairement à ses habitudes, et pour la première fois de son règne, Mohammed VI choisit de laisser au repos son pur-sang noir, et recevoir l'allégeance à bord d'une voiture, une Mercedes 280 SE héritée de Hassan II.

Nous sommes loin du cliché historique, que la cérémonie de la bey'a consacre et reproduit, celui des sultans conquérants et dominants qui sillonnaient le pays à dos de cheval pour s'enquérir des problèmes de leurs sujets ou ramener dans le giron du Makhzen une tribu rebelle. «La voiture perpétue autrement cette tradition du roi qui va à la rencontre de son peuple, et cela sert l'image de la monarchie», commente un connaisseur des traditions makhzénienne. La voiture devient ainsi un signe de modernité dans un univers symbolique qui baigne dans le folklore et les coutumes.

Et dans la communication royale, l'usage de la voiture a une place particulière. C'est ainsi que l'on peut comprendre et saisir l'image cool et populaire du monarque qui se fait son propre chauffeur dans les rues du royaume, s'arrête aux feux rouges et n'hésite pas à saluer les passants. On ne compte plus les photos et clichés où on le voit derrière le volant d'un bolide rutilant, accompagné de membres de sa famille ou de proches conseillers. La voiture humanise davantage la personne du roi et donne de lui une impression d'accessibilité.

Mais entre Mohammed VI et les voitures, il ne s'agit pas seulement d'une question de com' et d'image, mais plutôt d'une vieille histoire d'amour. Une histoire qui commence à l'âge de 10 ans, lorsqu'il reçoit en cadeau d'anniversaire une mini-Jeep Renegade qu'il conduisait dans les allées du Méchouar. Une photo de lui, à bord de ce joujou, fait actuellement le tour des réseaux sociaux. Une source affirme que le prince héritier Moulay Hassan a eu droit lui aussi à une voiturette, dès l'âge de 5 ans, donnant alors du fil à retordre aux chauffeurs du palais, car le prince pouvait surgir avec son petit engin à n'importe quel moment !

SPORTIF, MAIS PAS TROP

Mohammed V, puis Hassan II, étaient de grands collectionneurs de voitures et leurs préférences allaient aux Rolls et aux Cadillac. D'ailleurs, selon nos sources, le garage royal comprend plusieurs dizaines de voitures de collection que Mohammed VI aurait essayé de céder au début de son règne avant de se raviser. Des équipes spéciales se chargent de leur entretien dans le parking situé Route des Zaërs, à Rabat, même si le roi ne les conduit presque jamais. Contrairement à ses prédécesseurs, Mohammed VI préfère les sportives, mais pas les «vraies».

«La raison est simple. Le souverain est porté sur les sportives, mais qui sont confortables. C'est pour cela qu'on ne le voit presque jamais à bord d'une Porsche, une Ferrari ou une Maserati», explique un spécialiste du secteur automobile. En avril 2000, le roi se rend à Maranello en Italie, siège de Ferrari. Il y teste la 550 Maranello, avant de prendre place dans le siège passager d'une 360 Modena pour un tour de piste à 250 km/heure en compagnie de l'un des drivers du constructeur italien. Mais il décide de ne pas acquérir ce bijou de vitesse et de puissance. Prince héritier puis roi, Mohammed VI est resté attaché à Mercedes. Il a été le premier à conduire un CL, puis un SLK coupé en 1996. «A l'époque, ce modèle ne coûtait pas moins de 850 000 dirhams», se souvient un ancien cadre de la maison Mercedes.

Fidèle client de la marque à l'étoile, le roi tient à être servi le premier. Quand il a commandé une SLR McLaren en 2003, fabriquée à Portsmouth en Angleterre à 1 800 exemplaires seulement, il a été prié de

Dans le garage royal, les voitures préférées de Mohammed VI

Le 31 juillet 2014, la grande place du Méchouar à Rabat est noire de monde. Garde royale, service de sécurité, ministres et dignitaires s'agitent en ce jour de cérémonie de la bey'a, moment fort de la célébration de la Fête du trône.



patienter. Mais il a vu rouge quand son entourage l'a informé qu'un fils de notables de la région de Casablanca s'est fait livrer avant lui. Alors qu'il était sur le point d'annuler sa commande, le concessionnaire local s'est confondu en excuses et le constructeur a été prié d'accélérer le processus de livraison. D'ailleurs, selon d'anciens cadres de Mercedes, la tradition voulait toujours que le Palais se voie offrir le dernier modèle. «Haj Mohamed Hakam, puis son fils Zakaria, avaient l'habitude de livrer eux-mêmes le dernier modèle Mercedes au palais. Et c'est une tradition que perpétue aujourd'hui Abdellatif Hakam», témoigne un ancien collaborateur de la marque au Maroc.

UN ROI PRESCRIPTEUR DE VOITURES

En 2009, le goût de Mohammed VI pour les voitures est évoqué par la presse britannique. En septembre de la même année, il envoie son Aston Martin DB7 à bord d'un Hercules de l'armée de l'air pour être réparée à Newport en Angleterre. Les tabloïds britanniques, reprenant les griefs des écologistes locaux, ont axé leurs attaques sur la pollution générée par les Hercules sur un trajet dépassant 2 000 kms, alors qu'il était possible de faire les réparations à Marbella, à un jet de pierre des côtes marocaines.

Le roi aime la marque anglaise, devenue mythique avec le personnage de James Bond, et a acquis en 2013 une Aston Martin Vanquish Volante. Un bolide rugissant qui coûte la bagatelle de 3 millions de dirhams. Mais quand on aime, on ne compte pas. L'une des toutes dernières acquisitions de Mohammed VI est une Lexus SC430, soit l'un des rares achats faits chez la marque japonaise Toyota.

Dans ce domaine, d'ailleurs, le roi est imité par ceux qui peuvent en avoir les moyens et la possibilité d'acquérir des voitures de luxe et haut de gamme. Un mimétisme qui fait le bonheur de certains concessionnaires et constructeurs, comme Land Rover. En 2002, après le séisme qui a frappé Al Hoceïma et ses environs, Mohammed VI est apparu à bord d'un Range Rover Sport Supercharged. Du coup, de riches Marocains se sont précipités pour acquérir cette sportive britannique, dont le prix démarre à 850 000 dirhams. «Le constructeur ne comprenait rien en voyant ses ventes au Maroc exploser de 200 % en l'espace d'une année. Il a même demandé des explications à son con-

cessionnaire marocain, Smeia», affirme un spécialiste du secteur.

LES VALEURS SÛRES

«Mohammed VI aurait pu liquider les legs de son grand-père et de son père, mais il ne pourra jamais se séparer des vaisseaux amiraux de son garage comme les Mercedes SL 600», explique un ancien cadre de la marque allemande. C'est dans ces fameuses Mercedes SL 600 LWB Pullman (limousine à six portes et vitre séparant les passagers du chauffeur) que le souverain embarque ses invités de prestige et qu'il utilise aussi lors de ses déplacements officiels dans le royaume. «La maison Mercedes a produit uniquement 124 unités de ce modèle entre les années 1960 et 1980. Hassan II en commandait une presque tous les cinq ans, mais le service était assuré de manière permanente par le constructeur», se souvient un ancien commercial chez la marque allemande.

Les berlines acquises par Hassan II (pour la somme de 2,5 millions de dirhams l'unité) étaient dotées d'un moteur V12 et de vitres blindées. Quant à leur consommation en essence, il y avait de quoi ruiner un nabab, surtout avec les premiers modèles qui engloutissaient 35 litres/100 km. Dans les années 1990, le défunt roi avait offert un de ces monstres (4 tonnes au total) à un notable. Mais ce dernier a préféré céder en catimini cet encombrant cadeau, avec le concours d'un ancien cadre de Mercedes qui a réussi, après d'âpres tractations, à écouler la limousine royale pour la modique somme de 140 000 dirhams.

Hassan II n'en a rien su, heureusement. Le monarque recevait souvent, en guise de cadeau, des voitures de luxe. Un ancien diplomate se rappelle comment des dignitaires marocains avaient décidé, dans les années 1980, d'offrir une Jaguar à Hassan II à l'occasion de son anniversaire. Une fois l'opération d'achat effectuée, le véhicule est confié à l'un des contributeurs pour le faire acheminer de Londres à Rabat. Sauf que ce dernier, au lieu de l'envoyer par fret aérien, a préféré la voie terrestre. L'ambassadeur marocain à Londres a vu rouge et interpellé l'indélicat en vociférant : «Voulez-vous que Hassan II nous accuse de lui offrir une voiture d'occasion quand il jettera un coup d'œil au compteur ?». On décide alors de commander une nouvelle Jaguar, acheminée cette fois par voie aérienne, tandis que la seconde est déposée dans un garage de la capitale.

PETIT BUSINESS ENTRE PRINCES

La relation de Mohammed VI, et des princes en général, avec les voitures ne manque pas d'anecdotes. Dans Journal d'un prince banni, Moulay Hicham raconte comment son cousin (le roi) et lui arrivaient à mettre de l'argent de côté en se livrant à un petit trafic. Hassan II, selon Moulay Hicham, avait l'habitude d'offrir chaque année deux bons de franchise douanière à chaque prince pour l'importation de véhicules Mercedes. Or, au lieu de changer leurs anciennes voitures, les princes vendaient celles qu'ils avaient importées et faisaient repeindre les anciennes avec la complicité de Marciano, célèbre garagiste de Rabat et partenaire des parties de golf de Hassan II.

Et les princes n'étaient pas les seuls à se livrer à un tel jeu lucratif. Un ancien cadre de Mercedes se rappelle comment les parlementaires se faisaient des fortunes grâce aux dérogations du défunt roi. «?Pour chaque mandat, un parlementaire bénéficiait de la possibilité d'importer deux Mercedes classe E ou C. Il avait alors une réduction de 15 % sur le prix de mise sur le marché et à une totale détaxe. Une fois au Maroc, les véhicules étaient revendus, laissant une bonne marge de 150 à 200 000 dirhams», se souvient notre interlocuteur. «C'est tout à fait vrai, confirme un vieux routier de la presse automobile, et je connais même un ancien député qui s'est converti au commerce de voitures grâce à cette dérogation».

Au début de son règne, Mohammed VI a mis fin à cette pratique, tout en préservant une tradition initiée par son père : payer ses commandes rubis sur ongle et distribuer des enveloppes généreuses aux personnes chargées de l'entretien de son «écurie». «De très mauvais payeurs, nous en avons connu beaucoup», se souvient un ancien cadre chez un constructeur automobile. Entre autres clients qu'il fallait supplier de longs mois avant de les voir passer à la caisse, figurent le général Moulay Hafid Alaoui, l'ancien ministre Moulay Ahmed Alaoui et une bonne partie de la «clique à Driss Basri».

UN SECRET BIEN GARDÉ

Le garage royal compte «près de 500 véhicules», explique notre source. On y retrouve aussi bien une Ford des années 1920 ayant appartenu à Mohammed V que la première Uno montée au Maroc et

offerte à Hassan II ! Le garage royal relève des services de sécurité et mobilise une centaine de personnes à plein temps. Cette petite armée veille sur les travaux quotidiens d'entretien, qui se font loin des yeux. C'est que le Palais et ses collaborateurs gardent le secret sur cette autre fortune royale. Même les concessionnaires automobiles et les rares professionnels auxquels s'adresse le Palais pour les besoins de son garage refusent de dire quoi que ce soit sur les voitures du roi. En Jordanie, monarchie dirigée aussi par un passionné de voitures, le roi Abdallah a choisi de mieux valoriser une bonne partie de ses acquisitions. Depuis plusieurs années en effet, il a créé le «Royal Auto Museum», où sont exposées toutes les voitures ayant appartenu à son père, le roi Hussein. Un modèle à méditer ?

HAKAM, MARCIANO ET GUZZO

Le parc royal a fait la bonne fortune de professionnels de la carrosserie, mais aussi de nombreux concessionnaires. Ceux à avoir tiré le maximum de profit de leurs transactions avec Hassan II, puis Mohammed VI, sont sans conteste les frères Hakam, concessionnaires de la marque Mercedes à Rabat. «En plus du Palais, ministères et corps de sécurité s'adressaient aux frères Hakam pour d'importantes commandes annuelles», explique un ancien collaborateur du concessionnaire. Mais les frères Hakam n'étaient pas les seuls à être dans les bonnes grâces du Palais.

Georges Marciano, célèbre garagiste du quartier Hassan à Rabat, avait la confiance de Hassan II pour retaper certaines de ses voitures. Et, naturellement, tout le gotha de la capitale a fait de même, venant gonfler le portefeuille clients du célèbre garagiste corse. A Casablanca, Gilbert Guzzo a vu son entreprise (un garage adossé à une station-service à Ain Sebaâ) décoller après avoir été approché par Hassan II pour entretenir des véhicules et surtout des vans qui l'accompagnaient dans ses déplacements. En 1993, Gilbert Guzzo, suivant les conseils de Hassan II, assure le défi de fabriquer la première voiture 100% marocaine. Cela donnera la «Ménara», réalisée à quelques exemplaires seulement. L'entreprise de Gilbert Guzzo fonctionne toujours sous l'appellation Ménara et se paie même le luxe d'organiser ou sponsoriser des courses automobiles.

Tunisie-Libye : une frontière à haut risque

Le Point

Le conflit libyen n'arrête pas de déborder sur la Tunisie dont la frontière est sous pression des djihadistes et des contrebandiers. L'économie de cette région en est affectée.

La Tunisie est désormais en proie à une "trêve en résistance", peut-on lire dans un article du quotidien tunisien La Presse intitulé "Daesh aux portes de la Tunisie" (<http://www.lapresse.tn/17022015/95963/daech-aux-portes-de-la-tunisie.html>) et paru le 17 février, peu après l'assassinat par le groupe État islamique (EI) de 21 chrétiens égyptiens sur une plage de Tripolitaine, en Libye. Depuis que le groupe djihadiste a planté en novembre 2014 son drapeau noir à Derna, à quelque 1 300 kilomètres à l'est de Tripoli, sa progression le long de la côte méditerranéenne est indéniable. Il a pu étendre son contrôle sur Benghazi, Syrte ou encore Sabratha, à une centaine de kilomètres seulement du poste frontière de Ras Jedir - une des portes d'entrée en Tunisie - sans qu'aucun des deux gouvernements se disputant le pouvoir, celui de Tripoli et celui de Tobrouk, ne lui barre la route.



LA TUNISIE MENACÉE À SES FRONTIÈRES

Si certains Tunisiens minimisent le risque de débordement du conflit libyen, réfutant l'association entre "extrémisme" et "Tunisie", l'inquiétude reste perceptible. D'autant que la Tunisie est déjà la cible d'attaques au niveau de sa frontière avec l'Algérie. Deux jours après la revendication par l'organisation État islamique de l'assassinat de coptes égyptiens, quatre gendarmes tunisiens sont morts dans une attaque près du mont Chaambi, zone montagneuse du Nord-Ouest où opère la brigade Okba Ibn Nafa, affiliée à Al-Qaïda, et qui a notamment revendiqué la mort de 15 militaires en juillet 2014. Cette série d'événements a conduit le gouvernement à intensifier sa "lutte contre le terrorisme". "En ce qui concerne la frontière tuniso-libyenne", précise Balthassen Oueslati, porte-parole du ministère de la Défense. "Nous avons

renforcé les points de contrôle, les patrouilles et les opérations de ratisage", afin d'empêcher « toute intrusion d'éléments indésirables ou d'éléments terroristes », dit-il.

"PLUSIEURS CENTAINES DE TUNISIENS COMBATTENT AUX CÔTÉS DE DAESH EN LIBYE"

Les "éléments terroristes" sont les djihadistes, dont la Tunisie serait un des plus gros pourvoyeurs. Ils étaient environ 2 000 à être partis combattre dans les rangs de l'EI en Syrie, estimait en juin 2014 le ministère de l'Intérieur. Si ce chiffre peut être revu à la baisse en raison du nombre important de décès et de retours au pays, il est contrebalancé par une autre tendance. Après le quasi-démantèlement d'Ansar al-Charia, autre groupe islamiste radical tunisien, classé organisation terroriste en août 2013, certains salafistes ont rallié le maquis libyen. "Plusieurs centaines de Tunisiens combattent aux côtés de Daesh en Libye", affirme Alaya Allani, professeur à l'université de la Manouba de Tunis et spécialiste des mouvements islamistes au Maghreb. Le groupe EI, dont la stratégie consiste selon lui à créer un "émirat" en Libye, y a établi ses camps d'entraînements, où sont orientées notamment les recrues d'Afrique du Nord. Ce nouveau développement en Libye ne pose pas pour autant le risque d'implantation de Daesh en Tunisie, avance l'universitaire, pour qui "les frontières sont bien contrôlées". Les questions de la radicalisation individuelle et du retour des djihadistes tunisiens restent toutefois posées.

nières semaines, on a vu la frontière tuniso-libyenne devenir plus hermétique, seuls passaient les convois humanitaires et les ambulances", observe le secrétaire général du Croissant-Rouge tunisien Tahar Cheniti, présent depuis 2011 aux postes frontaliers de Ben Guerdane-Ras Jdir et de Dhehiba-Wazen. Or, ces régions défavorisées tirent une partie de leurs revenus de la contrebande. Essence, électroménager ou quincaillerie "made in China" circulent de la Libye vers la Tunisie, et les produits alimentaires subventionnés dans le sens inverse. "Un contrôle trop strict des échanges pourrait pousser les jeunes à la violence sociale ou armée", alerte Hassan Boubakri, enseignant-chercheur en géographie à l'université de Sousse.

LE DURCISSEMENT DES CONTRÔLES AFFECTE L'ÉCONOMIE DE LA RÉGION

Autre effet de la dégradation de la situation sécuritaire en Libye, la vigilance aux frontières pourrait être une arme à double tranchant. "Ces der-

LE GOUVERNEMENT UN PEU DÉMUNI

Face à cette situation, cependant, le gouvernement apparaît démuné. "Auparavant, afin d'éviter que les tra-

fiquants d'armes, de drogue, ou les djihadistes n'empruntent les circuits du commerce informel, l'État exerçait un contrôle indirect sur les échanges en s'appuyant sur les barons de la contrebande", explique Hassan Boubakri. Mais le développement fulgurant de l'économie informelle transfrontalière depuis 2011 a brouillé les repères, affaiblissant notamment les pouvoirs locaux auprès de qui l'État délègue son rôle sécuritaire. Il se replie donc sur le durcissement des contrôles à la frontière tuniso-libyenne... Au risque de voir éclater un conflit social.

LE CLIMAT SE DÉGRADE ET ASSOMBRIT LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Sur le plan économique, les relations entre la Libye et la Tunisie pâtissent de la crise libyenne. Si le marché libyen reste la locomotive de certains secteurs économiques - le ministère tunisien du Tourisme a enregistré plus de 2 millions de visiteurs libyens en 2013 et près de 1,8 million en 2014 - la Libye, qui couvrait jusqu'à récemment 25 % des besoins tunisiens en pétrole, peinerait à honorer ses livraisons d'hydrocarbures selon un rapport d'août 2014 de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) de l'ONU. Par ailleurs, des dizaines de milliers de travailleurs tunisiens ont dû quitter la Libye depuis 2012. Enfin, et surtout, l'insécurité en Libye vient assombrir les perspectives économiques de la Tunisie, qui sort d'une longue transition politique. "La Tunisie, comme tous les pays frontaliers avec la Libye, apparaît comme une zone à risque et elle a aussi des problèmes du côté de sa frontière avec l'Algérie", explique Saïd Hadad, chercheur associé à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman. "Cet environnement n'est pas propice aux investissements extérieurs dont elle a besoin pour se relancer", conclut-il.

Musulmane écoeuvrée, j'ai quitté la France pour aider les Syriens : j'ai monté une ONG

À force d'humiliations, de remises en question et parfois même d'injonctions être quelqu'un d'autre, Soraya Addi - qui était jusqu'alors heureuse dans la France qui l'a vue naître - a décidé de quitter le pays. Musulmane, elle s'est installée au Mexique où elle a cofondé une ONG qui veut venir en aide aux réfugiés syriens par le biais de l'éducation. Témoignage.

Le nouvel Observateur

Manuel Valls estime à 1400 le nombre de Français impliqués dans les filières djihadistes. On ne peut pas savoir le nombre de jeunes musulmans qui sont partis rejoindre Daech...

INSULTÉE, UTILISÉE, JE N'AI RIEN DEMANDÉ À PERSONNE

Toujours est-il que moi aussi, j'ai quitté la France, ne supportant plus les humiliations incessantes de la part des politiciens, des médias, de pseudo-intellectuels et d'intégristes me disant de toutes parts que je ne vivais pas ma vie comme je le devrais. Me répétant que je ne porte pas le bon nom, que je n'ai pas la bonne culture, que je devrais ou non porter le voile, que je suis une terroriste en devenir, que j'ai perdu mon identité ou qu'au contraire j'en ai trop, que je suis une citoyenne que l'on peut utiliser comme bouc émissaire pour gagner des élections ou vendre des livres. Je suis, sans avoir rien demandé à personne, au centre de débats insultants qui se répètent sans jamais apporter de réponses ni de solutions. Je me sens, moi aussi, instrumentalisée et utilisée, puis oubliée et délaissée.

JE SUIS PARTIE POUR LE MEXIQUE

J'ai donc choisi de quitter le sol qui m'a vu naître. Mais je ne suis pas allée au Moyen-Orient. Je ne suis pas partie par conviction religieuse, je ne suis pas pratiquante. Je suis partie car je ne reconnaissais plus les valeurs de la République. Je suis partie car la France n'a pas su tenir ses promesses de laïcité égalitaire.

Je vis depuis un an au Mexique parce que j'aime ce pays, parce que les gens ici me ressemblent même si nos civilisations sont supposées être différentes et lointaines.

Je suis venue chercher une tranquillité et une acceptation que mon propre pays n'a pas su me donner, et je les ai trouvées. Je ne savais pas bien ce que j'allais faire en arrivant ici avec mon diplôme de droit français, lorsque mon bon ami Adrian Melendez m'a proposé une folle aventure, accueillir un groupe de 30 syriens afin de

leur donner l'opportunité de reprendre leur avenir en main en retournant à l'école.

Adrian a travaillé dans des camps de réfugiés en Irak, en Afghanistan, au Kurdistan. Il a vécu au Pakistan, au Liban et a été ému par la cause syrienne. Il les a côtoyés tous les jours dans un camp kurde, a travaillé avec eux, a ri avec eux et il a lancé le Projet Habesha.

"NO LOST GENERATION"

Nous travaillons avec plusieurs universités mexicaines et négociations chaque jour avec le gouvernement mexicain afin que cette initiative humanitaire se concrétise. Notre équipe, qui s'agrandit de jour en jour, se compose d'une trentaine de personnes qui nous aident à travers le monde entier, d'Aguascalientes où nous sommes, en passant par Mexico, Paris, Madrid, Beyrouth et j'en passe.

Nous rédigeons des mails et des lettres, organisons des conférences et des campagnes de sensibilisation afin que ces jeunes gens, à qui tout a été volé, puissent retrouver l'espoir que leur vie ne sera pas perdue. "No lost generation" est notre mot d'ordre.

CRÉER DES PONTS ACADÉMIQUES POUR SOUTENIR LES RÉFUGIÉS

Nous avons fondé l'ONG DIMA, (Dialogo Intercultural del Mexico Activo). L'organisation est apolitique, a-religieuse, et nous mettons tous nos croyances diverses, nos langues diverses et nos sensibilités diverses au profit d'une même idée, la culture de la paix au travers de l'éducation pour tous.

Ce groupe d'étudiants sera composé d'hommes et de femmes, de sunnites, de chiites, de chrétiens, qui prouveront au Mexique que les Syriens ne sont pas ceux que Daech dit représenter. Nous leur garantissons des bourses d'étude, des cours d'espagnol, des familles d'accueil, et la certitude qu'ils pourront repartir avec les compétences nécessaires à la reconstruction de leur pays.

Le but à court terme de notre initiative est de créer un pont académique entre les camps de réfugiés et le Mexique et nous avons choisi de commencer par les réfugiés syriens. Le but à long terme de notre action est de créer autant de ponts académiques et culturels que possible et ce dans autant de pays que possible.



DAECH, C'EST L'ÉGOÏSME

Je suis partie de France parce que je suis en colère contre les gouvernements français qui se succèdent et se ressemblent. Parce que je suis lasse des attaques incessantes contre la communauté musulmane française à laquelle j'appartiens.

Je suis partie de France mais je n'ai pas rejoint Daech parce que je suis en colère contre ces assassins qui prétendent sauver le monde en détruisant des statues de pierre. Je suis lasse de cette ignorance de la culture musulmane qui les pousse à détourner une philosophie du respect afin d'en faire un culte de la haine.

Les Français musulmans qui ont rejoint Daech ont choisi la voie facile, celle guidée par leur frustration. Ils ont rejoint un groupe qui pensera à leur place, ont mis leurs vies entre les mains d'hommes qui ne les voient que comme des outils, et de ce fait ils ont légitimé l'instrumentalisation dont ils ont été victimes en France, l'instrumentalisation dont le reste d'entre nous faisons l'objet, et pire encore ils instrumentalisent à leur tour les civils syriens et irakiens qui ont souffert plus qu'ils en ont conscience. Rejoindre une organisation terroriste n'est pas courageux, c'est égoïste. Cependant tant que la société française ne prendra pas acte de cette réalité comme une responsabilité nationale, la situation ne pourra que s'aggraver. Nous devons repenser notre identité nationale.

LA VIOLENCE N'EST PAS UNE FATALITÉ, C'EST UN CHOIX

J'ai demandé à Mohammed Jackdar, un étudiant que nous avons sélectionné pour participer à notre programme et qui vit actuellement avec sa famille dans le camp de Domiz à Dohuk, ce qu'il pensait de ces jeunes Français partis rejoindre Daech prétendant pour aider les syriens. Voici ce qu'il m'a répondu :

"Je leur dirais vous n'aidez pas l'islam, vous déformez son message et vous détruisez un pays que beaucoup de familles ont dû quitter à cause de la guerre en Irak ainsi qu'en Syrie. Vous ne nous aidez pas. Moi j'étudierai, comme d'autres jeunes réfugiés ici, afin de reconstruire ce que vous avez détruit. J'espère que mes mots les convaincront de rentrer chez eux." Le Prophète Mahomet a dit que "la science et le savoir sont les chemins du paradis", et pourtant ils ont rejoint ceux qui brûlent des livres prétendant en son nom. Dieu n'a peur ni des livres, ni des statues, ni de la peau des femmes. Dieu nous a offert un monde parfait et nous a donné la capacité d'en faire notre paradis comme notre enfer. La violence dans le monde n'est pas une fatalité, la violence est un choix. Et c'est un choix qui n'a ni justification ni excuse. Mohammed Jackdar vit dans un camp de réfugiés, sous une tente, et attend patiemment que notre projet soit approuvé par les autorités afin de venir apprendre. Il veut être ingénieur, et puis rentrer chez lui, pour construire une Syrie en paix.



Présent au
SALON de L'AUTOMOBILE



pour répondre
à vos envies



TOUJOURS
MIEUX,
TOUJOURS
PLUS LOIN

cinquante



Photo non contractuelle

RENDEZ-VOUS
AU PAVILLON C - C1
SAFEX PINS MARITIMES ALGER
DU 18 AU 28 MARS



Disponible dans tout le réseau TOYOTA ALGERIE et ses revendeurs agréés

TOYOTA ALGERIE

Hydra : 021 98 30 00 - Blida : 025 43 14 14 - Dely Brahim : 021 98 30 00 - Oran : 041 98 30 00 - Ouargla : 029 71 71 71 - Annaba : 038 41 16 96

REAL 2000 Promoteur

041 24 79 29
0560 19 10 59
real2000_dz@yahoo.fr

Met en vente des appartements haut standing



RESIDENCE BABA
St Hubert - Oran



À partir de
130 000 da/m²
Possibilité de crédit
et paiement par tranches



RESIDENCE RYAD
Près du Méridien, côté mer

Entre hostilité du climat d'affaires et nouveaux avantages Ansej

CNRC : 4.200 radiations volontaires en une seule année à Oran

S. M.

Le nombre des radiations volontaires du registre de commerce dans la wilaya d'Oran est en constante hausse ces derniers mois en raison non seulement de l'hostilité du climat d'affaires et de la concurrence acharnée du marché informel, mais surtout des récentes facilitations accordées par le gouvernement aux jeunes entrepreneurs dans le cadre du dispositif Ansej et essentiellement le financement bancaire sans intérêt, l'exonération totale de l'impôt sur le revenu global ou de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), pendant une période de trois ans et, enfin, l'abattement d'impôt sur le revenu global ou l'impôt sur les bénéfices des sociétés, selon le cas, ainsi que sur la taxe sur l'activité professionnelle, dus à l'issue de la période des exonérations pendant les trois premières années d'imposition. L'annexe locale du registre de commerce a enregistré, en l'espa-

ce d'une seule année, 4.200 radiations volontaires du registre de commerce contre la création de 9.400 nouvelles entités. Les radiations volontaires du registre de commerce concernent essentiellement les personnes physiques. Ces demandeurs de radiations volontaires veulent fuir l'impôt et bénéficier des facilitations accordées à titre gracieux par les pouvoirs publics. Outre les radiations, cette annexe a enregistré près de 3.000 demandes de modifications du registre de commerce introduites par des personnes physiques et près de 1.200 par des entreprises. Le taux de mortalité des entreprises dans la wilaya d'Oran avoisine désormais les 50%, selon des chiffres fournis par les services concernés. Ce phénomène n'est pas spécifique à notre wilaya, mais il est signalé à travers tout le territoire national. Ainsi, 500.000 radiations volontaires ont été recensées entre 2010 et 2013 par le Centre national du registre de commerce. Parallèle-

ment à cette hausse des radiations volontaires du registre de commerce, le marché informel prospère dans l'impunité totale. La quasi-totalité des secteurs d'activités est gangrenée par le commerce illégal qui représente une part non négligeable du marché. On assiste même à une «reconversion» des commerçants licites qui trouvent l'idée de travailler dans l'ombre intéressante, voire plus rentable.

Les services concernés avaient recensé près de 1.000 commerçants exerçant sans registres de commerce des activités sédentaires. L'administration fiscale a aussi enregistré une progression du phénomène de l'évasion fiscale à Oran. Ainsi, plus du tiers des contribuables (35%) ne s'acquittent pas de leurs impôts. La majorité de ces fraudeurs sont des nouveaux riches, c'est-à-dire des personnes qui ont amassé de grandes fortunes grâce à des créneaux porteurs du commerce informel, à l'exemple des matériaux de construction, la ferraille et l'agroalimentaire.

La mosquée Ibn Badis inaugurée le 16 avril

K. Assia

Dans moins d'un mois, la mosquée Abdelhamid Ibn Badis sera inaugurée, a annoncé, hier, le wali d'Oran, M. Abdelghani Zaâlane, en marge de la cérémonie d'inauguration du stade de proximité de la sûreté d'Oran. Un véritable chef-d'œuvre qui alliera modernisme et tradition dont vient de se doter la capitale de l'ouest du pays. Le premier «adhane» sera donné le 16 avril à partir de cette mosquée à la grande joie des riverains qui ont attendu trente ans pour que ce projet puisse enfin voir le jour. «Nous serons au rendez-vous conformément aux engagements pris, pour la réception de la mosquée qui sera livrée au même titre que le Centre des arts islamiques et ce, grâce aux efforts conjoints des autorités locales et de l'entreprise turque réalisatrice du projet, en

terme de rigueur et de suivi», a ajouté le chef de l'exécutif local.

Une enveloppe de 800 milliards de centimes a été débloquée à la suite de la dernière visite du président de la République en 2008 pour la réalisation de cette mosquée laquelle comprendra des salles de conférences, une bibliothèque et une salle pour les manuscrits. D'une capacité d'accueil de plus de 10.000 fidèles, l'édifice aura un statut d'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). A ce titre, le wali d'Oran avait déclaré, en marge de la dernière session de l'APW, qu'en vue de la réception de la mosquée pour le mois d'avril, «nous devons d'ores et déjà préparer administrativement une équipe pour la gestion de cet édifice». Ainsi, les élus de l'APW ont voté à l'unanimité ce projet, à l'issue de la présentation des différents paramètres relatifs à

la création d'un établissement public à caractère industriel et commercial (Epic), dont la mission sera de gérer la mosquée. Ainsi, cet Epic sera doté d'un conseil d'administration présidé par le wali et composé, entre autres, du P/APW, du P/APC, du directeur des affaires religieuses, du directeur de la culture, du chef de la sûreté de wilaya. Mais aussi, il a été proposé d'inclure dans ce conseil le recteur de l'université d'Oran, vu la dimension scientifique qu'aura cette mosquée, qui disposera d'un institut et d'une bibliothèque. L'Epic en question aura à gérer toutes les affaires de la mosquée. Il aura, entre autres missions, à s'occuper de l'organisation des différentes manifestations culturelles et religieuses que devra abriter la mosquée, mais aussi, vu son caractère commercial, l'Epic devra participer à son financement en générant des fonds.

Fausse déclaration de vol de véhicule à Aïn El-Turck

Trois individus sous contrôle judiciaire

Rachid Boutléris

Trois individus ont été présentés, avant-hier, devant le magistrat instructeur sous le principal chef d'accusation de fausses déclarations. Au terme de leur audition, les prévenus ont été placés sous contrôle judiciaire et devront répondre, la semaine prochaine devant ce même tribunal, du grief retenu à leur encontre. Selon des sources policières, cette affaire, quelque peu insolite dans son genre, remonte au début de la semaine en cours et ce, avec une déposition à propos d'un supposé vol de véhicule, qui a été certifiée par les trois mis en cause devant les éléments de la poli-

ce judiciaire de la sûreté de daïra d'Aïn El-Turck. Selon nos sources, le véhicule en question a été retrouvé accidenté, la veille du dépôt de plainte, sur la double voie reliant le chef-lieu de ladite daïra au village côtier de Cap Falcon. Les résultats de l'enquête ont fait ressortir que l'accident se serait produit au petit matin, à proximité de la cité des 190 logements sociaux d'Akid Abbès, lieu de résidence des trois prétendus plaignants. Ces derniers se sont illustrés à travers des déclarations contradictoires, formulées devant les enquêteurs de la PJ, qui, de fil en aiguille, sont parvenus à découvrir qu'il ne s'agissait en réalité que d'un piètre scénario monté de toutes pièces. Nos

sources indiquent que les investigations ont finalement abouti à la découverte d'un subterfuge, qui a été sournoisement concocté par les accusés et ce, pour tenter deurrer la police. Le conducteur aurait, en fait, perdu le contrôle de sa voiture, qui a dérapé avant de percuter la murette de séparation de la double voie. Les trois occupants ont tout simplement pris la fuite en abandonnant le véhicule sur le lieu de l'accident. Pour des raisons bien définies, ils ont décidé, deux jours plus tard, de déclarer le prétendu vol de leur voiture. Celle-ci a été placée en fourrière pour une durée qui sera déterminée lors du procès des mis en cause dans cette affaire.

Non-conformité des locaux et absence d'autorisations

Une dizaine de salles des fêtes fermées

J. Boukraa

En prévision de la saison des mariages, une large campagne d'inspection et de contrôle des salles des fêtes a été lancée par la direction du commerce. Cette campagne entre dans le cadre de l'application du décret exécutif 207-05 du 04 juin 2006, qui exige certaines conditions pour l'exploitation des salles des fêtes, entre autres, un parking et le respect d'une certaine distance entre la salle des fêtes et la mosquée. Dans ce cadre et depuis l'application de ce décret, 10 salles des fêtes ont été fermées à Oran. Les décisions de fermeture ont été signifiées il y a quelques jours et des scellés ont été apposés dans la majorité des salles pour non-conformité des locaux et l'absence de documents autorisant l'activité. Toujours dans le cadre de l'application de ce décret, en 2012, les services de la direction de la réglementation et de l'administration générale de la wilaya d'Oran avaient gelé l'opération d'attribution des autorisations d'exploitation des salles des fêtes, dans le but d'assainir un secteur d'activité caractérisé par une anarchie et le non-respect de certains gérants de la réglementation en vigueur. Au fil du temps, ce commerce a fleuri, en raison de la forte de-

mande, notamment en été, mais aussi à cause des mutations des us et coutumes d'autrefois où les mariages étaient généralement organisés dans la maison familiale ou sur la terrasse de la bâtisse. Cependant, les manquements aux cahiers des charges des gérants des salles sont nombreux. Notons, par ailleurs, que la mode est à la location d'une salle des fêtes offrant toutes les commodités, climatisation et DJ compris. Cette pratique, jadis réservée aux plus nantis, est aujourd'hui très en vogue à Oran. Cette année et comme le mois de Ramadhan coïncide avec la mi-juin, la plupart des familles ont choisi la période allant du 20 juillet au début du mois de septembre pour célébrer leurs fêtes de mariage. Conséquence : salles des fêtes, traiteurs et autres métiers attendant au mariage sont très demandés au point que trouver une salle libre le jour «J» est devenu ces derniers jours impossible. Dès que pointe le printemps et même avant, c'est la course effrénée vers les réservations. Selon un gérant d'une salle située au centre-ville d'Oran, «les réservations commencent bien avant le mois de février. Ceux qui viennent après n'auront pas la chance de trouver une salle et seront obligés de reporter la date du mariage».

Le stade de proximité de la police inauguré hier

K. Assia

C'est en présence du wali d'Oran, des autorités civiles et militaires, du chef de sûreté d'Oran, le contrôleur Nouasri Salah, et des cadres de la police que le nouveau stade de proximité a été inauguré, hier, à l'intérieur de l'hôtel de police Amar Boubakeur. Prenant la parole, le chef de la sûreté d'Oran a tenu à remercier au nom du directeur général de la Sûreté nationale, le général major Hamel, tous les convives et à leur tête le wali d'Oran pour l'aide et le soutien apportés quant à la réalisation de cet espace dédié à la promotion de l'activité sportive et surtout au développement de l'action de proximité et de rapprochement initiée par la DGSN. Cette cérémonie qui coïncide avec le 53^e anniversaire de la fête de la Victoire a été l'occasion pour les organisateurs de tracer un important programme lors

de cette inauguration qui vient à point nommé renforcer les liens entre les différentes associations, clubs et comités de quartiers. Le chef de la sûreté a également remercié le commandant de la 2^e région militaire pour toutes les orientations données afin de renforcer la sécurité des biens et les personnes.

Ce terrain est doté d'un gazon synthétique et n'est qu'un échantillon puisqu'une centaine de stades de proximité ont été réceptionnés au titre de l'année 2014, a souligné le wali d'Oran lors de son intervention. Ces stades ont été réalisés dans plusieurs quartiers et localités de la wilaya, notamment à Haï Fellaouçène (Barki), entre autres. Pour marquer l'évènement, un match opposant d'anciennes figures du foot s'est déroulé, hier, sous l'arbitrage de Mohamed Hansal. Parmi les équipes, des anciens joueurs du MCO, ASMO, les représentants de la presse et l'équipe de la police.

Maraval

Saisie de plus de 2 tonnes de friperie par la douane

K. Assia

Les éléments de la brigade mobile de l'inspection divisionnaire des douanes d'Oran extérieur ont réussi à mettre la main sur 59 colis de 35 kg chacun de friperie, soit une quantité globale de 2.065 kg de vêtements d'occasion.

C'est lors d'un contrôle routier, entrepris dans le quartier de Maraval, que les douaniers ont intercepté un véhicule de marque Renault. L'opération de fouille s'est soldée par la saisie de tous les ballons de friperie. Il s'agit d'une marchandise interdite par l'article 71 de la loi de finances de 2012. Selon des sources proches du dossier, on saura qu'il n'y a jamais eu d'importation légale de la fripe-

rie. La loi de finances complémentaire de 2010 avait autorisé l'importation de cette marchandise uniquement par voie portuaire, une mesure qui devait être appliquée après la promulgation du texte réglementaire prévu.

Une autre disposition qui n'a jamais vu le jour, explique notre source, jusqu'à l'instauration de l'article 71 de la loi de finances de 2012 qui a interdit officiellement l'importation de la friperie. Dans ce registre, on saura que toute importation sera interdite en application de la loi. Celle-ci a été initiée dans le but d'encourager la production nationale car de nombreux opérateurs avaient dénoncé la concurrence déloyale imposée par des vêtements d'occasion.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Rahali Abbes, 71 ans, Cité Lescure
Bouchkara Miloud, 44 ans, Gambetta
Ait Younes Malha, 99 ans, Bd Maâta
Belhayara Lakhdar, 32 ans, Tafraoui

Horaires des prières pour Oran et ses environs

28 jourmada el oula 1436
El Fedjr 05h45 Dohr 13h11 Assar 16h39 Maghreb 19h18 Icha 20h35



Tranche de Vie

Par El-Guellil

Spéctacle



congrue. Guirra, ça tue en vouvoyant, en louvoyant, gros plans sur

des dents humaines semblables à celles des grands «chadis», singes sans beaucoup d'humour. Bataille rangée dans une prison, appels au secours. Le sang s'épale et les vengeances sont glorifiées comme des héros. Là, un avertissement au bas de l'écran clignote sans que nul ne bouge. «Va dormir mon enfant ce n'est pas bon pour les gosses».

- Mais papa, ce n'est que du cinéma. - Oui, mais il y a trop de sang, trop de violence, ce n'est pas bon pour les petits enfants.

Futé, le gosse change de sujet. Il se met à raconter à ce paternel, l'agression à laquelle il a assisté l'autre jour, alors qu'il sortait de l'école. Comment une vieille dame a été tabassée, parce qu'elle a refusé de se laisser voler son sac à main. Comment au seuil de l'immeuble des jeunes gens armés de sif, de couteaux et de bombes lacrymogènes...

- Arrête de parler de ces trucs, laisse-moi voir le film.

Clips concoctés de danses frénétiques, corps dévoilés de façon obscène, révelant l'étendue des impuissances. Gestes érotisés, comme s'ils étaient beaux... Décadence? Non, Show-biz. Chaudes bises. «Vous avez été époustouflante... Vous passez au Zénith, les... dates s'affichent... et la dernière compilée apparaît en insert sur l'écran familial, demeuré seul dans la salle de séjour désertée par toute la maisonnée. Mais dans la maison, voyez-vous, il y a trois télé. Les trois générations refusant de voir le spectacle ensemble, s'isolent, chacune dans sa chambre, pour se délecter. Et se retrouver après, comme si de rien n'était. Respect ou hypocrisie? Code social, interdisant l'étalage de la chair, mais avalant la violence à «plein écran». Appels à la mort, «mimerie» de la mort, choix de celle-ci, quand la bonté s'est évanouie, et que poésie ou métaphysique paraît in-

ADRAR

L'Energie éolienne revient

«L'Energie éolienne en Algérie» est le thème de la conférence nationale sur les Energies renouvelables, dont les travaux ont été ouverts, ce mardi.

Bentouba Saïd

La rencontre a regroupé les représentants de plusieurs secteurs de recherche, de l'industrie, de la Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz (CREG) ainsi que le DG du CDER (Centre de développement des Energies renouvelables), le Pr Nouredine Yassaa et les directeurs des centres de Recherche en Energies renouvelables et autres chercheurs et experts dans le domaine énergétique de plusieurs wilayas, des cadres de Sonelgaz et des chercheurs de l'Université d'Adrar.

La conférence est organisée par l'Unité de recherche en Energies renouvelables en milieu saharien (URER MS), a-t-on appris de son directeur le Pr Hamouda Messaoud. Le programme de la conférence a porté sur un aspect prati-

que, sur terrain, à travers une visite aux projets des Energies renouvelables à Adrar : la ferme pilote de l'Energie éolienne de Kabarten, une ferme de 12 turbines d'une puissance de 10.2 MW. dont la mise en service a été faite, en juillet dernier, par le ministre de l'Energie et des Mines Youcef Youcefi, et la nouvelle centrale de photovoltaïques d'Adrar d'une puissance de 20 MW. La 2^{ème} journée a été consacrée aux conférences portant sur les questions suivantes : «Energie éolienne : état des lieux et perspectives» «Nouveau programme de développement de l'Energie éolienne, en Algérie», «Recherche, développement, applications et perspectives de collaboration Recherche-Industrie». Dans une conférence plénière, le Pr Nouredine Yassaa, directeur du CDER, a décortiqué la recherche et développement dans le

domaine des Energies renouvelables ainsi que la relation Industrie/Commerce dans ce créneau créateur de richesses et d'emplois, en rappelant «le potentiel des Energies renouvelables, en Algérie, qui dépasse 3.000 heures d'ensoleillement sur tout le territoire algérien et peut atteindre jusqu'à 3.900 heures au sud algérien avec un régime de vent qui dépasse 09 m/s». De leurs côtés, à travers 2 vidéo-conférences, 2 chercheurs de la Commission de Régulation de l'électricité et du gaz (CREG) ont fait un état des lieux des programmes en cours de l'Energie renouvelable, en général, et éolienne en particulier. Il est à noter que le programme algérien, en matière d'Energie renouvelable prévoit l'installation de 22.000 MW jusqu'à 2030, un mix énergétique qui sera le défi à relever après l'après-pétrole.

RELIZANE

60 milliards de créances à recouvrer par la SDO

Mahi Ahmed

Les créances de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDO), de la wilaya de Relizane auprès de ses différents abonnés sont estimées à 60 milliards de centimes, à la fin du mois de janvier dernier, indique notre source d'information. Ce montant colossal est partagé entre abonnés normaux avec une dette de l'ordre de 300 millions de DA, 220 millions sont à recouvrer auprès des Administrations et 80 millions représentent des montants engagés dans des travaux exécutés à

l'avantage d'entreprises privées.

Une source responsable de la SDO fait savoir que la société tient à récupérer ses créances dans l'optique d'éventuels investissements pour l'amélioration des prestations des services. Dans ce contexte, l'on prévoit des actions susceptibles de permettre le recouvrement des dettes avec l'application des mesures nécessaires, pouvant amener les mauvais abonnés à s'acquitter des factures de consommation de l'énergie électrique et du gaz. Une autre mesure est envisageable avec l'organisation de campagnes de sen-

sibilisation, à travers différents canaux d'information et de communication et des rencontres seront organisées avec les administrations et les entreprises publiques pour les inciter au paiement de leurs dettes contractées auprès de la SDO. A signaler, sur un autre registre, que 72 postes de transformation du courant électrique dont 16 ont été mis en service au mois de février écoulé, entrant dans le cadre d'un programme d'urgence, ont été affectés à la wilaya de Relizane, pour l'année en cours pour un montant global de l'ordre de 392 millions de DA.

BENI DERGOUNE

Des douars déplorent le manque de projets de développement

Mahi Ahmed

Un bon nombre de douars de la commune de Beni Dergoune, dans la daïra de Zemmoura, relevant de la wilaya de Relizane, entre autres, Ouled Laid, Ouled Moussa, Nouaoua et Khedairia déplorent la parcimonie en matière de projets de développement et interpellent, dans ce contexte, les autorités locales afin de prendre en charge leurs préoccupations pour les extirper du calvaire quotidien qu'ils sont en train de vivre. Les populations citent l'état de

dégradation des accès de leurs hameaux qui nécessitent des opérations de réhabilitation, l'approvisionnement défaillant, en eau potable, le manque de couverture sanitaire, l'absence du gaz naturel d'où les difficultés rencontrées pour se procurer des bonbonnes de gaz butane, notamment en période hivernale et enfin les programmes de l'habitat rural jugés insuffisants par les riverains.

Les habitants souhaitent repeupler les zones fuies lors de la décennie noire et reprendre le travail de leurs terres et s'intégrer dans le program-

me du renouveau rural, prôné par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. L'on fait état, par ailleurs, de la dégradation de la route qui relie les douars aux établissements scolaires de la région, particulièrement, durant les moments des pluies, ce qui a poussé les filles scolarisées à quitter les bancs des écoles à cause du manque de transport scolaire, a-t-on appris. Une intervention des autorités de la wilaya est plus que souhaitable pour améliorer le cadre de vie des populations.

EL-BAYADH

Le wali sort de ses gonds

Hadj Mostefaoui

L'éclairage et l'hygiène publics ainsi que la préservation des espaces verts ont été au centre d'une importante réunion qui a regroupé, autour du premier responsable de la wilaya, l'ensemble des élus locaux communaux d'El-Bayadh. Une rencontre qui avait tout d'une mise en garde et d'un rappel à l'ordre, face à l'état de délabrement et de déliquescence avancé, dans lequel se trouvent pas moins de 15 quartiers du chef-lieu de la wilaya. Une manière, aussi, de secourir des élus communaux afin de donner un véritable coup de balai, dans les artères de la ville qui croulent sous le poids des immondices.

Une telle situation a fait sortir le wali de ses gonds, ce samedi dernier, lors d'une de ses sorties inopinées, dans la ville. Ce dernier a saisi l'occasion, dans cette rencontre, pour faire remarquer à l'assistance, avec force, bien entendu, que des artères et rues principales et les espaces verts, plongent dans le noir, avant même que le soleil ne

se couche ! Tapant, parfois, durement, sur la table pour se faire entendre, il incite à prendre réellement en main et avec moins de complaisance, les rênes de la collectivité locale.

Autre phénomène inquiétant qui l'a fait sursauter plus d'une fois et qui gagne de l'ampleur concerne l'apparition de meutes de chiens errants qui colonisent la ville, à longueur de journée, menaçant la sécurité des citoyens, notamment les écoliers. D'ailleurs, l'on a appris des parents d'élèves, qui n'ont jamais cessé, un seul instant, de tirer la sonnette d'alarme, que nombreuses correspondances, émanant de différentes associations de parents d'élèves, ont été adressées récemment, et dans ce sens, au maire de ville.

Le chef de l'exécutif a vivement incité les élus locaux pour qu'ils réagissent, enfin, en permettant à l'Association des chasseurs d'entamer des battues contre ces dangereux canidés qui agressent piétons et même automobilistes, en plein jour et de surcroît au centre-ville même.

Une main tendue pour soulager les malades

Hadj Mostefaoui

Louable initiative que celle prise, unilatéralement, par le Pr Ayad, chirurgien généraliste de renommée internationale, incontestable, exerçant actuellement à l'Université de Tlemcen qui a eu l'idée géniale de prêter main forte, à l'hôpital d'El-Bayadh et par voie de conséquence, à l'ensemble de la population locale.

Il s'agit du jumelage entre ces deux structures médicales, dont les effets seront concrets et palpables, au début du mois d'avril prochain. En effet, une pléiade de médecins spécialistes en cardiologie, néphrologie et oncologie, viendront, avec armes et bagages, renforcer, durant plusieurs semaines, le personnel médical en place, qui éprouve des difficultés, en raison du déficit criard enregistré dans ces trois spécialités. Une bonne nouvelle qui a été, vivement, applaudie par la population locale dont les malades notamment les cas jugés très graves,

étaient évacués vers le 'berceau de Lala Setti', pour des soins spécialisés, et qui étaient contraints à de longs et onéreux déplacements et où l'ensemble du corps médical, toutes spécialités confondues, ne s'est jamais soustrait à de telles actions de solidarité et de soutien. Ce dernier ayant fait ses preuves, auparavant, auprès plusieurs hôpitaux, dans d'autres wilayas de l'ouest du pays. 'Une bonne nouvelle, dit un vieil adage, ne vient jamais seule', aussi, a-t-on appris que la direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Tlemcen et en application des orientations de sa tutelle, au niveau central, a décidé de prendre, totalement, à sa charge la formation d'une trentaine d'infirmiers paramédicaux, venus de la wilaya d'El-Bayadh, dans le but d'améliorer leurs compétences en matière d'intervention dans les soins de qualité. Des cours intensifs, dans différentes spécialités, leur seront ainsi prodigués.

AÏN TÉMOUCHENT

La 4^{ème} édition de «Lire en fête» s'ouvrira samedi prochain

Mohamed Bensafi

Le festival, dédié au livre et à la lecture, se déroulera du 21 mars au 02 avril prochains, à Aïn Témouchent. Actuellement, les préparatifs vont bon train. La commission chargée de la préparation du lancement et de la gestion de cette manifestation, qui a connu, par le passé, un engouement, sans précédent, dans la wilaya d'Aïn Témouchent, annonce que cette édition sera consacrée, surtout, aux zones rurales et recluses.

Le premier responsable du secteur de la Culture de la wilaya, a insisté, lors d'un point

de presse, sur le fait que cette 4^{ème} édition mettra le cap sur les 28 communes, et ce, dans le but de faire profiter, tous les habitants de la wilaya de cet événement qui comprend, outre l'exposition et la vente de livres, plusieurs ateliers.

Cette manifestation a pour but d'inviter le public, notamment, les enfants scolarisés, à s'intéresser davantage, à la lecture, facteur indispensable dans l'apprentissage et l'acquisition du savoir. Le festival offre, aussi, des expositions de travaux manuels réalisés par des enfants et prévoit plusieurs autres activités parallèles comme des 'bibliobus' pour les

enfants, des spectacles de danses folkloriques. Des sketches éducatifs humoristiques, incitant les enfants à la lecture et aux études, seront également, présentés, lors de cette dernière journée du festival. Quant aux animateurs et aux encadreurs des différents ateliers (musique, théâtre, lecture, écriture), leurs références et expérience, dans le domaine, devront contribuer, largement, à la réussite de l'événement.

Le festival «Lire en fête» 2015 sera marqué, aussi par la remise de prix et cadeaux aux enfants ayant participé aux ateliers de lecture et de dessin, en plus de la présenta-

tion, par des troupes de jeunes enfants, de chants religieux et patriotiques.

Enfin, cette manifestation se déroulera à l'inauguration aussi- à la bibliothèque 'Malek Bennabi' d'Aïn Témouchent qui dispose de tous les espaces nécessaires (médiathèque, salle de lecture pour enfants et adultes et d'autres espaces pratiques) et même dans les salles de spectacles des communes, drainera, certainement, tout au long de ses 10 jours, des centaines d'enfants qui viendront assister aux différents spectacles organisés en leur honneur (clowns, marionnettes,...).

MILA

Mobilisation pour retrouver une fillette emportée par un oued

Plusieurs centaines de citoyens résidant dans et autour de la mechta Belmane, dans la commune de Rouached (Mila) sont mobilisés, aux côtés de la Protection civile, pour tenter de retrouver le corps d'une fillette emportée par un oued en crue, a-t-on constaté. Il y a plusieurs jours, la fillette en question, une écolière de 11 ans, ramassait des jonquilles en compagnie de quelques unes de ses camarades, dans un petit champ situé non loin de son do-

micile, lorsqu'elle fut happée par les flots en furie de l'oued Borhane, recueilli l'APS auprès des habitants de la mechta. La Protection civile a mobilisé 150 éléments dotés de tous les équipements nécessaires, ainsi que huit plongeurs dépêchés des unités de Mila, de Jijel et Skikda, afin de retrouver le corps de la petite fille et le remettre à sa famille aux fins de l'inhumation. Les éléments de la Protection civile sont assistés par des centaines de citoyens de la région

qui tentent également, en signe de solidarité avec la famille, de retrouver le corps de la petite Amina Bekhouche. Des engins de travaux publics sont également mis à contribution pour détourner temporairement le cours de l'oued Borhane, un affluent du Rhumel, afin de faciliter les recherches. Le wali de Mila, Abderrahmane Kadid, s'était déplacé, mardi, dans la mechta Belmane où il a présenté ses condoléances aux parents de la petite Amina.

BOUIRA

Crime à Ath Leqsar

Farid Haddouche

Une altercation entre deux personnes, dans la nuit d'avant-hier, a tourné au drame dans la commune d'Ath Leqsar. Selon nos informations, une dispute a éclaté entre deux hommes. Par la suite, le frère de l'un des antagonistes a rap-

pliqué muni d'une serpe pour assener un coup à la victime la touchant mortellement au niveau des reins. Evacuée vers la polyclinique de Bechloul, la victime a été transférée par la suite vers le centre hospitalier Mohamed Boudiaf du chef-lieu de wilaya, Bouira. Malheureusement, le jeune homme décé-

da au cours de son transfert. Selon nos informations, l'auteur de l'homicide s'est livré aux services de la gendarmerie.

Un ami de la victime s'est rendu à la polyclinique et a tenté de la saccager. Il a été maîtrisé et arrêté. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances du drame.

BEJAÏA

La voie ferrée de la discorde

Le projet de dédoublement de la voie ferrée entre Bejaia et Beni-Mansour, sur une distance de 87 km, est au centre d'une divergence entre les riverains opposés au tracé et le maître de l'ouvrage, l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), a constaté l'APS. Les opposants estiment qu'il va occasionner des dégâts multiples aux habitations et aux unités économiques avoisinantes, alors qu'à l'ANESRIF on affirme le contraire en soutenant qu'un effort a été déployé pour réduire au maximum les effets néfastes du projet. Réunies mardi par le wali de Bejaia afin de «lever les équivoques», les deux parties n'ont pas réussi à trouver de compromis pour «libérer» le projet et permettre aux entreprises en charge de la réalisation d'entamer les travaux. Au bout de plusieurs heures d'échanges, il a été décidé de suspendre la séance et de se donner rendez-vous prochainement à Alger au siège de la direction de l'ANESRIF pour réexaminer le dossier et mettre surtout à plat les points de discorde, notamment l'option de la correction de cer-

tains tronçons de l'itinéraire qui posent problème, ou tout bonnement aller, selon les exigences des contestataires, vers la définition d'un nouveau tracé.

L'absence d'accord, à l'évidence, aura comme conséquence le décalage de la phase d'entame des travaux, voire de l'installation des bases de vie des entreprises engagées dans ce cadre, notamment Cosider et Infra-rail, parées à se lancer dans «l'aventure», mais contrariées dans leur déploiement par les contestataires, a-t-on expliqué. « Nous sommes opposés au tracé de cette ligne ferroviaire qui va venir à bout de quelque 1600 constructions, 32 unités économiques, des cimetières, des écoles et des mosquées », a soutenu Mourad Ait-Braham, président de l'association locale de défense des intérêts des citoyens, qui plaide pour un nouveau tracé « moins coûteux et moins démolisseur ». Pour les responsables de l'ANESRIF, ce bilan est « nettement exagéré ». « Il ne concerne tout au plus que 480 habitations et une vingtaine d'unités économiques qui, de plus, ne sont pas menacées frontalement », s'est défendu l'un de ces responsables,

estimant que « l'étude et les levées topographiques ont été faits par un bureau d'étude étranger ayant une expérience et une compétence avérées dans le domaine ». En signe de protestation de la part des riverains, la voie ferrée reliant Bejaia à Béni-Mansour sur une distance de 85 km, avait été fermée 16 jours durant par des habitants de la localité de Boudjellil, avant que le trafic ne soit rouvert le 12 mars. Le projet de la voie ferrée Bejaia-Béni-Mansour, dont les travaux de réalisation n'ont pas encore commencé, porte sur le dédoublement de la voie sur 87 km, assorti de la construction de 21 ponts et viaducs, le creusement de trois tunnels et la modernisation de neuf gares et quatre haltes. Selon sa fiche technique, il devrait être réceptionné en juillet 2019 et va permettre la circulation de trains express avec des vitesses de pointe de 160 km/heure pour les trains de voyageurs et 100 km à l'heure pour les trains de marchandises, selon la même source. En plus des gains de temps et de sécurité qu'il devrait engendrer, le projet est de nature à renforcer substantiellement l'ouverture de la wilaya vers les autres régions du pays.

OUARGLA

Une carte magnétique pour les agriculteurs

La carte magnétique moderne du fellah sera délivrée aux professionnels et éleveurs d'Ouargla avant la fin du premier semestre de 2015, a-t-on appris hier auprès de la chambre locale de l'agriculture. Cette nouvelle carte, qui est attribuée par la Chambre nationale de l'agriculture au profit des agriculteurs à travers le pays, contient les différentes coordonnées concernant son détenteur, dont la vocation et la nature de son activité agricole et d'élevage, a précisé le chargé de l'opération d'établissement de cette carte à la chambre agricole d'Ouargla. Omar Chakhar a expliqué que cette carte, dont la délivrance s'effectuera au niveau local, peut ser-

vir pour les services agricoles de «carte d'identité et de carte professionnelle», grâce à l'ensemble des données qu'elle renferme, dont un numéro d'immatriculation national, et cible notamment toutes les activités ayant un rapport direct avec le secteur.

La carte concerne, outre les agriculteurs et les éleveurs, les professionnels des bureaux d'études agricoles et ruraux, des cellules de vulgarisation, des unités d'assainissement et de drainage, et celles de production d'aliments de bétail. Dans l'optique de vulgariser cette carte et de sensibiliser les agriculteurs et éleveurs sur son intérêt, la Chambre nationale de l'agriculture vient de lancer, avec le concours

de la chambre locale, une opération d'assainissement et de mise à jour des fichiers des agriculteurs, pour ré-immatriculer les fellahs et mettre en valeur ce document, selon la même source. L'opération, menée conformément à un décret ministériel de janvier 1996, vise, entre autres objectifs, la relance des activités agricoles et le soutien des agriculteurs, a souligné M. Chakhar, en signalant que l'opération a d'ores et déjà recensé 600 fellahs éligibles à travers la wilaya. D'après les statistiques de la chambre locale de l'agriculture, la wilaya d'Ouargla compte plus de 25.000 agriculteurs, dont plus de 2.000 agricultrices, versés dans différents segments culturaux.

EL HADJAR

Découverte macabre

A. Ouelaa

Des éléments de la Gendarmerie, accompagnés de secouristes de la Protection civile, se sont dirigés, mardi après-midi, aux alentours d'un cours d'eau situé non loin de la cité Attoui, à quelque cinquante mètres de la centrale électrique de la commune d'El Hadjar, dans la wilaya d'Annaba, où gisait la moitié d'un corps humain en état de décomposition avancé. Il a été découvert par un berger qui faisait paître son troupeau de mouton au niveau de cette zone et a immédiatement alerté la Gendarmerie.

De nombreux automobilistes, qui passaient par la RN 16 et le chemin communal menant vers la ville d'El Hadjar, se sont arrêtés pour savoir ce qui se passait. Selon des informations recueillies sur place, il s'agit d'un crime et le ou les auteurs présumés auraient cherché à dissimuler le corps de la victime, qui n'a pas encore été identifiée, en l'enterrant, mais les dernières pluies ont charrié la terre pour laisser apparaître le corps dont une partie n'a pas été retrouvée. Les recherches se poursuivaient encore... La dépouille a été évacuée vers le service médico-légal du CHU Ibn Rochd de Annaba.

EL-TARF

Le FLN se restructure

La nouvelle n'a pas tardé à faire le tour des états-majors politiques de la région et particulièrement ceux du FLN avec les directives de l'instance politique de ce parti qui a décidé de créer deux mouhafadhates dans la wilaya d'El Tarf, à l'instar de ce qui va se faire dans d'autres wilayas du pays. Cette démarche appréhendée depuis quelques mois entre dans les nouvelles orientations du plus vieux parti qui cherche à assainir les rangs du parti, constamment miné par les tiraillements, les querelles et la lutte des clans, resserrer ses rangs en vue d'un meilleur redéploiement sur la scène politique.

Pour ce qui est de cette nouvelle vision des choses, la wilaya qui compte 24 communes sera scindée en deux zones, comprenant chacune plusieurs communes avec la dé-

signation pour la partie Ouest de la wilaya, des communes de Dréan, Ben M'hidi, Zérizer, Asfour, Besbes, Chihani, Echatt, Chébaïta Mokhtar, Amar Talal et Herga Yazid ; pour la partie Est, il s'agit des communes d'El Kala, El Tarf, Oum Théboul, El Youn, Bouhadjar, Zitouna, Bougous, Hamama Béni Salah et Raml Soukh. Contacté, M. Amar Talal dira que l'installation des nouveaux mouhafedhs se fera dans quelques jours et là seront connues les communes affiliées à chaque mouhafadha. Enfin, cette nouvelle démarche est diversement appréciée par les militants de ce parti et dont la plupart ont tenu à saluer la sagesse de Hamid Bentouili, actuel mouhafedh et maire d'El Kala qui a pris la responsabilité de ce parti dans des moments très difficiles.

A. O.

La DDE mise à l'index

Décidément, la Direction de distribution de l'électricité de la wilaya d'El Tarf qui relève du groupe Sonelgaz continue de susciter la colère, non pas de ceux qui endurent les coupures de courant à longueur d'année, mais de certains maires, responsables de secteurs, investisseurs ou encore des entreprises, à cause de ces raccordements en électricité qui tardent à se faire malgré le paiement.

En ce sens, lors du conseil de wilaya tenu dans la journée de diman-

che dernier, le P/APC de la commune d'Echatt a fait savoir au wali que la bibliothèque, l'antenne communale, le marché de proximité et autres structures nécessitant le raccordement au réseau électrique sont toujours dans le noir alors que l'étude, le paiement qui se chiffre en millions de cts ont été faits. Il en est de même pour l'unité de la Protection civile d'El Kala qui attend un raccordement au réseau électrique.

A. O.

TEBESSA

Un nouveau maire à Bekkaria

A. Chabana

M. Lahbib Khamouj a été élu par ses pairs à la tête de l'APC de Bekkaria. Il a été installé dans ses nouvelles fonctions par le chef de la daïra d'El Kouif, en présence des représentants de la société civile. Le nouveau P/APC, élu

RND, exerçait comme chef de service au Trésor public. Ainsi, après l'éviction de certains membres élus, conduisant à un blocage des activités de la localité semi rurale, située à une dizaine de km à l'est de Tébessa, la parenthèse sera fermée et les choses pourront reprendre leur cours normal.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Saisie de kif, 8 arrestations

Merzougui Mohamed

Les éléments de la brigade Lanti-stup, relevant du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, sont parvenus à mettre fin aux agissements d'une bande de malfaiteurs composées de huit personnes spécialisées dans le trafic de drogue, indique un communiqué de cette institution. En effet, les recoupements d'information qui leur sont parve-

nus des citoyens ont permis d'identifier et d'arrêter un des présumés trafiquants de drogue.

Après son audition, 7 complices ont été appréhendés en possession d'un peu plus de 13 kg de kif traité. Les mis en cause ont été présentés au parquet de Bordj Bou Arreridj. L'enquête suit son cours pour identifier d'autres membres dudit réseau, qui sont en état de fuite, notamment dans la wilaya de Tlemcen.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

28 jourmada el oula 1436

El Fedjr 05h28	Dohr 12h56	Assar 16h22	Maghreb 19h02	Icha 20h20
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



APPARTEMENTS

■Loue F3 Dumanoir centre-ville en parallèle Mirauchaux 2^{ème}, immeuble privé 32.000 DA / F3 USTO ADL 28.000 DA 2^{ème} - Agence DJIWED EL ADL - 0771.53.77.94 - 0796.74.05.52

■A vendre les Appartements : F3 1^{er} à Fernandville + F3 2^{ème} côté Aycli vue sur mer + F3 4^{ème} Akid Lotfi + F5 6^{ème} Akid Lotfi + F4 avec garage à côté Hôpital Pédiatrique Canastel - Tél : 0772.25.08.10 - 0555.11.71.13

■Appartement F3 équipé à louer à MOSTAGANEM - Toutes commodités - Vue sur mer - Contacter : 0777.20.33.88

■Loue des Apparts dans un immeuble meublé et équipé et toutes commodités (Garage - Eau h24...) dans un quartier très calme : Trouville - Ain Turck - ORAN - Tél : 0783.11.00.82

■A vendre Appart F3 Cité Yaghmoracen. 3^{ème} étage. Superf. 63.51 m² - Acté + Livret foncier - Très bon voisinage, près du tribunal et du terminus 4 G et 18 - Contacter : 0551.77.26.92

■Vends Appartement F4 à St Hubert - 4^{ème} étage - Bon voisinage - Veuillez contacter : 0772.79.46.47

■A louer Appart F3 double façade - Ensoleillé - 6^{ème} étage à M'dina Djaidia - Prix 25.000 négociable - Tél : 0560.14.38.24 ou 0556.21.54.46

■A vendre F2 - 3^{ème} étage - Désolument - 35 m² - Cité les Amandiers. Prix 380 U ferme + A vendre 5 Hect. Actés à AIN SAFRA avec puits et 3 Pièces. Prix 800 U - Tél : 0773.32.17.15

■Vends F3 - 5^{ème} étage. 73 m². Aménagé. Tél. - Internet - Cité Akid Lotfi - Tél : 0555.08.92.46

■Vends F4 + grand hall. Meublé. Haut standing. 106 m². 1^{er} étage au Front de Mer - ORAN - Convient aussi pour toute profession libérale - Endroit idéal - Tél : 0666.84.23.24 - Curieux s'abstenir

■Vends grand F4. Haut standing avec une grande terrasse de luxe. 2^{ème} étage. Cuisine moderne - Ensoleillé. Rue Larbi Ben M'hidi - ORAN - Prix après visite - Tél : 0771.94.97.42

■Vends Appart F4 - 125 m². Acté. Top. 5^{ème} étg. sans vis-à-vis à ORAN Résidence Felouacène « Sonatrach » - résidence clôturée - parking - sécurité H24 - avec toutes commod. - Prix intéressant négociable - Pour visite contactez le : 0775.54.64.33

■A louer Appart F2 au 2^{ème} étg. à ORAN St Hubert. Très bien situé. Toutes commodités. Chauffage. Chauffage-bain. Réervoir d'eau. Parking assuré - Pour Particulier ou Profession libérale - A contacter N° : 0667.42.33.86

■A.V. : F4. Standing. 157 m² - 3^{ème} étage Cité des médecins - Bir El Djir - Tél : 0558.20.32.99

■Vends F4 Haï Yasmine 2 - Acté (Avec délai 3 ans) - 5^{ème} étage - Promoteur Arcoprim - Ensoleillé - Gardien Jour et Nuit - Jardinier - 4^{ème} Périphérie à côté Commissariat - Tél : 0561.32.57.09

■TLEMCCEN - CHETOUANE : Vends F4 Gd standing - 142 m² - Acté - 2^{ème} & dernier étage avec terrasse immeuble privé 3 Apparts. Toutes commodités - Photo sur ouedkniss.com - Tél 0550.37.85.81

■A vendre Appart F3. Neuf à Maraval (Près de Hammam Lile) à 2 min à pied du boulevard, immeuble de R+3 avec seulement 6 locataires et contenant grand cour commune - Acté - N° : 0552.47.98.59

■Loue Appart 4 Pces - Salon - Cuisine - 2 Toilettés - 1^{er} étage - Senia à côté Université - Vends Immeuble 120 m² - 2 étages Mediouni ORAN à côté Central Police - Tél : 0561.94.71.67

■A louer Appart F3 à USTO en face ADL Nouvelle logement - Tél : 0777.38.18.46 - 0555.43.07.90

■A vendre Appartement 2 Pces. Cuisine. Salle de bain - en face la Mairie et en face Central d'Es-Senia Cité 60 Logements - ORAN - Tél : 0773.18.88.00

■A vendre deux Appartements Superf. 120 m². 2 Actes. Refaits à neuf - dans une villa 1^{er} étage Nouveau Bâti à l'Avenue Choupot coin la Police 6^{ème} - Tél : 0553.70.31.17

■AAkid Lotfi. Loue F2. 2^{ème} étg. Très ensoleillé. Bien situé (Clim - Chauff-eau). Agce. Inter. Curieux s'abst. SVP - Locat. 30.000 DA/mois (1 année Avance + 1 mois Caution.). Merci - Mr Kara - Tél : 0663.52.80.77

■Location Apparts meublés : F3 1^{er} centre-ville + F4 10^{ème} Akid Lotfi + F4 4^{ème} USTO. HLM + F4 1^{er} Rue Med Kheimisti + F3 3^{ème} Plaza + F5 3^{ème} Bd Front de mer - Tél : 041.29.26.03 / 0552.58.43.72 - cabinetbensaid@gmail.com

■A vendre Appartement individuel F3 à Pépinière - ORAN - Contacter : 0553.13.75.85

■Docteur prend en Location à ORAN Centre : Appartement 4 ou 5 pièces ou Niveau de villa - Faire offre : 0780.12.42.94

■Vends ou Loue ou Echange F1 - F3 à Fernandville - Possibilité de garage de voiture et courte durée - Tél : 0542.14.92.96

■ESPAGNE - Vente : Appartement - Villa - ALICANTE - BENIDORM - www.realspainlink.com - Occasion Studio à Benidorm 25.000 Euros - Tél : +34.601.193.237 - Tél : 0672.40.80.80

■Vends 4 Apparts F3 : 114 m² - 90 m² - 77 m² immeuble de 3 étages N.C. avec toutes commodités, interphone, dalle de sol, faïence, Mischler 1er choix - 4ème Périphérie en face nouvelle Station d'essence - Tél : 0553.51.49.00 - 0790.54.54.89

■Vends Apparts F3 et F4 avec chaudière - garage - cuisine équipée - Bien placés à ORAN - Belgaïd - Tél : 0550.46.18.22

■A vendre F4 - 130 m². Cité C.P.I.A. 3ème étage. Près Ecole - Lycée - Nouveau Marché - Prix : 1 Milliard 100 M - Ain El Turck - Tél : 0779.10.88.91

■A vendre F3 - 4ème étage. Cité des Lilas - Gambetta. Cave individuelle - en face Commissariat 11ème - ORAN - Contacter : 0556.92.66.06

■Vends Appart - Acté - 145 m². 1^{er} étg. 2 façades : 5 Pces + 1 Gde cuisine. 1 salle d'eau. WC. SDB - Accès Tél. fixe - Internet - Proxim. Centre-ville : 17, Rue Ali Boumendjel (ex-Rue des Lois) - Tél : 0556.04.40.14 - Prix après visite

■Vente un très Gd Appartement F3 spacieux de 105 m² au 4^{ème} étage dans immeuble très propre et porte fermée avec Interphone et toute commodité - l'immeuble c'est une Promotion à HLM Gambetta - ORAN - Tél : 0555.91.13.28

■Particulier à ORAN met en vente un Appartement F5 dans la Résidence Salem en face l'hôpital pédiatrique CANASTEL - Superficie 128 m² - Pour plus d'information veuillez nous contacter au : 0561.69.87.71

■Vends Appart F4 - 3^{ème} étage à Akid Lotfi - 2 façades - Hall. S. 3 Pces. C. et SDB - avec Tél. Internet - Etude toutes propositions d'échange avec petit Lot ou M.M. - P.O. 12 - P.V. 13,5 - Tél : 0790.06.83.15

■Vds Appart - Acté - au 3^{ème} étage - Aménagé en F7 en B13 et Matériaux nobles. Dispose de 6 balcons dont 5 sur le Bd Emir Abdelkader face Bd de la Soummam - Sup. totale plus de 190 m² - Libre de suite - Prix après visite - Tél : 0555.53.08.62

■Loue F3 de 84 m² à Bir El Djir. Situé au rez-de-chaussée avec double façade - Idéal pour Habitation ou Fonction libérale - Tél : 05.60.10.12.607

■A vendre : F3 avec Ascenseur - Acté - Cité Mouloud Feraoun - Possibilité avec Promesse de vente - Tél : 0662.10.62.95

■A vendre Appartement F3 (100 m²). 3^{ème} étage + garage. Résidence les Oeillets Plaza Immobilier - Courtier s'abst. Merci - Tél : 0556.95.08.37 - 0771.13.24.86

■A vendre Appartement F3 - équipé ou non - Résidence En-Nour les Amandiers. 12^{ème} étage. Toutes commodités - Tél : 0664.41.22.24

■Vends Appartement F4. 1^{er} étage. ORAN. Bien placé à 20 m Ligne Tramway - Tél : 0542.88.63.15

■Vends : F3 aménagé en F4 - USTO 216 Logts au RDC. 70 m² et F2 aménagé en F3 Akid Lotfi. 1^{er} étage, presque 50 m² - Les deux placés à proximité d'activités commerciales - Appeler : 0541.45.85.99

■Vends F4 AADL 427 Logements en face du Supermarché ARDIS - Pas de vis-à-vis. Cité très propre - Avec Acte - PO : 937 U - Tél : 0558.637.145

■A vendre F3 semi-collectif R+1 - 1^{er} étage. Refait à neuf. Bien équipé. Entrée hall et pré Entrée + terrasse de 80 m² + buanderie - à Cité 48 Logts H3 - Hassi Ben Okba en face Lycée - Tél. 0550.50.67.11

■Vends bel Appart F3 au 4^{ème} étage dans un Bloc de 5 étages - Bon voisinage - Endroit calme - Cité clôturée à Akid Lotfi - ORAN - P. Off. 800 U - Tél. 0771.29.27.96

■A vendre bel F3 / 3^{ème} étage. Acté. Situé à Maraval. Deux façades. Equipé : Chauffage et Climatiseur - Meublé et Parking - Contactez-nous au Tél : 0771.65.40.71

■ORAN - Vends Appart F3 neuf. 120 m². Résidence Le Progrès face Hôpital Canastel (BIR EL DJIR). Toutes commodités & équipé, sécurisé, très bien situé. 1^{er} étage. Usage Bureau ou Habitation - Tél : 0558.31.41.36

■A vendre Appartement F2 aménagé F3 - 1^{er} étage - Adresse : Sémiramis - ORAN - Tél : 0774.74.31.72

■Akid Lotfi : Vends F2 et F3 avec vue panoramique. 2^{ème} étage. Ascenseur - Convient pour habitation ou usage professionnel - ORAN - Tél : 0698.67.22.52

■A vendre Appartement centre-ville. 03 Façades de 12 m de long chacune : 05 pièces, 02 salons, cuisine, salle à manger, 2 SDB - Sup. totale 190 m² - Le tout refait à neuf - Visite après 18 H - Tél : 0661.21.20.77 - 0661.21.64.10

■Vds F4 - Acté - 108,67 m². Double façade. Ensoleillé - 4^{ème} et dernier étage Cité Pyramides USTO - Tél : 0551.20.31.54

■A vendre 01 Appart très bien aménagé de 5 Pièces, cuisine, SDB + balcon. Double façade avec belle vue - Sup. 90 m² - Avenue d'Arcole (Gambetta) - Contacter : 0555.10.78.57 - Prix après visite

■Part vend F4. 80 m². refait à neuf. 1^{er} étage Cité des Lilas - Gambetta - 3 façades. Chauff. Cent. Clim. Très ensoleillé. Eau H24. Bon Vois. Parking. Cité propre et très sécurisée - Pris après visite - Courtier - Interméd. s'abstenir SVP - Tél : 0697.14.31.30

■A vendre Appartement Duplex : 2 salons, 3 chambres, cuisine, salle de bain, WC. Terrasse - Le tout 210 m² - 3^{ème} étage à Bir El Djir - Tél : 0555.25.67.71

■A vendre F3. Acté + Livret foncier. Au 3^{ème} étage + cave à Cité Jeanne d'Arc Bt A1 - Gambetta. Bien ensoleillé, près de toutes commodités : Crèche - Ecole - CEM - Lycée - Marché - Poste - Mairie - Salle omnisports - Mosquée... Tél : 0540.79.53.82

■A Protin (ORAN) : A vendre ou à louer F2 au 3^{ème} étage et F4 au 2^{ème} refait à neuf - Livret foncier. Immeuble propre + tranquille - 0553.34.48.43 - 0795.48.96.91

■Vends des F3 - Actés - à GDYEL - Tél : 041.53.37.42

■Vends 02 Appartement (F3 / F4) Résidence ADJAL Bouisseville - Ain El Turck - Tél : 041.53.37.42

■Location des Appartements (F3 / F4) dans un immeuble haut standing à Gambetta - ORAN - Tél : 041.53.37.42

■A.V. Appartement F3 Akid Lotfi proche Méridien - 75 m² - Ensoleillé. Refait à neuf. 2 entrées côté Boulevard côté Parking - Prix après visite - Curieux s'abstenir - Tél : 0672.41.25.40

■Appartement à louer F4 - 1er étage - Grand Standing au centre d'ORAN : 18, Rue Larbi Ben M'hidi - Vue sur le boulevard + Scanner de voiture neuf - Tél : 0777.04.66.05

VILLAS

■A vendre une Carcasse Sup. 242 m². R+1 à El Amria dans un quartier résidentiel. Toutes commodités. Gaz - Electricité - Eau - Tél. - Internet - Contacter Tél : 0554.17.19.10 - 043.66.08.79

■A vendre des Villas luxe avec piscine 240 m². R+1 + 4 Chambres. Salon. Garage trois voitures. Cuisine avec salle à manger. Hammam. SDB - Toutes commodités - à Canastel + 500 m² R+1 à Pépinière - Tél : 0555.11.71.13 - 0772.25.08.10

■A vendre des belles Villas à : Canastel - Fernandville - Bir El-Djir - Maraval - Castors - Point du Jour - Saint-Hubert - Les Palmiers - Belgaïd... Tél : 0772.25.08.10 - 0555.11.71.13

■Vds / Ech. Villa 231 m². R+1 - Actée - Finie à 95% à Chehairia / Bethioua / ORAN - 04 Chambres + 02 Salons + 02 SDB + cuisine + garage + jardin + B. à eau 07 T - contre M.M. à W SBA (Sfises ou Mustapha Ben Brahim). P.D. 15 MDS - Tél : 0773.88.63.43

■TLEMCCEN : Vds Maison à Ouzidane. Acte + Livret foncier. 100 m². 2 façades. 2 Pces + salon + hall + cuisine + SDB + cour - Tél : 0661.43.89.54

■A.V. : Carcasse parallèle Bd Millenium. R + 2 - 200 m². PO 3750 M - Carcasse Nv. Canastel. R+2 - 227 m². PO 3300 M - Vieux Bâti Senia Dble Faç. 92 m². PD 12.900 + Loue Villa Senia 130.000 DA/mois - Tél : 0551.16.81.16

■Vds Villa 400 m². R+2 - Centre d'Es-Sénia - Convient pour : Habitation - Activité commerciale ou professionnelle privée ou étatique - Tél : 0550.51.43.07 - Curieux SVP - Intermédiaires s'abstenir

■A vendre M.M. - 2 façades latérales - 600 m² - à Bir El Djir Centre Bd National et à 150 m du Commissariat - Tél : 0774.75.14.94

■Vends M.M. en face Ecole à Fleuries environs d'ORAN. Sup. 130 m² - Actée - 2 P. C. SDB - 1^{er} étg. : Entourage + Piliers - RDC : Garage + Cour - Deux façades - Tél : 0772.76.71.10

■Vends Villa 120 m² à GDYEL Centre-ville. RDC : garage + entrée + SDB + WC + salon + cuisine + jardin - 1^{er} étg. : 3 pièces + hammam + salon - 2^{ème} étg. : Piliers + entourage - Finie à 80% - Tél : 0790.07.93.21

■SIDI BELABBES : Vends Villa bien située (Madina Mounaouara) R+1 - 300 m² - 2 salons + 5 pièces + cuisine + SDB + garage + cour + jardin - Tél : 0552.743.611

■Vends Villa à Belgaïd Coop. El Hidaya - 140 m² - R+1 - Actée - Tél : 0551.59.88.76

■Vds Villa à Senia. Kara 2 - 124 m². Hall. Une Cuisine. Une Chambre SDB. Garage. Cour et petit Jardin - Très calme. Route goudronnée - Prix 1 Milliard 500 Unités négociable - Tél : 0542.19.83.81

■Vends Villa 260 m² (R+1) - Actée + Livret foncier - Quartier résidentiel (La Lofa) - Prix après visite - Tél : 0555.42.13.97

■Vends à Ain Turck : Villa 600 m² - R+1 - Grand Jardin - Terrasse vue sur mer - Quartier résidentiel - Tél : 041.44.63.09

■A vendre Maison de Maître (RDC) Vieux Bâti 100 m². 2 façades - Actée + LF - Située à Haï El Badr côté « Placéta » - ORAN-Ville - Tél : 0793.19.78.54

■850 Millions c'est un bon prix pour Vendre Maison de Maître. Sup. 385 m². Bâtie 150 m² : 2 Pces + Sal. + Cuis. + SDB + 1 Gd hall. Garage Sup. 85 m² + Jardin 150 m² - à Gotni à 4 Km de Boufatis - Tél : 0772.92.37.85

■A vendre M.M. - Actée - S. 144 m². Bâtie 111 m². Finie : 5 Chambres. Cuisine + Sanitaires - Eau - Gaz - Elect. - Visite : Week-end - A contacter : 0774.06.81.39 - Sans intermédiaire - Prix après visite - EL BRAYA - ORAN

■Vds Villa 252 m². R+1 à ES-SENIA. Bahi Amar à proximité Hôtel Président. 2 Faç. Gd Jard. RDC : 1 Pce + Cuis. + Sal. + Sanit. + Gd garage + cours et B. d'eau - 1^{er} : 4 Pces + Gd Sal. + Gde Cuis. + hammam et Sanit. et balcon 2 Faç. - Tél : 0663.62.59.35

■TLEMCCEN (PORT-SAY) : Vends Bungalow R+1 - 170 m² : 3 Pces + Cuisine + SDB + Salon + Gde Cour + Terrasse - Tél : 0778.84.32.50

■Vends Immeuble. Superficie 635,45 m² - Double façade - ZAHANA - Tél : 0771.56.42.06

■Vds Villa à Fernandville. ORAN - S : 512 m². C. 260 m². R + 1 + Studio au 2^{ème} étage + Permis Extension. Faç. 22 m. Cave + Puits - 2 B. d'eau. Gd jardin. Garage + Local commerciale à 100 m de la mosquée El Qods - Tél : 0665.72.39.75

■A louer Villa R+1 : Gde cuisine. Chambres. Terrasse avec cuisine. Garage 200 m² H : 4 m + Bureau + Sanitaires. Chauff. central - Convient Habitation - Commerce - Société - Adr : Cité Djamel USTO - ORAN (Côté Restaurant Scalera) - Tél : 0552.30.42.67

■Vends 2 Villas jumelées. 3 Faç. Actées + L.F. - 486 m². R+1 - 6 locaux C + Gar. 4 Vnls + Puits + 2 Pces - 1^{er} étage : 8 Pces + 2 Cours - 2 SDB - 3 WC - 2 Terrasses - Possibilité Vente séparément - Tél : 0696.53.95.49

■A.V. : Villa 2 Faç. 150 m². RDC : 1 Salon. 1 Chambre. Cuisine. SDB. Cour. Garage - 1^{er} étg. : 4 Chambres. 2 SDB - en face Hôpital pédiatrique à côté CASNOS - Tél : 0556.23.30.13

■Vends Maison de Maître R+1 - 380 m² - Côté Café 3 D : 12, Rue Bendouli Med - ORAN - Tél : 0791.91.72.15 - 0776.29.17.08

■Vds Villa 220 m² à ORAN Castors Saint Georges. R+1 - G. 2 V. - Local commercial. Cuisine équipée. Hammam. Salle à manger. Véranda. Cour + jardin - 1^{er} étg. : 3 Chambres. Salon. SDB. Hall - Tél : 0550.18.47.10 - Curieux et intermédiaires s'abstenir

■A vendre Maison 230 m². 2 façades. KERMA - RDC fini - 1er Non fini - Tél : 0790.50.40.55

■Vends très belle villa à Bethioua. 214 m². R+1 avec un grand local commercial - Tél : 0658.44.24.83

■Vends Villa. Actée. 126 m². Double façade. R+1 + Terrasse. Finie à 80%. Très bien située à Coop. Panorama - Belgaïd - Tél : 0559.74.65.68

■A.V. belle M.M. à Bouisseville - A. E. Turck. ORAN - 350 m² - 2 niveaux. Garage 05 Vhles - 6 Pces - 2 SDB + Cour + Jardin. Possibilité extension - Pas d'intermédiaire - Curieux pas de dérangement SVP - Tél : 0661.25.00.56 - 0770.33.62.28

FÉLICITATIONS

Très chère **AMEL**
Tes parents, ton frère et tes sœurs, ton oncle et tes tantes, fiers et très heureux, te félicitent pour l'exploit que tu as réalisé en obtenant ton Doctorat en Physique option Matériaux et Energies renouvelables avec mention Très Honorable et les félicitations des jurys.
Nous remercions tous ceux qui ont de près ou de loin participé à la réalisation de ce rêve.



■A vendre Haouch à Sid El Bachir (Triq Edjdida). Sup. 60 m² - 1 façade - Désistement - (Eau - Gaz - Electricité) - Prix demandé 480 Millions - Tél : 0557.73.06.80

■Vends Villa centre-ville AIN TEMOUCHENT. 2 Faç. 140 m² - R+3 - Actée. Le RC et le 1^{er} étage commerciaux - Le 2^{ème} étage : 5 pièces, SDB - Le 3^{ème} étage : 4 pièces + cuisine + SDB + grande cour - Grande terrasse vue sur les 4 façades - Tél : 0661.89.48.58

■Vends Villa - Actée - à GDYEL - Double façade - Rez-de-chaussée + 1 - Superficie 158 m² - Toutes commodités. Quartier commercial - Actée + L.F. - Prix après visite - Tél : 0666.57.74.00 - 040.22.85.17

■Vends Villa 150 m² bien située à GDYEL. R+1 - 2 Faç. RDC : garage + salon + cuisine + sanitaires + 2 cours - 1^{er} étage : 3 pièces + SDB + 2 terrasses - 2 réservoirs - 2 Clim. - Tél. - Internet - Ch. Cent. - Libre de suite. Prix après visite - Tél : 0561.62.95.39

■Jeune Couple avec un enfant en bas âge, cherche pour Gardiennage de Villa - ou Location à un loyer modéré d'un Studio ou un F2 à ORAN-Est ou Bir El Djir - Tél : 0773.52.67.35

■Vends petite Villa à l'entrée d'ORAN avant les Showrooms. Très bien placée. Double façade. R+2. Peut très bien servir pour Activité professionnelle (6 pièces - 2 SDB) - Tél : 0542.88.63.15

■Vends Maison de 60 m² - Actée - à Haï Nedjma (Chteibo) 6^{ème} Tranche - Près du Rond-point - R+1 - 3 Pces + Cuis. + SDB + WC + garage + terrasse - P.D. : 750 U négociable - Tél : 0555.77.80.02

■Vends : M. Maître. Actée à Ain El Beïda - RDC + 1 + Terrasse : 2 Pces. Cuisine. 2 Salles. Garage. SDB. 2 WC. Bâche Eau. 2 Cours petite et moyenne. Balcon. Gde Terrasse. Possibilité de construire. Route goudronnée à 100 m du Lycée - CEM et Primaire - Tél : 0778.21.01.80

■Vends Villa 213 m² à proximité de l'Aéroport sur la Route Nationale. 2 façades. RDC : 2 Pièces + Salon + Cuisine + Sanitaires et 2 Cours - 1^{er} étg. : 4 Pièces + SDB + Terrasse - Grenier - Contacter Mr HOUARI au : 0774.30.62.40

■A vendre ou à louer Maison 140 m², située à ORAN à Maraval Rue Zaoui Med. Bien placée pour Activité commerciale. Local + R + 3 niveaux. Finie à 100 %. Façade vitrée. 1^{er} et 2^{ème} avec surface libre / et 3^{ème} avec 3 pièces - Tél : 0661.76.10.32

■A louer grande Villa à Courbet pour Sté (Voisine Maison Peugeot) 1^{er} et 2^{ème} étages - Equipée climat et chauffage central dans toutes les chambres - Tél : 0771.75.79.82 ou 0555.82.89

EMPLOIS

- Salon de coiffure à ORAN cherche Coiffeuse pour des Brushings – Tél : 0778.22.94.60
- Pizzeria : Cherche Cuisinier Homme / Femme - Très bonne expérience dans le traditionnel et la gastronomie – Tél : 0665.50.37.09
- Station Essence Ryad à GDYEL recrute 05 Pompistes et 1 Vidangiste qualifiés – Tél : 0781.25.80.34
- BET recrute : un Architecte - Contacter le : 0550.52.10.09 ou par email : archconcept31@yahoo.fr
- J. Homme, sérieux, dynamique - âge 34 ans - possède Permis de conduire - Cherche travail comme Chauffeur ou Gardien – Tél : 0793.09.39.67
- Conducteur Travaux longue expérience. Equipes Coffreurs / Ferrailleurs disponibles – Tél : 0557.92.61.77
- Sté Tlemcen : Recrute un Responsable de magasin - Conditions exigées : Résidant à TLEMCCEN - Maîtrise la gestion des stocks par PC et l'outil informatique (Excel / Word) - Expérimenté dans le domaine / Salaire motivant - Transmettre CV à : tlemcen_recrutement@yahoo.fr
- Usine de production des Produits alimentaires cherche un Chef d'atelier - Profil électromécanique - Maîtrise la gestion Personnel - Résidant à ORAN - Âge max (40 ans) – Tél : 0664.45.67.54
- Sté à responsabilité limitée Recrute : 01 Comptable - 01 Agent Commercial - Expérience et qualification requises. Bonne maîtrise de l'outil Inform. et du SCF - Envoyer CV détaillé E-mail : minoterie_amir@outlook.fr – Fax : 040.23.80.87
- Bureau d'Etudes d'Architecture cherche Architecte maîtrisant Autocad - Archicad - Envoyer C.V. au : Recrute2bet@gmail.com ou Tél : 0561.67.93.05
- Docteur recrute : 1°) Une Assistante Secrétaire - 2°) Une Femme de Ménage - Contacter : 0780.12.42.94
- Cherche Agent Vendeur en Vaisselle + Plastique avec expérience – Tél : 0552.072.864
- Cherche Agent Vendeuse ou Vendeur en Cosmétique avec Expérience – Tél : 0552.072.864
- Sté en Agroalimentaire à Es-Senia - ORAN recrute : des Chauffeurs de Semi-remorque - Permis « B » et « E » - Expérience exigée min 05 ans - Envoyer CV avec photo : Recrutement.prod@yahoo.fr – Fax : 041.51.06.12
- Recrute Infographiste - 3 années d'expérience - Envoyer CV Mail : labobendi@live.fr ou Tél : 041.53.93.00
- Studio Photo cherche Fille maîtrisant la Retouche photo habitant St Remy - Sidi Chahmi ou Nedjima – Tél : 0552.54.01.56
- Cherche Ouvrier qualifié en Pompes injections diesels - Salaire intéressant - à ORAN – Tél : 0775.38.91.24
- Hôtel cherche : 01 Serveuse Femme - 01 Réceptionniste. Résidant au centre-ville d'ORAN – Tél : 041.29.17.44 - Envoyez CV : drhrecrutehotel@gmail.com
- ARZEW - Pizzeria London cherche son personnel : Des Pizzaiolos - Des Plaquistes - Des Serveurs et Serveuses - Avec Possibilité d'hébergement – Tél : 0552.47.26.55

- Entreprise privée à ORAN recrute des Tourneurs qualifiés ou des jeunes Débutants avec diplôme - Nous contacter au : 0697.308.748
- Salon Coiffure et Esthétique à ORAN cherche Coiffeuse professionnelle – Tél : 0790.20.31.20
- Entreprise privée à ORAN recrute des Chaudronniers et Soudeurs qualifiés - Nous contacter au : 0697.308.748
- Restaurant Pizzeria Le Royal à EL MALEH Wilaya d'Aïn Témouchent cherche : Un Cuisinier - Aide Cuisinier - Serveurs - Pizzaiolo - Polyvalent - Avec Hébergement - Tél : 0770.28.43.65
- A. TEMOUCHENT : Retraité + Véhicule neuf propose ses services (Déplacements familiaux... etc.) – Tél : 0552.53.07.16
- WINMERT PVC Essenia recrute : Opérateurs Machine PVC - Opérateurs Machine Double Vitrage – Tél : 041.61.70.10 - 0555.02.25.38
- Centre de Formation à ORAN recrute des Enseignantes expérience de 5 ans minimum dans l'enseignement, maîtrise de l'informatique, praticiennes dans l'esthétique ou la coiffure – Tél : 041.53.32.23
- Exploitation de carrière recrute : Un Géologue - Fax au 041.40.31.83 - email : info.bt@barkagroupe.com
- Multinationale recrute Vendeuses (48 wilayas), travail libre - Envoyez votre CV au 021.54.29.36 ou contactez 0771.163.549 / 0550.641.545 ou le 0555.598.000 - Nous vous répondons
- Groupe des sociétés industrielles recrute : Comptable ayant expérience - Fax au 041.40.31.83 - Email : info.bt@barkagroupe.com
- Groupe des sociétés industrielles recrute : Cariste ayant 3 min 3 ans expérience - Fax au 041.40.31.83 - Email : info.bt@barkagroupe.com
- STE BMC vous Chauffeurs de taxi bénéficiez d'une voiture à crédit uniquement avec un apport de 300.000 DA, après 4 ans vous devenez le propriétaire de la dite voiture - Tél : 041.53.41.63 - Av. d'Arcole face PTT (Gambetta)
- Atelier de Couture à Choupot recrute des Couturières et Modéliste femme ou homme, qualifié, diplômé en prêt-à-porter, tailleur Dame, point droit, finition, sérieux et motivé - Tél : 0770.44.23.48

LOCAUX

- Cherche Local à louer à Mdina Djida bien aménagé – Tél : 0551.10.12.20
- A louer : Local 400 m² + Local 200 m² 02, Rue Zahdour Mohamed - Delmonte. ORAN – 0771.75.26.70 - 0696.46.82.32
- UURGENT : A louer une cave de 150 m² - Actée - Coopérative Moudjahidine à Canastel - Eau. Electricité - 30.000 dinars par mois - Etude toutes propositions éventuelles – Tél : 0696.25.10.08 - 0033.620.846.445
- Local à vendre. Sup. 26 m² avec soupenette - Acté (Fonds et Murs). Toutes commodités. ADSL. Eau. Gaz... en face APC ES-SENIA - ORAN - Mob : 0550.53.31.26
- Local à louer 200 m² à usage administratif - Toutes commodités - Daïra EL MALEH - W. AÏN TEMOUCHENT – Tél : 0778.01.20.93 - Curieux s'abstenir
- A Vdre ou Ech. Local 34 m². Acté. Refait à neuf. Situé à Hassi Bounif à côté Station d'Ess. Prix Dem. 450 U. Accepte Ech. contre Lot de terrain ou Petit Local situé au centre-ville d'Oran - Tél : 0774.33.02.80 - 0561.60.36.92

- Loue à ORAN Point du Jour (à côté des Grossistes) : Local de 80 m² avec Chambres froides et sanitaires. Libre de suite. Convientrait pour Grossiste - Fromagerie - Yaourterie - Charcuterie Cachir – Tél : 0776.35.00.82 - 0550.56.32.37
- A louer beau Local : Rez-de-chaussée / 1^{er} étage avec sanitaires pour toutes commodités - Assurances - Immobilier - Bureaux... etc. Maraval – Tél : 0559.79.41.85 - 0561.26.82.83
- A vendre Boulangerie - Pâtisserie Fonds et Murs en activité avec un puits d'eau douce - 350 m² - Quartier Marché : 32, Rue de la Bastille - ORAN – Tél : 0779.50.97.67 ou 041.33.18.56
- A vendre : Local 60 m² centre BENISAF + Machine à glace CARPIGIANI - Tél : 0556.42.45.12
- Loue Local commercial au 1^{er} étage - Sup. 232 m² en Open Space au centre d'ORAN : Bd HAMMOU Boutellés - Immeuble très récent - Tél : 0551.42.09.21
- Vends Dépôt en Zone d'Activités - Acte + LF - à Hassi El Ghella - Sup. 1.000 m² 2 façades dont 650 m² couverte (état neuf) – Tél : 0555.67.83.61
- Location Local 42 m² sur le 4^{ème} Périphérique et Local 25 m² à Cave Gay Carreau + Location Local 65 m² à l'Avenue Saint Eugène – Tél : 0798.26.31.56
- A vendre Local commercial 37 m². 1 seule façade, avec Sous-sol 205 m² à Haï Sabah - ORAN – Tél : 0774.34.20.78
- A vendre Local à Akid Lotfi - ORAN : 3 rideaux, 100 m² - Tél : 0555.78.07.39 - 0669.43.84.16
- Vends de Commerce Salon de thé - Pizzeria Chic - ORAN-Ville – Tél : 0550.11.41.97 - 0772.01.56.28
- Vente Local commercial en plein boulevard de Bir El Djir à côté du Commissariat - Superficie 70 m² - Pour plus d'information veuillez nous contacter au 0560.90.57.99
- Loue Local aménagé (Comptoir - Armoire et Vitrine en Mischler) 15 m² avec climatisation - Veuillez me contacter au N° : 0558.230.231
- A Louer : 02 Espaces luxueux de 430 m² l'un et de 140 m² l'autre se trouvant à Bir El Djir Ville - ORAN - Bien situés aux abords de l'autoroute ORAN - MOSTA - Convient Showroom tout genre – Tél : 0550.32.98.49
- Loue grand Local à usage de Dépôt à ORAN sur deux niveaux. RDC : Superficie 250 m² + 1^{er} Niveau sur Charpente métallique 400 m² - près de la Poste St Charles – Tél : 0560.175.154
- Loue grand Magasin plein centre-ville, 4 rideaux et deux niveaux (200 m²) - Intermédiaire s'abstenir. Merci - Tél : 0779.01.69.01
- Vends ou Echange Magasin N° 100 Rue de Mostaganem - ancienne Pizzeria avec matériel - bien équipé. Superficie 45 m² - Tél : 0553.51.49.00 - 0790.54.54.89
- A louer un Local de 50 m². Double façade. Double entrée. Sanitaires. Douche. Soupente - Située Rue frères Niati - Plateau - Le magasin sera libre le 1^{er} Avril - Tél : 0561.87.86.00
- Location Dépôt 500 m² couvert, bien aménagé, bureau + sanitaires, à proximité de l'Avenue Sidj Chami - ORAN – Tél : 0553.04.29.64
- Vds Usine complète fabrication Chocolat. Marque (Belgique) + Envelopp. 40 g + 2 Tonc. + Conge à bille – Tél : 0793.53.58.48
- A louer Local à Maraval - Tél : 0772.21.81.54

- Vends grand Local commercial aménagé (Acté). Sup. 1.100 m² - 2 Façades de 39 ml et 27 ml. Bien situé près du lycée Lotfi - ORAN - Pour toutes Activités commerciales ou Promotion immobilière R+10 vu sur mer – Tél : 0553.30.96.60
- TLEMCCEN : Loue Magasin superficie 100 m². Bien équipé. Situé Boulevard des 24 mètres Tlemcen - Tél : 0775.71.23.59 (Curieux s'abstenir)
- Loue beau Local de 100 m². Hauteur 4 m. Avec Elect. Eau. Sanit. Conv. comme Dépôt - Brx - Atelier - Lieu face Hôpital de Pédiatrie à 10 m du Bd Oran - Canastel - Tél : 0553.08.48.08 - 0559.33.97.59
- Chirurgien-dentiste retraité loue Cab. équipé 120 m² RDC. Bien situé - ou autre activité – Tél : 0557.65.74.08
- Vente d'un Local à SIDI BEL ABBES - Superficie 667 m². Situé quartier Graba - Contact : 0772.60.52.07
- Loue ou Vends Hangar 356 m². Toute commodité - avec Bureaux - Force Motrice 400 KVA - Puits - F2 pour gardien à Oran - Tél : 0550.75.61.24
- A SIDI BEL ABBES : Loue Gd Local. 3 Faç. 300 m² dans un Gd Bd commercial, à usage Multiservices - Clinique - Ecole maternelle - Banque - Assurance - Entrep. - Vente Multiproduits - Restaurant... Visite sur RDV - Tél : 0662.56.97.84
- Vends Garage mécanique Autos équipé. Etablissement classé superficie 400 m² environ. Acté. Opérationnelle - Possibilité de construction en hauteur sans obstacle - Intermédiaire s'abstenir – Tél : 0550.96.78.05 et 06

TERRAINS

- Vends Terrain urbanisable sup. 800 m² double façade. Acte + Permis pour Const. 4 villas en R+2 et + / Doté : Eau + Elect. + Gaz + AEP - Très bien situé à Belgaïd - ORAN – Tél : 0555.67.83.61
- Vends Terrain 128 m² avec Entourage et Piliers Haï Djezairia Petit-Lac - Tél : 0794.69.78.62
- RELIZANE : Cherche Achat Terrain nu entre 100 et 150 m² - Bien situé à BOURMADIA - de préférence 02 façades – Tél : 0658.437.166
- A.V. : Lot de terrain 189 m² près rond-point de Canastel - ORAN - P.D. 95.000/m² - Lot de terrain 100 m² à Behyra (Daïra de GHAZAOUCET) 4 Km de la plage - P.D. 13.000/m² - Tél : 0551.16.81.16
- A vendre Lot de terrain 100 m² - Acté - à Haï Bouamama ex-Rocher. Face mosquée - Courtier et curieux s'abstenir SVP - Tél : 0794.58.21.14
- Cherche Partenariat ou vends grand Terrain urbanisable promotionnel et pour tourisme - Proximité de la mer – Tél : 0555.50.84.55
- EL MALEH - TEMOUCHENT : Vends Terrain 294 m². Centre-ville - Contact : 0779.55.47.99
- BENI-SAF : A vendre Terrain à bâtir 172 m² situé près Station d'essence route vers Hôtel « Siga » à 200 m de la plage et face Auberge des jeunes - Acté et Livret foncier – Tél : 0770.49.24.17 - 0774.55.51.18
- A vendre Lots de terrain. Sup. 150 m² - 180 m² - 190 m²... + Villas dans une cité clôturée. Endroit calme à 5 min de la route ORAN - ARZEW – Tél : 0550.46.18.22
- A vendre Terrain à Bouyakor - Commune de Boutellés - Sup. 238 m² - Acté - Viabilisé et Permis de construire - Entourage - Eau - Electricité - Offert 560 Millions - Tél : 0552.54.01.56
- Part. vend Lot de terrain Sup. 144 m² avec Certificat d'urbanisme dans une cité clôturée près de la Mairie des Amandiers – Tél : 0771.806.548
- Particulier vend 2 Parcelles de Terrain agricole (09 Ha et 03 Ha) situés à Mlata (Oued Sebbah) - Contacter Mr B. HOUARI au : 0774.30.62.40
- Vds Terrain 253 m² - Acté + L.F. Dyar Rahma - Misserghine. P : 1,6 + Carcasse 280 m² S/R+3 Bahi Amar - Senia. P : 3,6 + Local luxe 70 m² RDC. 60 m² 1^{er} étage Av. d'Oujda. P.O. 17,5 - Tél : 0550.54.01.21 - B. : 041.33.28.76

- Vends à Aïn Turck (ORAN) un terrain de 168 m² situé à Douar Maroc. Terrain Acté avec Livret foncier, dans un quartier résidentiel avec chaussée goudronnée, eau, gaz et électricité, avec un entourage (9 m 31 sur 20 m) - Tél : 0792.20.71.45
- PORT-SAY - Vends Lot de terrain - Acte notarié - Emplacement Premier ordre - côté Route Nationale - Tél : 0551.52.55.04
- Vds à Kara II - Es-Senia. ORAN : 2 Terrains (Actes + Livrets F.) mitoyens. Sup. totale 420 m² (2 x 210 m²) clôturée. Façades 2 x 10 m (dont 1 en D.F. sur 21 m). Pas de vis-à-vis et viabilisés - Etude de proposition - Curieux s'abst. - Tél : 0780.22.52.10 - Après 18 h 00
- A vendre Lot de terrain 602 m² double façade 24 m sur 25 m. Bien situé à Fernandville. ORAN – Tél : 0559.88.53.03
- ORAN-Centre : Vds terrain 900 m² - Acté - 3 Façades : 43 m - 26 m - 14 m - Tél : 0554.61.96.16 - 0672.41.78.50
- Echange belle Ferme de 30 Ha - Acte de Concession - Lieu : Telamine (Proximité Usine de plâtre FLEURUS) contre un Terrain à bâtir ou Appartement à ORAN - Tél. 0551.46.04.46

DIVERS

- ARZEW - Institut IMAGE agréé lance des cours de soutien scolaire, informatique et langues - Fax : 041.79.17.49 - Tél : 041.79.36.61 / 0770.37.77.56 - 0770.37.75.10
- Entreprise de location d'engins JCB, sise à TIARET Route d'Alger P. 108 - Tout personne intéressée : Contacter : 0660.67.65.65 ou 0771.36.97.04
- TLEMCCEN : Vends Tour 2 M. TOS ALMO SN 50 - état neuf - année 1987 complet - Tél : 0770.80.29.88
- Vends Licence d'importation d'un véhicule à l'étranger W. de TIARET - Cont : 0777.53.38.19 - (24/24)
- Affaire à Saisir : Vends Groupe électrogène Perkins anglais origine. Hyper silencieux. Départ automatique avec Armoire 200 KVA - 0 Heure - état neuf - Tél : 0560.37.43.65
- BELLS Lampe Dispo. Immédiat. Toute Gam. Néon. Sodium. Mercure. Mixte. Peche. Eco. Spot - Tél : 041.32.40.58 - 041.32.55.95
- Artisan Faïence - Dalle de sol - Longue expérience : Cherche Projets (Particuliers - Promoteurs) – Tél : 0549.89.94.22
- Licence de Café à louer - ORAN - BIR EL DJIR - Tél : 0561.41.19.82
- Loue Licence de Café 1^{ère} Catégorie Wilaya d'Oran - courte ou longue durée - 0771.67.81.62 - 0664.77.52.62
- Part. vend 1 Ch. Louis XV en Bois de Rose façon galbée fabriquée en FRANCE (Paris) T.B.E. Peu servi. Composée de : Une Armoire, Une Commode, 2 Tables de nuit + 1 Secrétaire + Table ronde + 1 Lit corbeille capitonné - ORAN – Tél : 0555.54.53.14
- Père de famille âgé de 51 ans, 3 enfants : Cherche Licence Taxi – Tél : 0796.52.90.93
- Vends plusieurs Comptoirs Mischler différentes dimensions à ORAN – Tél : 0771.55.35.27
- Vends Matériel Lavage - Graissage de Voitures en très bon état (Servi 06 mois) : Compresseur - Pompes - Karcher - Aspirateur - de marque ITALIE - Visible à ORAN - Tél : 0542.28.48.42
- Personne sérieuse cherche Associé ou Partenaire financier pour une Affaire Commerciale fiable, rentable et très intéressante – Tél : 0657.11.57.50
- Cherche Associé à ORAN, avec un bureau équipé et bien situé, pour la création d'un Projet stable et rentable – Tél : 0549.48.28.75
- A louer Licence de café à ORAN - Prix demandé 7.000 DA/mois – Tél : 0772.89.25.14
- Vends 02 Lignes complètes Extrusion tuyaux renforcés du Diamètre 9.16 au 30.40 avec Stock Fil Polyester - Tél : 0541.93.38.58

OFFICE PUBLIC NOTARIAL DE Maître MEHNANE Driss 04, Rue KAISSAR TAHAR – SIDI BEL ABBES – Tél : 048 75 19 59 STATUTS

Fondation de la Mosquée Principale « Pôle » Abdelhamid Ben Badis d'Oran

Aux termes d'un acte reçu par Me MEHNANE Driss, en date du 11/03/2015, enregistré régulièrement, Il a été constitué une institution à but non lucratif, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière dénommée « **Fondation de la Mosquée Principale « Pôle » Abdelhamid Ben Badis d'Oran** », dont le siège est établi à ORAN, Cité Djamel Eddine. Elle a pour objet d'assurer la gestion, la conservation et l'entretien de la mosquée et de ses dépendances. La fondation est administrée par un Conseil d'Administration et dirigée par un directeur.

Pour avis et mention : le Notaire

Promotion Immobilière à ORAN Met en vente un Showroom de 02 niveaux

800 m² en RDC avec 380 m² au 1^{er} niveau, trois façades avec finition de façade ventilée, 16 rideaux électriques, climatisation, en plein boulevard de Belgaïd CW 75. Pour plus d'information veuillez nous contacter au **0561 69 87 71**

AMIBITION VOYAGES

agence de voyages

NOUVEAU !!! EMIGRATION CANADA !!!

AGENCE AGREE . VISAS TOURISTIQUES:

HOTEL+ASSURANCE + RENDEZ-VOUS TLScontact

CANADA,USA,ENGLTERRE,FRANCE,ESPAGNE,ITALIE,DUBAI,CHINE



04, Rue Khelloufi Lahouari Oran ALGERIE .Tel:041 336 359 Fax:041 335 647 Mob:06 655 957 32

Promoteur vend des Lots de terrains de 200 m²

entièrement viabilisés dans un nouveau Lotissement à ORAN, quartier SIDI MAAROUF – Téléphone : 041.240.338
Siège : 03, Rue Beni Handel - (Ex-Vaucluse) - Boulanger - ORAN.

Société privée recrute Gouvernante à Oran Ville.

Salaire selon compétences.
Contactez-nous au :
05 60 40 23 13

OPHTALMOLOGIE: CORRECTION DE LA MYOPIE

New

Un Laser pour la myopie, de toute dernière génération de ZEISS, Germany combine pour la première fois dans le monde 2 Femtosecond Lasers utilisant la technique du RELEX pour créer le capot cornéen et le lenticule cornéen en même temps afin de corriger la Myopie et l'Astigmatisme. Aujourd'hui, il est à votre disposition à la

CLINIQUE DE LA VISION
63, Blvd les Castors, ORAN.

Contactez le Secrétariat du Dr CHIALI

Mob : 0777.87.49.91 / 0553.73.86.36
Tél : 041.46.51.33/38
Fax : 041.46.75.42

S.A.R.L. COTIMET

Outils – Contrôle – Machines-outils – Matières

Nous informons tous nos clients, fournisseurs, administrations que nos nouvelles lignes téléphoniques sont opérationnelles sous les numéros :

Tél : 041.25.58.83 / 041.25.59.26,
Fax : 041.25.59.30
Portable : 0661.21.09.21,
Mail : cotimet@hotmail.com

Société d'Importation de Consommable Médical, sise à la Zone Industrielle d'Es Sénia, Oran, recrute Un Pharmacien Directeur Technique (H/F)

Missions :

- Contact avec les fournisseurs étrangers : étude comparative des prix et veille de la réglementation régissant l'importation des dispositifs médicaux.
- Démarches auprès du MSPRH et du LNCPP : Elaboration et Suivi du programme d'importation, homologation des dispositifs médicaux.
- Traitement des cahiers des charges en collaboration avec le service commercial.
- Etudes des produits selon la demande du marché et documentation technique.
- Gestion des lots, dates de péremption et des échantillons destinés à l'enregistrement.

Compétences :

- Diplôme dans la filière.
- Maîtrise parfaite de l'anglais et du français.
- Expérience de 02 ans souhaitée.
- Travail d'équipe et esprit d'initiative.
- Motivé, dynamique et bonne présentation.
- Rigoureux et Organisé.
- Apte aux déplacements.
- Véhicule souhaité.

Avantages :

- Possibilité d'évolution.
- Missions à l'étranger.

Si vous correspondez à ce profil, veuillez nous envoyer votre CV avec photo + lettre de motivation à l'adresse mail suivante : recrugharm2015@gmail.com

Aux chers consœurs et confrères

Dr HENNIENE Mohamed Belkacem, ancien chef de service d'exploration fonctionnelle de système nerveux à l'EHU d'Oran, a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son cabinet médical spécialisé en exploration fonctionnelle de système nerveux depuis le 1^{er} Mars 2015, à l'adresse 23, Rue Boutaleb Belkheir - Carteaux - ORAN.

Les examens complémentaires assurés :

- Electroencéphalographie (EEG),
- Electroneuromyographie (EMG),
- Potentiel Evoqué Somesthésique (PES),
- Potentiel Evoqué Visuel (PEV), Electrorétinographie (ERG),
- Potentiel Evoqué Auditif (PEA) et Oto-Emission Acoustique (OEA).

Ces examens concernent aussi bien les adultes et les enfants.

La situation géographique du cabinet : la ruelle Boutaleb Belkheir c'est la parallèle de l'avenue d'Arcole au niveau du dos de la station d'essence qui est en face de la cité Plein Ciel.

Cabinet ouvert du Samedi au Jeudi de 8 h : 30 à 16 h : 30

Pour toute info merci de nous contacter par Tél 0549 82 61 51 de 8 h : 30 à 16 h : 30

Le meilleur accueil sera réservé à vous et à vos patients

DELE 2015

Instituto Cervantes

Inscriptions DELE Jusqu'au 08/04/2015
Examens : 22/05/15

Session Mars et Avril : Cours 4 fois par semaine
Début des cours : 22/03/2015
Cours 3 fois par semaine
Début des cours : 12/04/2015

ORAN
13, Rue Beni Soulem (ex rue Léonie)
Tél. : 041.24.96.61
0697.13.21.27

MOSTAGANEM
Faculté des Lettres et des Langues (ex ITA)
Tél. / Mobil : 0772.20.53.27

HÔTEL MONTPARNASSE

En plein centre-ville d'ORAN

Spécial Vacances Printemps

- Chambre Double : 3990,00 DA
- Triple : 4990,00 DA

Réduction de 50% pour la 3ème Nuitée

- Formule Combinée

05 Nuitées à 25.000,00 DA

- 03 Nuitées au centre-ville
- 02 autres Nuitées au bord de mer

Avec toutes commodités
P. Déjeuner Buffet à volonté

- Réservation et Information

Au : 0550.48.89.65
FAX : 041.29.69.69
TEL : 041.29.68.04

Meilleur accueil vous sera réservé

PENSÉE

Une pensée à mon frère

BELALEUG REZOUG

Quand sonne l'heure du départ !!! Qu'ils sont durs ces derniers moments, qu'il est dur de réaliser que toute la science du monde est impuissante à retenir un proche bien-aimé ; comment vivre bientôt sans lui et, surtout, l'on oublie que cet être qui emporte un peu de nous-mêmes ne fait que nous précéder, que finalement ce n'est qu'un au revoir...

Les personnes ne meurent pas quand on les enterre, elles meurent quand on les oublie.

الله يرحمك
Ton frère HASNI

PENSÉE

A la mémoire de notre chère et regrettée

DAHO BACHIR Rabiâ.

Cela fait un an depuis qu'elle nous a quittés le 20 Mars 2014, en laissant derrière lui un immense vide irremplaçable. La famille BENHALIMA et la famille GUIDES demandent à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, l'accueillir en Son Vaste Paradis.

PENSÉE - 40ÈME JOUR

A la mémoire de notre cher père

MAHIDA BOUMEDIENE

qui nous a quittés le 10 Février 2015, laissant derrière lui un grand vide que nul ne peut combler. En cette douloureuse occasion, sa famille MAHIDA demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Repose en paix notre cher papa.

Tes filles : Rachida, Nabila, Khadija et ton beau-fils Moulay qui pensent toujours à toi

PENSÉE

Voilà déjà cinq ans, le 19 Mars 2010, tu nous as quittés à jamais pour un monde meilleur, cher notre père, frère et ami :

MEBAREK AHMED.

Ni les jours, ni les années ne pourront apaiser la douleur de ta famille qui pense sans cesse à toi. Ta femme, tes fils, tes filles et tes frères se souviennent encore de ton sourire et de ta gentillesse. Un immense vide que nul ne pourrait combler.

Repose en paix. Que Dieu accueille ton âme en Son Vaste Paradis.

A sa mémoire, nous prions tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour lui.

« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ».

40ÈME JOUR

40 jours se sont écoulés depuis le décès de notre chère sœur le 16/02/2015

Melle CHAIB NADIA

laissant derrière elle un très grand vide que personne ne pourra combler.

En ce triste souvenir, toute sa famille et ses frères A/Hamid et Rachid et sa sœur demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

Ta mère
إنا لله و إنا إليه راجعون

PENSÉE

A la mémoire de notre cher frère

Mr CHAIB BELKACEM

qui nous a quittés le 17/03/2005 - 10 ans se sont écoulés depuis sa disparition à jamais en laissant derrière lui un immense vide irremplaçable. Ses frères A/Hamid, Rachid, A/Allah et Belkacem et ses amis de Ville-Nouvelle prient Dieu, Le Tout-Puissant, de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

Ta mère

GROUPE SADOUN

Cherche des entreprises qualifiées pour l'aménagement d'une supérette de 400 m².

Nous contacter au 05 60 92 84 05 / 05 60 92 84 06 / 05 60 92 84 03 / 05 60 00 46 16 / TEL / FAX : 041 10 94 83
E-mail : buildingpromo@gmail.com

A la mémoire de notre cher et regretté :

M. SEKKIOU El Hadj

Voilà 10 ans, le 19 Mars 2005, que tu nous as quittés en silence et sans nous dire adieu, pour rejoindre un monde bien meilleur, laissant derrière toi des souvenirs d'une vie de bienfaits, de sacrifices et de paroles justes. Maintenant tout a changé, mais ta mémoire est restée.

L'œuvre de ta vie se perpétue ; tous ceux qui l'ont connu et aimé, qui ont partagé ta vie, voient au prolongement de ton œuvre qui fut de donner, d'aider et d'aimer ton prochain.

Repose en paix papa...

Ta femme, tes enfants et petits-enfants

PENSÉE

Triste et douloureux fut pour nous, une année s'est écoulée, ce jour le 19-03-2014, date qui demeure gravée pour l'éternité dans nos mémoires quand notre cher père

BELKADI Zoubir Mohamed

nous a quittés pour un monde meilleur. Son épouse Imane et ses enfants Farah, Fatma, Amine, Abdou, Sofiane, Radouane, Ghizlaine et ses petits-enfants Douaa et Mahdi demandent à tous ceux qui l'ont connu de prier Dieu Le Tout-Puissant de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ».

PENSÉE

Maître ZEMOULI Mohamed

20-3-2014 - Loin de nous mais toujours dans nos cœurs. Déjà 1 an que nous a quittés notre très cher époux, père et grand-père, laissant derrière lui un très grand vide que nul ne pourra combler.

En ce triste souvenir, son épouse, ses enfants et tout sa famille demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

Ta grande fille ZEMOULI Safia

REMERCIEMENTS ET PENSÉE

La famille **MEDJAHED** remercie vivement tous ceux qui ont partagé sa douleur lors du décès, survenu le 11/02/2015 à Paris, de son cher et regretté fils

MUSTAPHA EL AMINE
Ould Abdelaziz et Maghni.

Demande à tous ceux qui l'ont connu, aimé et apprécié d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire, en cette journée du 40ème jour de son décès. A la fleur de l'âge, le défunt nourrissait tant de projets, Esprit rassembleur... Bonté de cœur.

Aimé de tous, il laisse un vide que nul ne peut combler. Il restera pour toujours vivant dans nos cœurs et nos pensées. Que Dieu l'accueille en Son Vaste Paradis.

« A DIEU NOUS APPARTENONS ET A DIEU NOUS RETOURNONS »

Sakiet Sidi Youcef, Ziadia et Oued El Had

Perturbation dans l'alimentation en eau potable

A. El Abci

Les habitants des cités de Sakiet Sidi Youcef, de Ziadia et de Oued El Had se plaignent de ne voir couler l'eau dans leurs robinets que deux ou trois jours par semaine, et durant deux heures seulement à chaque fois, depuis plus de 20 jours maintenant.

Selon les habitants de cette partie nord-est de la ville des ponts, les perturbations dans l'alimentation en ce liquide vital n'ont pas manqué d'avoir des répercussions sur le train de vie des foyers. En effet, poursuivront-ils, «ils nous a fallu nous adapter à cette nouvelle situation en surveillant les lâchers d'eau, car ils ne surviennent pas toujours à des heures fixes, même si en général ils se font durant la journée, il est arrivé parfois que cela soit pendant la nuit». En outre, feront-ils remarquer, les volumes d'eau ainsi lâchés se révèlent souvent insuffisants pour tous les besoins domestiques. Toujours selon nos interlocuteurs, «les services concernés de la Société de l'eau et d'assainissement de Constantine (Seaco), contactés au tout début des coupures ont expliqué que la perturbation est due à des travaux de réparation d'une grosse conduite endommagée suite à un glissement de terrain qui s'est produit

au niveau de Hamma Bouziane. Et dernièrement, après près de quinze jours de persistance des mêmes perturbations, la Société de l'eau et de l'assainissement, relancée sur le sujet, a indiqué que la panne a pour origine des travaux de réparation de conduite détériorée, située à la cité Emir Abdelkader».

Et les habitants de poursuivre qu'au-delà du lieu et de la nature de la panne «nous ne comprenons pas tout ce temps que prennent les travaux de remise en état». Et nos vis-à-vis de s'interroger sur ces réparations qui durent depuis plus de 20 jours maintenant, et qui leur causent désagrément sur désagrément et dont ils ne voient toujours pas la fin.

Questionné sur ce sujet, le chargé de communication de la Seaco, M. T. Boughedda, indiquera que «les perturbations dont il s'agit sont dues à des travaux de réhabilitation et de contrôle de pompes, de conduites et autres canalisations au niveau de la station de pompage de Ain S'mara et de la station de traitement de Sidi Khélifa, près du barrage Beni Haroun». S'excusant pour les désagréments induits par ces travaux nécessaires, il n'en promettra pas moins le retour «sous peu» à une alimentation normale, sans cependant avancer de date précise.

«Urgence» au service des urgences

A. Mallem

«Au cours des visites inopinées que j'effectue chaque nuit dans les services, j'ai découvert avec consternation que des SDF avaient élu domicile au service des urgences chirurgicales où ils viennent pour passer la nuit au chaud. Et cette situation dure depuis presque 11 ans sans qu'aucun responsable ne s'en soit inquiété ou offensé», nous a révélé hier le directeur général du Centre hospitalo-universitaire de Constantine, M. Djameleddine Benissad. «Ce genre d'anomalies qui ont fait de ce service et de beaucoup d'autres de véritables capharnaüms et des refuges pour marginaux ne doivent plus être tolérées dans notre établissement», a fermement signifié ce responsable. Et ce dernier de nous indiquer que la situation des services des urgences a été parmi les points importants qui ont été mis sur le tapis et discuté par le conseil d'administration du CHU qui s'est réuni dans la journée de mardi dernier.

Contacté hier, le nouveau directeur général du CHUC a reconnu «l'urgence et la nécessité de remédier» à une situation qui, selon lui, n'a que trop duré. «Il faut apporter beaucoup d'amélioration à ce secteur, ceci d'autant plus que les urgences médicales et chirurgicales figurent parmi les 24 points définis et communiqués par le ministre de la Santé et de la Population aux directeurs des structures hospitalières du pays pour

application», a considéré notre interlocuteur. Et celui-ci d'annoncer que son administration a commencé par renforcer le système de sécurité en portant à 16 le nombre des agents affectés aux services des urgences chirurgicales où, par ailleurs, il a été constaté un manque flagrant de matériels, tels que les aspirateurs, les appareils d'échographie et l'instrumentation. A ce niveau aussi, le DG de l'hôpital compte apporter des améliorations dans les prestations en renforçant le personnel administratif et médical et lancer des travaux de modifications dans les locaux qui seront réaménagés selon les normes requises. Ces modifications vont toucher d'une façon spéciale les salles d'attente et les blocs opératoires pour offrir de meilleures conditions d'accueil aux malades et à leurs accompagnateurs.

«Le personnel médical et paramédical qui travaille dans des conditions vraiment difficiles et dangereuses quelques fois, sera sécurisé», a assuré M. Benissad. Il citera plus spécialement le personnel féminin auquel il a promis qu'il pourra travailler désormais dans la quiétude et ne plus se sentir abandonné. Il dira à ce sujet que depuis qu'il a saisi les autorités judiciaires, les rondes de nuit de la sûreté urbaine sont devenues plus fréquentes, que l'agression a diminué. «Et nous sommes tout à fait satisfaits que la sécurité commence à revenir dans les services des urgences, surtout de nuit», a conclu le DG du CHUC visiblement satisfait.

Affaire de l'enlèvement du bébé Leith

La sage-femme laissée en liberté provisoire

Abdelkrim Zerzouri

Après neuf mois de détention dans le cadre de l'enquête menée sur l'affaire de l'enlèvement du bébé Leith Kaoua, la chambre d'accusation a finalement acquiescé à la demande de la défense qui a plaidé en faveur de la mise en liberté provisoire de la sage-femme, inculpée de faux et usage de faux. Cette dernière a quitté le centre de rééducation du Coudiat à 17 heures dans l'après-midi du mardi 17 mars. Elle a été accueillie par de nombreuses personnes, dont des membres de sa famille, des collègues et d'autres sympathisants, qui l'attendaient depuis deux heures devant la porte du centre en question. Une grande satisfaction a été exprimée par ses proches. «Dieu soit loué», ont déclaré unanimes ses proches, non sans remercier les nombreuses personnes qui se sont solidarisées avec l'accusée. «Des gens ont appelé d'Alger, de Blida et même de l'étranger pour nous exprimer leur sa-

tisfaction et leur soulagement après la décision de la chambre d'accusation», signale le mari de la sage-femme. Cette dernière a été accompagnée à son domicile, sis à El Khroub, dans un long cortège digne d'une fête de mariage.

Pour mémoire, la chambre d'accusation, qui avait examiné le 17 février dernier l'appel du procureur, après deux reports successifs, avait confirmé les conclusions du juge d'instruction en gardant cinq accusés principaux dans cette affaire en détention préventive. Il s'agit du couple chez lequel le bébé a été découvert au mois de mai dernier (à Tamalous), d'un intermédiaire et d'un coursier, qui ont été accusés «d'association de malfaiteurs dans l'objectif de commettre un crime, et enlèvement d'un mineur», alors qu'on a retenu le grief de faux et usage de faux contre la cinquième accusée retenue en détention, en l'occurrence la sage-femme (mise en liberté provisoire mardi dernier) dont le cachet a été apposé sur

le certificat d'accouchement de la femme qui a participé à l'enlèvement du bébé. Cinq autres accusés en détention préventive depuis le mois de juin dernier, deux infirmières, deux coursiers et un agent de sécurité, ont bénéficié d'un non-lieu et avaient de ce fait quitté la prison dans l'après-midi du 17 février dernier. Aussi, quatre autres accusées, trois infirmières et une sage-femme, placées jusque-là sous contrôle judiciaire, ont bénéficié, elles aussi, d'un non-lieu.

Les familles des accusés avaient organisé plusieurs sit-in, avec le soutien des travailleurs, à l'intérieur du CHUC, devant le tribunal de Ziadia et la cour de Constantine, pour dénoncer «le recours abusif à la détention préventive» des accusés en question contre lesquels, selon eux, «on ne détient aucune preuve tangible qui les implique dans cette affaire scandaleuse». Il est attendu que l'affaire soit enrôlée lors de la prochaine session criminelle, indiquent des sources judiciaires.

Urbanisme

La colère gronde à Sidi M'cid

A. Mallem

Les membres de l'association de quartier de Sidi M'cid sont revenus, hier, à la charge pour poser le problème de l'aménagement et de l'amélioration urbaine de leur cité, plus connue sous le nom de «Cité de la Piscine», et qui demeure posé depuis plusieurs années. MM. Azzaza et Bouzerdoum, respectivement président et secrétaire général de l'association, se sont présentés, hier, à notre bureau en avouant qu'ils étaient vraiment désolés d'être obligés de revenir encore sur ce sujet. «Nous n'avons pas été reçus ce matin à la DUC et les responsables de cet organisme nous ont fixé rendez-vous pour lundi prochain», nous ont-ils déclaré. Pourtant, ont-ils ajouté, «le temps passe et nous subissons une pression constante de la population que nous n'arrivons plus à tenir en main car, il faut le dire, les citoyens de notre quartier ne nous font plus confiance et ils menacent de sortir protester dans la rue

afin de contraindre les autorités concernées à répondre à leurs revendications». Et de poursuivre que les demandes des habitants se résument en gros à «l'amélioration urbaine du quartier» qu'ils ne cessent de réclamer depuis une année maintenant. «La direction de l'urbanisme avait bien lancé le processus de prise en charge de ce volet. Malheureusement, depuis que son premier appel d'offre qui a été fait au mois de juin 2014 est revenu infructueux, les responsables de la DUC l'ont interrompu», a expliqué succinctement le président de l'association.

Par aménagement et amélioration urbaine nos interlocuteurs entendent la réfection des routes et des trottoirs, de l'éclairage public complètement défaillant et ce qui s'ensuit. A ce sujet, M. Azzaza a déclaré que ce volet n'est pris en charge qu'épisodiquement. «A deux reprises uniquement lorsque une tentative d'amélioration a été lancée en 1991, puis interrompue à cause de la situation sécuritaire de l'époque. Et la seconde fois au

moment du goudronnage du lotissement des 60 logements intervenu en 1997. Depuis cette date, notre cité a été mise aux oubliettes. Et les rues ne sont plus que des chemins boueux en hiver, poussiéreux en été, les trottoirs ont disparus. Le nouveau programme d'amélioration urbaine a été élaboré en 2012, mais la réalisation a été bloquée à plusieurs reprises au niveau de la DUC qui nous présentait, à chaque fois, des raisons non convaincantes. «Et, depuis décembre 2014, nous ne cessons de courir derrière la DUC pour demander la relance du processus réglementaire qui a été interrompu depuis juin 2014. Mais sans résultat jusqu'à présent», explique encore M. Azzaza. Avant de nous quitter, les membres de l'association de quartier ont affirmé avec insistance «que le mécontentement de la population augmente chaque jour».

Malheureusement, après plusieurs tentatives, nous n'avons pas pu entrer en contact avec les responsables de la direction de l'urbanisme pour avoir des informations sur ce dossier.

Trois retenues d'eau pour l'élevage du poisson

Rekibi Chikhi

Trois retenues collinaires situées dans la wilaya de Constantine ont été choisies pour devenir des exploitations pilotes en matière d'ensemencement de poisson en eau douce, en l'occurrence la retenue Berla, dans la commune de Ain Smara, Boudjiniène à Ibn Ziad et Boudène à Ben Badis.

Ce choix a été révélé lors d'une journée d'étude, tenue hier au niveau de la direction des Services agricoles de Constantine (DAS), et ayant regroupé, entre autres, les représentants de la chambre de l'agriculture de Constantine, la direction des Ressources hydriques (DRH), la chambre de la pêche de Constantine et des fellahs.

La wilaya, recensant pas moins de 20 retenues d'eau à travers ses communes, recèle de ce fait, selon les participants, un potentiel suffisant pour envisager d'y entamer des projets d'aquaculture ou de pisciculture, «si certaines garanties sont respectées, bien entendu, on doit être absolument sûr que la retenue ne sèche pas pendant une période allant d'un an et un an et demi, même en été et que le niveau sécuritaire de l'eau, qui doit être impérativement de 3 mètres de hauteur, soit toujours garanti», a précisé une vétérinaire. M. Bourad de la DRH, en insistant sur la vocation agricole de ces retenues, a en outre mis l'accent sur «l'existence d'une problématique de taille, laquelle est la priorité qu'accorderait probablement tout fellah qui fait aussi de la pisci-

culture, à l'irrigation de ses cultures au détriment des poissons». Le secrétaire général de la chambre agricole, M. Kadri, a pour sa part proposé de «cibler également les lacs de Djebel El-Ouahch et en concertation avec la DRH, on choisira le plus valable», ajoutant que «ces lieux de détente et de loisirs se prêtent à merveille à ce genre de projets, en sus du caractère «nettoyeur» du poisson». M. Brihmet, un fellah de Sissaoui possédant un bassin en géo membrane, a affirmé que «l'utilisation d'une station de goutte-à-goutte pour l'irrigation des cultures est à même de garantir une hauteur d'eau d'un mètre, appelée niveau mort, nécessaire et utile pour la survie des poissons». Et que les fellahs vraiment intéressés par l'aquaculture pourraient se contenter, le cas échéant, d'irriguer 6 hectares seulement, à titre d'exemple, au lieu des 7 habituels, tout en soulignant que «la zone de Hamma Bouziane serait idéale pour l'aquaculture, vu la présence de bassins qui permettent de conserver l'eau qui se déverse d'un bassin à l'autre, un facteur de garantie de la vie des poissons, ainsi qu'une température d'eau idéale allant de 18 à 20 degrés, enregistrée durant toute l'année». Un fellah venu de la wilaya de Guelma pour partager son expérience réussie dans le domaine a mis l'accent sur le fait que «toute nouvelle entreprise doit rencontrer impérativement des obstacles, tel l'élevage du poulet que les fellahs ont craint tout à son début et

voilà maintenant qu'on en fait même dans les serres, mais d'après mon expérience personnelle, il est plus judicieux d'utiliser les bassins pour la pisciculture parce que le suivi est plus facile dans ce cas». Tous les présents se sont mis d'accord sur l'urgence d'entamer des campagnes d'information sur le terrain et à travers la radio, en direction des fellahs limitrophes des retenues ou possédant des bassins en dur qui peuvent atteindre une capacité de 300 mètres cubes ou ceux en membrane qui atteignent jusqu'à 40.000 mètres cubes de capacité. «Ceci doit se faire, faut-il le souligner, avant le mois de mai, où les ensemencements devraient avoir lieu, apprend-on de la vétérinaire, et qui peuvent aller jusqu'à la fin du mois de juin». «La quantité de ces ensemencements, des alevins ou larves, est calculée selon la capacité de la retenue, à savoir, 100 alevins par mètre carré», précisera encore cette spécialiste. En insistant à la fin sur l'obligation d'établir un cahier des charges fixant les modalités de l'exploitation des retenues par les éventuels fellahs intéressés par l'ensemencement, la journée s'est soldée par la mise en place d'une commission de wilaya regroupant un représentant de chaque service concerné ainsi que de fellahs. Un projet nouveau, en conclusion, au niveau de la wilaya de Constantine, mais dont la réussite reste, il faut le dire, conditionnée par l'intérêt que porterait le consommateur local à ce type de poisson.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

28 jomada el oula 1436

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h15	12h42	16h09	18h49	20h06



Équipe nationale La liste des 23 suscite des réactions

Kamel Mohamed

La liste des 23 joueurs de l'équipe nationale de football ne semble pas faire l'unanimité. Certains joueurs qui ne sont pas retenus par le sélectionneur national, Christian Gourcuff, n'ont pas caché leur déception, voire leur étonnement. Pour rappel, Gourcuff avait arrêté une liste élargie de 37 joueurs avant de la réduire à 23 en prévision du tournoi amical du Qatar où l'Algérie affrontera l'équipe hôte (Qatar) le 26 mars, puis celle du Sultanat d'Oman, le 30 du même mois. Ce tournoi est la première compétition et premier stage de l'équipe nationale après sa participation à la CAN-2015, en Guinée-équatoriale. Les

joueurs retenus devraient constituer l'ossature de la nouvelle équipe avec laquelle Gourcuff travaillera. En ce sens, il est reproché au coach français de ne pas apporter sa touche à l'équipe dans la mesure où il continue d'utiliser les mêmes joueurs sélectionnés par son prédécesseur, le Bosnien Vahid Halilhodzic. Gourcuff est critiqué pour ses choix dans la mesure où il avait indiqué et martelé qu'il ne comptera que sur les joueurs compétitifs, alors qu'il sélectionne des joueurs manquant de compétition. Le coach français vient d'être épinglé par Mehdi Zefane qui n'a pas caché son étonnement de faire partie de la sélection des 23 joueurs, au moment où il avoue qu'il manque de compétition. De

son côté, Guedioura a «demandé des explications» quant à sa mise à l'écart, alors qu'il se considère comme étant «compétitif et en forme». Il est reproché ainsi à Gourcuff de sélectionner des joueurs manquant de compétition ou ne jouant pas régulièrement dans leurs clubs respectifs. Il faut relever que la prestation de l'équipe nationale à la dernière CAN n'est pas faite pour consolider le sélectionneur national dans sa position. A présent, avec ses choix contestés et l'éviction de certains joueurs adoptés par le public algérien, le coach français se retrouve davantage ciblé par les critiques. En ce sens, tous les supporters de l'équipe nationale attendent avec curiosité la prestation des Verts au tournoi du Qatar.

Football - Ligue 1

Erreur interdite aux deux extrémités du tableau

M. Benboua

Reprise du championnat de Ligue 1 ce week-end, qui coïncide avec le déroulement de la vingt-troisième journée. Etalée sur deux jours, vendredi et samedi, cette étape s'annonce capitale aussi bien pour les prétendants au titre que pour les mal-classés avec comme centre d'intérêt le stade Omar Hamadi de Bologhine, où l'avant dernier du groupe, le MCA, reçoit le co-leader et champion d'Afrique en titre, l'ESS en l'occurrence. N'ayant plus droit à l'erreur, les mouloudéens sont tenus par l'obligation du résultat dans l'optique du maintien, mais en face il aura un adversaire qui n'est plus à présenter, surtout que son alter-égo, le MOB, évoluera à domicile et bénéficie des faveurs du pronostic en accueillant le CRB.

Le Chabab, après une remontée spectaculaire au classement, marque le pas ces der-

nières semaines, d'où les appréhensions de l'entraîneur Alain Michel, lequel sait pertinemment que la mission s'annonce délicate du côté de Yemma Gouraya devant une équipe étincelante aussi bien en championnat qu'en Coupe d'Algérie, où elle a relevé des défis importants jusque-là. De son côté, l'USMA, qui complète le podium, sera confortée cette fois au NAHD, l'autre mal-classé du groupe, au stade du 20 août 1955 de Ruisseau. Un derby alléchant que les poulains de Meziane Ighil ne doivent rater sous aucun prétexte, au risque de stagner dans les profondeurs du classement. En face, les usmistes, qui restent sur une victoire éclatante en 16e de finale de la Ligue des champions d'Afrique face aux sénégalais d'AS Pikine (5-1), ne comptent pas faire de concessions.

Pour sa part, la lanterne rouge, l'ASO jouera son va-tout, à domicile cette fois, face à

l'USMH. Une rencontre à hauts risques pour les gars de Benchouia où le faux pas est carrément interdit. Seule une victoire pourrait permettre aux camarades de Daham de préserver intactes leurs chances de maintien, mais les Harrachis, capables du meilleur comme du pire, l'entendront-ils de cette oreille, eux qui restent en course pour le podium. Par ailleurs, à Oran et à huis clos, l'ASMO tentera de rebondir après que le MOB lui ait barré la route des demi-finales. Les gars de M'dina J'dida croiseront le fer avec la JSK qui effectuera le déplacement à El Bahria dans le but de ne pas revenir bredouille. Ce même objectif est recherché d'ailleurs par le Mouloudia d'Oran en déplacement à El Eulma face au MCEE, même si les protégés de Cavalli évolueront sur une pelouse plus avantageuse pour les locaux. Enfin, à Béchar, la JSS à huis clos également, tentera de mettre tous les atouts de son côté pour renouer avec la victoire aux dépens du RCA, alors que le CSC effectuera un long déplacement à Sidi Bel-Abbès pour croiser le fer avec le premier potentiel reléguable, l'USMBA, où seul un succès pourrait apaiser les esprits et permettre à l'équipe d'entrevoir la suite avec optimisme.

Ligue 2

Entre prétendants à Béjaïa, Batna, Khroub et Saïda

M. Zeggai

La 23ème journée du championnat de Ligue 2, prévue demain, s'annonce capitale pour certaines formations qui luttent pour leur maintien ou pour celles qui aspirent à l'étage supérieur. Pour sa part, le leader, l'USMB, sera à Hadjout pour croiser le fer avec l'USMMH dans un derby ouvert à tous les pronostics car mettant aux prises deux équipes aux objectifs diamétralement opposés. En revanche, le dauphin, le RCR, aura l'avant-

tage de recevoir l'ABM, la lanterne rouge. Cependant, les Relizanais doivent rester concentrés face à un team de Merouana qui compte vendre chèrement sa peau dans l'optique du maintien, au moment où l'autre potentiel reléguable, l'ESMK, ira à Ain M'lila où sa tâche s'annonce ardue face au CRBAF, un prétendant à l'accession. Au Khroub, l'ASK a une belle carte à jouer et pourrait, en cas de succès, participer à la course pour l'accession, mais ce ne sera guère facile face au DRBT, un promu

aux dents longues, ayant prouvé ses capacités même en dehors de ses bases. Pour sa part, le CAB abattra l'une de ses dernières cartes pour espérer se rapprocher du peloton de tête, mais ce n'est pas évident face au CABBA qui vise le même objectif et qui est décidé à confirmer son renouveau à Batna. A Saïda, le MCS est tenu de mettre fin au signe qui le poursuit à domicile s'il veut participer à la course à l'accession et ce, face à l'US Chaouia qui a enregistré la venue d'un nouveau coach, Mustapha Kioua. De son côté, le WAT est dans l'obligation de l'emporter devant l'ABS version Abdelhak Bouguerra pour prendre ses distances par rapport à la zone rouge. Enfin à Béjaïa, la JSMB devra se méfier de l'OM dans un match qui constitue un virage important pour les deux formations.

Ligue des champions Monaco et l'Atletico en quarts de justesse



Une semaine après Paris, Monaco s'est qualifié pour les quarts de finale de la Ligue des champions, malgré sa défaite à domicile contre Arsenal (2-0), tout comme l'Atletico Madrid qui a renversé Leverkusen aux tirs au but (3-2, 1-0 a.p.), mardi lors des 8e de finale retour. Victorieux à l'aller à Londres (3-1), les Monégasques n'ont pas dilapidé leurs 98,2% de chances de composer leur billet pour le prochain tour.

Mais que ce fut dur de résister jusqu'au bout des cinq minutes d'arrêts de jeu face aux Gunners, qui restent à quai à ce stade de la compétition pour la cinquième année d'affilée. Pour l'ASM,

qui n'était pas favorite face à Arsenal et qui fait plus que jamais office de Petit Poucet dans cette C1, l'exploit est de taille. Et après la qualification héroïque du Paris SG à Chelsea (2-2 a.p.) la semaine passée, c'est toute la France du foot qui peut se féliciter d'avoir deux représentants parmi les 8 équipes restantes.

Dans l'autre match de la soirée, l'Atletico Madrid a dû attendre la séance des tirs au but pour venir à bout de Leverkusen (3-2, 1-0 a.p.). Auparavant, les Colchoneiros, qui ont perdu leur gardien Moya blessé à une cuisse après vingt minutes et remplacé par Oblak, avaient refait leur retard par rapport

à la défaite du match aller (1-0) avec un but de Suarez, bien aidé sur son tir par la déviation malheureuse de Toprak (27e). Mais par la suite, malgré les efforts de Griezmann en attaque, les finalistes malheureux de la saison passée face au Real Madrid (4-1 a.p.) n'ont pu forcer la décision face au Bayer qui a finalement craqué dans la séance fatidique. Monaco et l'Atletico Madrid rejoignent au tour suivant (aller: 14-15 avril, retour: 21 et 22 avril) le Paris SG, le Bayern Munich, le Real Madrid, tenant du titre, et le FC Porto.

Les deux derniers matches des 8e de finale retours auront lieu ce mercredi.

Arbitrage

Les sanctions de la CFA tombent

Trois arbitres ont été mis au frigo par la Commission fédérale d'arbitrage et ne sont pas désignés pour officier les matches de ce week-end. Il s'agit de Ghorbal et Serradj qui paient ainsi cash les erreurs commises lors des matches MCS-OM et CSC-MOB, a-t-on indiqué à la CFA. L'arbitre Bazine a également été sanctionné pour un mois, suite à ses erreurs lors du match de coupe d'Algérie USMA-ASO. En revanche la CFA a désigné les arbitres des matches choc de ce week-end, Benouza devant officier le derby USMA-NAHD, Mial pour le choc MCA-ESS, alors que Amalou dirigera le derby de la Mitidja, USM Hadjout-USM Blida (Ligue 2).

K. M.

Europa League 8e de finale retour

Aujourd'hui (21h05)

Torino - Zenit St-Petersbourg

Ajax - Dniepropetrovsk

Inter Milan - Wolfsburg

FC Séville - Villarreal

Besiktas - FC Bruges

(18h00): Dynamo Moscou - Naples

(19h00): Rome - Fiorentina

Dynamo Kiev - Everton

Division nationale amateur - Est Malheur au vaincu à Jijel

M. B.

La JSM Skikda, leader du groupe, est bien partie pour conforter sa position en haut du tableau, au terme de cette vingt-troisième journée du championnat, en accueillant une équipe du NRB Touggourt démobilisée. La JSMS pourrait même creuser l'écart par rapport à son dauphin, l'US Biskra, qui sera confronté à

un redoutable adversaire, l'USM Ain Beïda en l'occurrence, dans une rencontre entre deux formations qui visent le meilleur classement possible en fin de saison.

De son côté, le MO Constantine, distancé dans la course à l'accession après ses deux derniers échecs, tentera de repartir du bon pied en accueillant le MSP Batna, alors que Hamra Annaba, qui a damé le pion

mardi à l'USMA en match de mise à jour (4-0), se rendra à Chelghoum Laid avec la ferme intention d'enchaîner par une autre performance.

Dans le bas du tableau, la lanterne rouge, le WA Ramdane Djamel s'efforcera de ne pas hypothéquer complètement ses chances de maintien en allant défier le NC Magra, alors que le choc des mal-classés opposera, ce week-end, le CR Village Moussa à l'Entente Collo, dans un match à six points.

Enfin, l'AS Ain M'lila et l'USM Annaba, qui ne sont pas encore sortis de l'auberge, partent avec les faveurs du pronostic face respectivement à l'USM Khenchela et l'ES Guelma.

Vendredi à 17h00

Chlef: ASO - USMH
El Eulma: MCEE - MCO
Bel-Abbès (16h00): USMBA - CSC

Samedi à 15h00

Saoura: JSS - RCA
20 août (16h00): NAHD - USMA
Bologhine (16h00): MCA - ESS
Béjaïa (16h00): MOB - CRB
Oran (17h00): ASMO - JSK

Vendredi à 15h00

Tlemcen: WAT - ABS
Saïda: MCS - USC
Ain M'lila: CRBAF - ESMK
Hadjout: USMMH - USMB
Batna: CAB - CABBA
Khroub: ASK - DRBT
Relizane: RCR - ABM
Béjaïa (17h00): JSMB - OM

Vendredi à 15h00

Biskra: USB - USMAB
Constantine: MOC - MSPB
Skikda: JSMS - NRBT

Samedi à 15h00

Magra: NCM - WARD
Jijel: CRVM - E.C
Ain M'lila: ASAM - USMK
Annaba: USMA - ESG
Chelghoum Laid: HBCL - Hamra

www.renault.dz

2015
SALON DE L'AUTO
18-28 MARS

ET SI VOTRE UTILITAIRE ÉTAIT AUSSI VOTRE BUREAU ?

ABS / 02 AIRBAGS
CONTRÔLE DE TRAJECTOIRE
AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

NOUVEAU RENAULT TRAFIC
DÉCOUVREZ-LE EN EXCLUSIVITÉ AU SALON DE L'AUTOMOBILE D'ALGER.
Pour plus d'informations : 0770 90 50 00 / contact@renault.dz

CHANGEONS DE VIE
CHANGEONS L'AUTOMOBILE

E . N . T . M . V .

ALGERIE FERRIES



COMMUNIQUE

Algérie-ferries informe son aimable clientèle que suite aux mauvaises conditions météorologiques, le départ à destination d'Alicante à bord du C/F TASSILI II, prévu initialement le

**Jeudi 19 Mars 2015 à 18 H 00 est reporté
au Vendredi 20 Mars 2015 à 18 H 00.**

L'ENTMV s'excuse auprès de sa clientèle pour ce désagrément et compte sur la compréhension de ses passagers.

LA DIRECTION REGIONALE OUEST

MOBICAM

Fabricant de tous types de meubles

Les bonnes affaires du début de l'année 2015
Pourquoi payer plus cher ?!

95000 Da
Pris d'usine 107000 Da

72000 Da
Pris d'usine 75000 Da

27000 Da
Pris d'usine 22500 Da

17500 Da
Pris d'usine 12000 Da

**Promotion
Chambre à coucher**
La qualité au meilleur prix.

Garantie - Garantie
2 ans
Garantie

SHOW ROOM & BUREAU
COMMERCIAL 04, RUE MEMPHIS
(FACE AU PORTAIL ÉCOLE BEN
ABDERRAHMANE), GAMBETTA - ORAN
TÉL. & FAX: 041 53 44 26 / 041 53 26 94
MOBILE: 0550 48 11 99 / 0560 09 78 10 /
0770 87 52 40 / 0770 86 50 30
WWW.MOBICAM-DZ.COM / CONTACT@MOBICAM-DZ.COM



- 06.30 Sabah el kheir
- 07.00 Journal télévisé
- 07.15 Reprise sabah el kheir
- 09.05 Saïdati
- 10.00 Dessin animé
- 10.30 El hout
- 11.30 Chahid wa chawahid
- 12.30 El moustahlik
- 13.00 Journal télévisé
- 13.30 Siraa el mal - Feuilleton
- 15.00 Mahla di aächia
- 17.00 Indie à tout prix
- 17.00 El mamaliq el thalat
- 17.30 Casting alhan wa chabeb
- 18.00 Journal télévisé amazigh
- 18.20 Tadar tarbah
- 18.55 Fi taâni salama
- 19.20 Familtna
- 20.00 Journal télévisé
- 21.00 Résumé Tour d'Algérie cycliste-2015
- 21.15 Rana hana
- 22.30 19 mars 1962... El intissar
Documentaire



20.50 Shutter Island



Avec Leonardo DiCaprio, Ben Kingsley, Mark Ruffalo
Une des patientes de l'hôpital psychiatrique situé sur l'île de Shutter Island, au large de Boston, a disparu sans laisser de traces. Envoyé sur place par les autorités fédérales afin d'enquêter, le marshal Teddy Daniels débarque en compagnie de son coéquipier, Chuck Aule. L'affaire se révèle vite très mystérieuse pour les deux hommes.



- 07.00 Journal télévisé
- 07.20 Sabah el kheir
- 10.05 Fi el taâni salama
- 10.30 Haqaiq qoraania
- 11.00 El bachir wa el nadir
- 11.20 UFC
- 12.30 Résumé Tour d'Algérie cycliste-2015
- 12.45 Journal télévisé
- 13.00 La prière du vendredi
- 14.00 Fadhaa el djoumoua
- 15.00 Méthode zoé - Série
- 15.45 USMBA-CSC
- 18.00 Journal télévisé amazigh
- 18.25 Chachat
- 18.45 Fatawa aala hawa
- 20.00 Journal télévisé 20H00
- 20.45 Résumé Tour d'Algérie cycliste-2015
- 21.00 Alhan wa chabeb prime time
- 23.15 lbhar
- 23.45 Aawalim mansiya
Documentaire



20.50 Thalassa



- La Loire, l'estuaire atlantique
Présenté par Georges Pernoud
Entre Saint-Nazaire et Nantes, l'Atlantique s'invite dans un territoire insolite : l'estuaire de la Loire. Reportages : Marins de Loire. Chaque année, 220 bateaux transitent sur le fleuve, avec obligatoirement un pilote professionnel à la barre • Les mystères de la civelle. Mets recherché, l'alevin de l'anguille européenne est la cible des braconniers • Nature d'estuaire. La roselière est une terre d'accueil pour les oiseaux migrateurs.



JEUDI



20.55 Section de recherches



Saison 9 - Episode 12
- Secrets et mensonges
Avec Xavier Deluc, Franck Sémonin, Chrystelle Labaude, Manon Azem
Réveillée par des bruits en pleine nuit, Nadia descend au rez-de-chaussée. Mais elle ne voit personne. Au matin, en inspectant le jardin, Nadia trouve un pot de fleurs renversé. Elle confie à Léo que des objets disparaissent de chez elle, depuis quelque temps.



20.55 Scorpion



Saison 1 - Episode 7
- Au nom du père
Avec Elyes Gabel, Katharine McPhee, Eddie Kaye Thomas, Jadyn Wong
Walter doit découvrir comment trois détenus se sont échappés du Pénitencier fédéral d'Hamilton, dans l'Ohio, pendant leur promenade matinale. En arrivant à la prison de haute sécurité, l'équipe apprend que l'un des prisonniers n'est autre que Percy Tate, un «hacktivist» connu pour avoir introduit un virus dans un système de vote électronique.



20.55 Envoyé spécial



Présenté par Guilaine Chenu, Françoise Joly
Peut-on vivre sans animaux ? Chaque année, dans le monde, des milliards de bêtes sont tuées pour notre consommation. Pendant 45 jours, un journaliste a essayé de se passer totalement des animaux dans sa vie quotidienne • Carnet de route en Corée du Nord. Nathalie Tournet et Julien Alric ont pu filmer dans le pays le plus fermé et le plus militarisé de la planète. Ils ont pu suivre une famille - choisie par le gouvernement - dans son intimité, entrer dans une usine, un hôpital, traverser la campagne.



20.45 11.6



Avec François Cluzet, Bouli Lanners, Corinne Masiero, Juana Acosta
En novembre 2009, Toni Musulin, convoyeur de fonds soupçonné dans une importante affaire de vol d'argent, vient se rendre à la police. Quelques mois plus tôt, Toni, qui vit avec Marion, tente d'échapper à son univers. En conflit avec ses employeurs, apprécié de ses collègues, Toni, raconte des histoires à son entourage et se rêve une autre vie.



20.55 House of Cards



Saison 3 - Episode 4
- Pouvoir et justice
Avec Kevin Spacey, Robin Wright, Michael Kelly, Sakina Jaffrey
Devant la Cour Suprême, Heather Dunbar tente de justifier les frappes aériennes de drones qui ont causé la mort du terroriste Zuri Aziz. Pendant ce temps, au cimetière d'Arlington, Frank assiste aux funérailles de trois Navy Seals tombés lors d'une opération militaire en Afghanistan. Au siège de l'ONU, le conseil de sécurité est réuni.



20.45 Last Passenger



Avec Doug Gray Scott, Kara Tointon, Iddo Goldberg, David Schofield
Un groupe de passagers emprunte le dernier train de banlieue : un médecin veuf et son fils, une jeune femme qui travaille dans l'événementiel, un scientifique, une grand-mère paisible... Très vite, le petit groupe se rend compte que quelque chose cloche, car le train accélère et ne marque l'arrêt à aucune station. La panique s'installe peu à peu parmi les passagers.



VENDREDI



20.55 Les enfants de la télé



Présenté par Arthur
En compagnie de ses invités, l'animateur revient sur des séquences cultes du petit écran et propose des bêtisiers inédits. Avec Gérard Jugnot et François Berléand, venus présenter le long métrage «Entre amis» d'Olivier Baroux, Virginie Efira pour son rôle dans «Caprice», Rayane Bensetti, qui a rejoint la série «Clem», ainsi que Mathilda May, au Théâtre de Paris à partir du 5 mai dans «Open Space».



20.55 Elementary



Saison 3 - Episode 5
- Diamants de sang
Avec Jonny Lee Miller, Lucy Liu, Aidan Quinn, Jon Michael Hill
Moshe Shapiro, propriétaire d'une agence postale, est retrouvé mort sous sa voiture, dans une fourrière. Sherlock et Kitty découvrent bientôt qu'il était un juif pratiquant. Ils visitent alors toutes les synagogues de Manhattan. Après avoir retrouvé le frère du défunt, un rabbin, les coéquipiers apprennent que Moshe était un passeur de diamants. En parallèle, Gregson tente de venir en aide à sa fille. Mais celle-ci refuse.



20.52 Boulevard du palais



- Ravages
Avec Anne Richard, Olivier Saladin, Jean-François Balmer
Une femme, coach en développement personnel, est sauvagement assassinée. Un jeune homme, qui l'avait menacée quelques jours plus tôt, est aperçu fuyant la scène du crime. Rovère et Dimeglio découvrent qu'il s'agit du fils de la victime, dont elle cachait l'existence. Le garçon avait été incarcéré 14 ans plus tôt pour avoir frappé sa demi-soeur au point de la rendre sourde.



20.45 Whiteout



Avec Kate Beckinsale, Gabriel Macht, Tom Skerritt, Columbus Short
Carrie Stetko est marshal sur une base en Antarctique. Seule représentante de la loi sur cet immense territoire, elle doit enquêter après la découverte d'un cadavre. Les conditions de travail sont extrêmes et une tempête de neige risque d'effacer à jamais tout indice. Lors de ses recherches, elle met au jour une affaire criminelle datant de soixante ans. Quel secret le meurtrier veut-il préserver.



20.40 La famille Addams



Avec Anjelica Huston, Raul Julia, Christopher Lloyd, Christina Ricci
Gomez et Morticia Addams vivent avec leur famille dans un manoir où erre une main coupée, La Chose. Le serviteur, sosie de Frankenstein, aide la grand-mère à préparer des mets écœurants tandis que les deux enfants jouent à s'entre-tuer. C'est dans cet univers que débarque l'oncle Fétide, dont la famille était sans nouvelles depuis sa disparition, vingt-cinq ans auparavant, dans le triangle des Bermudes.



20.45 Scream 4



Avec David Arquette, Neve Campbell, Courteney Cox, Emma Roberts
Les héros des massacres de Woodsboro ont vieilli ? Sidney a écrit un livre pour clore enfin cette histoire. Dewey est devenu shérif. Gale vit toujours avec lui, mais elle a du mal à trouver une occupation. Dix ans après les meurtres, la petite ville est en ébullition : Sidney s'y trouve en visite pour la promotion de son ouvrage et un nouveau tueur masqué semble à l'oeuvre. Deux lycéennes en sont les premières victimes.

Poutine et des milliers de Russes fêtent l'annexion de la Crimée



Des dizaines de milliers de Russes ont fêté mercredi avec Vladimir Poutine au pied du Kremlin le retour de la Crimée dans le giron russe, un an jour pour jour après la signature par le président russe du traité d'intégration de la péninsule ukrainienne à la Russie. De nombreuses célébrations sont organisées à travers la Crimée où le 18 mars est devenu jour férié, tandis que concerts et discours se succèdent au pied du Kremlin, où une immense scène a été installée.

Au son des hymnes patriotiques, plusieurs dizaines de milliers de Moscovites, 110.000 selon la police, ont afflué au cœur de la capitale russe. Portant des drapeaux russes, beaucoup brandissaient également des pancartes « Ensemble, nous sommes invincibles ». « C'est un vrai jour férié aujourd'hui. Nous avons ramené la Crimée en Russie, les gens sont heureux », a déclaré à l'AFP Tatiana, une infirmière de 43 ans. Vladimir Poutine a fait une apparition sous les vivats et a promis que la Russie allait « surmonter tous problèmes qu'on cherche à nous poser de l'extérieur ».

La Syrie abat un drone américain

L'armée syrienne a affirmé mercredi avoir abattu un drone américain suspecté d'espionner ses forces, ce qui apparaît comme la première attaque de Damas contre des appareils de la coalition luttant contre le groupe Etat islamique (Daech). Le drone américain a été abattu dans la région côtière de Lattaquié, une place forte de la communauté alaouite, la confession du clan du président Bachar al-Assad, selon l'agence de presse officielle syrienne. Il survolait « des régions où Daech n'a pas de position », a précisé une source militaire à l'AFP. « L'avion a pénétré dans l'espace aérien syrien pour surveiller et peut-être rassembler des informations militaires et sécuritaires », a-t-elle ajouté, en soulignant que l'avion ne faisait certainement pas « une promenade ». L'armée syrienne a donc agi en considérant le drone « comme un objectif ennemi », a précisé cette source, en précisant que l'avion n'avait pas été immédiatement identifié comme américain. « L'armée syrienne est prête à riposter aux objectifs hostiles pour contrer toute agression quelle que soit son origine », a encore assuré la source militaire.

Fusillade dans un centre commercial à Copenhague

Trois personnes ont été blessées à la suite d'une fusillade survenue mercredi dans un centre commercial à Copenhague, ont rapporté des médias locaux. Deux groupes de personnes, huit au total, ont été impliqués dans la fusillade au parking du centre commercial à Amager, une banlieue de la capitale danoise, a indiqué la chaîne de télévision TV2 faisant état d'un fort déploiement de la police. Aucune indication n'a été donnée sur les motifs de l'échange de tirs. L'état d'alerte est particulièrement élevé au Danemark depuis le double attentat survenu les 14 et 15 février dernier à Copenhague, faisant trois morts, dont l'auteur présumé de l'attaque abattu par la police.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Violents heurts près de la nouvelle BCE à Francfort

Francfort était mercredi le théâtre de heurts violents entre manifestants anti-austérité et forces de l'ordre déployées par milliers autour du nouveau siège de la Banque centrale européenne dont c'était l'inauguration. En fin de matinée, plusieurs centaines de manifestants avaient été retenus par la police, des voitures incendiées et des barricades enflammées avaient été dressées dans la capitale financière de l'Allemagne. Plusieurs dizaines d'invités triés sur le volet étaient attendus pour une cérémonie sobre dans ce bâtiment de 1,3 milliard d'euros, occupé en fait par l'institution depuis l'automne. Des centaines de voitures de police entouraient les deux tours de verre, et des barbelés avaient été déployés autour du périmètre de sécurité. Cela n'a pas empêché les manifestants, appelés par le collec-



tif anti-capitaliste Blockupy à protester contre les politiques d'austérité menées en Europe, et singulièrement en Grèce, de se diriger vers la BCE dès l'aube. Des bâtiments administratifs et les forces de l'ordre ont été la cible de jets de pierres, des voitures de police brûlaient et des rues étaient bloquées dès les premières heures de la journée. La police a annoncé avoir déjà arrêté quelque 350 manifestants.

Egypte: 22 pro-Morsi condamnés à mort

Un tribunal égyptien a condamné à mort mercredi 22 partisans de l'ex-président islamiste Mohamed Morsi pour l'attaque d'un commissariat en juillet 2013 durant laquelle un policier a été tué. Les peines capitales prononcées mercredi seront soumises, conformément à la loi égyptienne, à l'avis — purement consultatif — du mufti.

Elles seront ensuite confirmées ou commuées en peine de prison lors d'un verdict final, attendu le 20 avril.

Les détenus pourront faire appel du verdict. Les 22 pro-Morsi, dont 14 sont actuellement derrière les barreaux, ont été condamnés pour une tentative d'attaque le 3 juillet 2013 visant un commissariat de police à Ker-

dassa, un village dans la banlieue du Caire, le jour même où M. Sissi annonçait la destitution de M. Morsi, selon un responsable du tribunal criminel de Guizeh, qui a prononcé le verdict. Un policier a été tué dans cet assaut. Dans cette affaire, un 23ème accusé n'a pas encore été condamné. Son verdict sera prononcé le 20 avril, selon le responsable.

Dieudonné condamné à deux mois de prison pour apologie du terrorisme



Le polémiste controversé Dieudonné a été condamné mercredi par la justice française à deux mois de prison avec sursis pour apologie d'actes de terrorisme, après son message « Je me sens Charlie Coulibaly ».

Dieudonné avait posté ce message, rapidement retiré, sur Facebook le 11 janvier, alors que des millions de personnes venaient de défilé en France et dans le monde contre les attentats de Paris qui avaient fait 17 morts. Il associait ainsi le slogan de soutien au journal satirique Charlie Hebdo, « Je suis Charlie », au nom d'Amédée Coulibaly, un des trois djihadistes ayant mené les attentats, qui avait tué quatre Juifs dans un supermarché casher et une policière municipale. Dieudonné M'bala M'bala, 49 ans, avait cependant assuré à l'audience le mois dernier condamner « sans aucune retenue et sans aucune ambiguïté » les attentats. Le polémiste a déjà été condamné à plusieurs reprises pour des provocations antisémites.

Netanyahu remporte les législatives

Benjamin Netanyahu a triomphé de ses adversaires et des sondages pour remporter les élections législatives de mardi et former une nouvelle fois le gouvernement d'Israël. M. Netanyahu, au pouvoir depuis 2009 mais donné battu par les sondages, sort grand vainqueur de ces élections annoncées comme un référendum pour ou contre lui, et il est pratiquement assuré d'être appelé par le président Reuven Rivlin à assumer son troisième mandat consécutif, son quatrième en comptant celui de 1996-1999. La direction palestinienne a estimé mercredi qu'Israël avait choisi « la voie du racisme et de l'occupation » de préférence à celle des négociations, en faisant triompher le Premier ministre sortant Benjamin Netanyahu aux élections parlementaires. Israël « a choisi la voie du racisme, de l'occupation et de la colonisation, et n'a pas choisi la voie des négociations et du partenariat », a dit à l'AFP Yasser Abed Rabbo, secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Les Palestiniens étaient sans illusion, mais avec M. Netanyahu ils vont se retrouver très probablement à nouveau avec un chef de gouvernement israélien qui, la veille des élections, a publiquement enterré l'idée d'un Etat palestinien s'il sortait vainqueur du scrutin.

Israël refuse l'accès à Gaza à des députés européens



Une délégation de quatre députés européens qui devait se rendre mercredi dans les territoires palestiniens s'est vu refuser l'accès à Gaza par les autorités israéliennes, a affirmé à l'AFP l'un des membres du groupe, l'eurodéputé français Edouard Martin. « L'Etat israélien nous refuse l'accès à Gaza sans explication. Nous serions considérés comme des « ennemis d'Israël », alors que le programme de visite a été établi de longue date avec les autorités israéliennes », a déploré M. Martin qui était accompagné de trois autres eurodéputés, irlandais, danois et chypriote.

« Nous avons prévenu le président du Parlement européen Martin Schulz, et j'ai alerté les autorités françaises sur ce problème », a poursuivi le parlementaire, qui siège au sein du groupe de l'alliance progressiste des socialistes et démocrates (S&D). La délégation, arrivée mardi soir en Israël devait se rendre mercredi à Gaza, enclave palestinienne soumise à un blocus d'Israël, puis le lendemain en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.

« La question, c'est : Que cache l'Etat d'Israël en nous refusant l'accès à Gaza? », s'est interrogé M. Martin.

EDITORIAL

Par Yazid Alilat

GAZ DE SCHISTE: LA QUESTION RESTE POSÉE

La question reste toujours posée: faut-il aller ou non aux énergies fossiles extraites par des moyens non conventionnels? Autrement dit, dans la phase actuelle de l'exploitation des gisements d'hydrocarbures et celle à venir durant laquelle l'Algérie aura un besoin impérieux de recettes importantes pour financer ses divers programmes de développement, faut-il encourager la recherche et l'exploitation des gaz de schiste, sachant qu'un fort mouvement d'opposition est né pour interdire le recours à cette énergie? La question n'est pas tranchée et ne le sera apparemment pas pour longtemps, car autant les anti-gaz de schiste restent mobilisés sans vraiment être proches des préoccupations du moment des Algériens, autant le gouvernement semble excédé par ces manifestations de protestation à In Salah en particulier, fort coûteuses en hommes et en matériels d'intervention des services de sécurité et contreproductives sur le plan de la « com » gouvernementale.

Après les événements de ces deux derniers mois, marqués par des accrochages entre manifestants anti-gaz de schiste et forces de sécurité, la montée au créneau de l'opposition qui a apporté son soutien au mouvement anti-gaz de schiste, il semblerait qu'un répit est ac-

tuellement en train d'être observé sur le front de la contestation. Certes, la contestation anti-gaz de schiste est du pain béni pour l'opposition, qui y trouve matière à acculer le gouvernement sur le terrain des choix et des options à prendre en compte sur le terrain de l'exploitation de toutes les ressources énergétiques à un moment où le prix du baril continue de broyer du noir, avec des niveaux de moins de 60 dollars. Les autorités semblent pour le moment prendre sur elles de calmer la situation et de ne pas donner l'occasion à l'opposition comme aux anti-gaz de schiste l'opportunité de mener de face une bataille politique qui risque d'attirer tous les sympathisants de la protection de l'environnement, d'ici et d'ailleurs. Selon des indiscrétions, le gouvernement serait même prêt à renoncer, pour le moment du moins, à l'exploitation du gaz de schiste pour au moins « calmer le jeu » et rassurer l'opinion publique. Car officiellement on pense toujours que l'extraction du gaz de schiste, par une tech-

nique fort décriée pour être extrêmement polluante et dangereuse pour l'écosystème, est sans danger pour la santé des Algériens, en particulier ceux vivant près des puits de gaz de schiste. Dans le même temps, si la bataille du gaz de schiste met en avant des intérêts stratégiques pour le gouvernement, qui y voit une autre source potentielle de relever le niveau des recettes d'hydrocarbures dans cinq à dix ans, ce qui rejoint les grandes projections du programme énergétique 2025, il y a le revers de la médaille, celui de l'opposition citoyenne à ce projet.

Ce qui, à l'évidence, remet toute la problématique à la case départ: comment dès lors aller au gaz de schiste sans altérer l'environnement ni menacer la santé des Algériens? Et, de là, la question récurrente est celle de savoir comment Sonatrach va améliorer ses volumes de production de gaz notamment pour répondre à la demande du marché et, surtout, maintenir ses parts sur le marché européen du gaz face à une rude concurrence de la Russie, de la Norvège et de la Grande-Bretagne. Cela est, cependant, une autre dimension, la vraie, de cette bataille du gaz de schiste qui n'est pas prête à s'estomper, trop d'intérêts étant en jeu, à commencer par ceux des compagnies étrangères déjà impliquées dans ces projets en Algérie.